

## L'actualité économique

### Les assurances



L'évolution rapide du marché de l'assurance et de la réassurance... Faut-il inventer l'assurance "gouvernement"?



### Les dollars de l'Affaire Coffin

L'Affaire Coffin est devenu le premier long-métrage québécois en langue française à être financé par la vente d'unités de participation à des investisseurs privés par l'entremise d'une maison de courtage.

### AU SOMMAIRE

- Les échos de l'Assemblée nationale — page 2
- L'adoption du budget de Montréal pourrait attendre jusqu'à mars
- Pimparé et Guérin: la couronne présente une preuve d'actes criminels — page 3
- L'étrange décision de Rodrigue Biron: un éditorial de Michel Roy — page 4
- Les fonctionnaires vont voter sur les dernières propositions — page 7
- Brejnev réapparaît
- \$70 millions d'aide américaine au Cambodge — page 8
- Faute de papier, Québec renonce à son projet de quotidien anglophone — page 17

## L'UN offre de se saborder pour regrouper les forces de droite

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Dans un geste-surprise qui n'est pas sans rappeler la tentative faite en 1972 par M. Gabriel Loubier, l'Union nationale a offert hier de se saborder au profit d'un éventuel regroupement des forces de droite.

Ce regroupement sera concrétisé par des assises qui auront lieu après le référendum du printemps, a déclaré hier M. Rodrigue Biron au cours d'une conférence de presse.

Ces assises qui permettront le ralliement de toutes les forces conservatrices de la province, espère-t-il, donneront lieu à la formation d'un nouveau parti politique dirigé par un nouveau leader. M. Biron en effet a indiqué hier « qu'il ne sera probablement pas candidat à la direction de ce parti ».

D'ici là, l'Union nationale continue d'exister sous sa gouverne et M. Biron verra en particulier à mettre sur pied, en collaboration avec tous les autres tenants de la troisième voie, le comité chargé de la préparation de ces assises.

Cette décision a été prise dimanche lors d'une réunion du conseil exécutif du parti à Trois-Rivières, et a été entérinée mardi par la majorité des membres du caucus des députés.

Cette réunion du caucus a cependant été fort houleuse puisque MM. Maurice Bellemare et Bertrand Goulet se sont farouchement opposés à cette nouvelle remise en question du parti. M. Bellemare, qui est leader parlementaire de son parti, est d'ailleurs rentré chez lui, au Cap-de-la-Madeleine, afin de réfléchir à l'attitude qu'il devra maintenant adopter.

Quant à M. Biron, il a avoué que cette décision constitue la reconnaissance du fait que l'UN ne pouvait, dans sa forme actuelle, rallier en son sein ceux qui rêvent d'un regroupement de tous les indépendants et les tiers-partis.

« Nous avons voulu éliminer deux obstacles qui pouvaient nuire à ce regroupement, soit le nom du parti et la question du chef », a-t-il dit.

Ainsi, pour ce qui est du nom du parti, M. Biron a indiqué que ce sont les participants aux assises du printemps qui auront à en décider. Il souhaite évidemment que ceux-ci conservent le nom « Union nationale » mais n'en est pas assuré.

Pour ce qui est de la direction, toutes les possibilités sont maintenant ouvertes. M. Biron, qui avait déjà offert sa démission au lendemain du départ de M. Claude Dubois, pour le Parti libéral, ne semble plus intéressé à diriger cette éventuelle nouvelle formation politique. Il a toutefois précisé hier qu'il sera de nouveau candidat dans le comté de Lotbinière lors des prochaines élections générales.

Voir page 6: UN

ment, soit le nom du parti et la question du chef », a-t-il dit.

« Un homme comme M. Tremblay ne pouvait accepter de joindre simplement les rangs de l'UN. Il lui fallait quelque chose qui lui semble plus grandiose, plus

## Les hypothèques à plus de 15%

# Le taux de la Banque du Canada porté à 14%

par Michel Vastel

OTTAWA — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a pulvérisé tous les records hier soir alors qu'il était porté à 14%, une augmentation de 1% en une seule étape.

La dernière augmentation, de 3/4 de 1% remonte seulement à deux semaines et

dés aujourd'hui, les banques vont relever leur taux privilégié à 14 3/4% et que les hypothèques, dans un délai de deux ou trois jours, vont crever le plafond des 15%.

Le gouverneur de la Banque du Canada a expliqué hier soir que les taux d'intérêt à court terme aux États-Unis dépassaient nettement les taux du même type au Canada. Les pressions à la baisse sur le dollar canadien étaient très fortes depuis quatre jours et la rumeur veut que la Banque du Canada ait dû engouffrer des sommes importantes pour soutenir la devise canadienne.

« C'était la seule mesure raisonnable à prendre », a déclaré hier soir M. Gerald Bouey en sortant d'une réunion avec le ministre des Finances.

Hier aux Communes le président du Conseil du trésor, M. Sinclair Stevens, remplaçant son collègue des Finances, avait déclaré que « le gouvernement ne peut pas donner l'assurance que les taux d'intérêt ne vont pas encore augmenter ».

Le président du Conseil du trésor, interrogé par la critique libérale, M. Herb Gray, venait de reconnaître que les nouvelles hausses de taux aux États-Unis « ajoutaient de nouvelles pressions sur les taux d'intérêt au Canada ».

Revenu de Winnipeg dans la soirée — où il participait à une réunion avec les quatre ministres des Finances de l'Ouest — M. John Crosbie a reçu immédiatement le gouverneur de la Banque du Canada.

La bonne tenue du dollar canadien hier à New York aurait pu permettre au gouvernement d'obtenir un sursis de la Banque du Canada. Amorcant une remontée après cinq jours de chute, le dollar canadien gagnait 19/100 de points et terminait à 84,55 cents américains.

La politique monétaire canadienne va être à l'avant-scène de la politique fédérale cette semaine alors que le gouverneur de la banque centrale va déposer, aujourd'hui et mardi devant le comité permanent des Finances de la Chambre des Communes.

Les libéraux et les néo-démocrates, tenant le gouvernement responsable de cette politique monétaire, ont tenté de faire déposer le ministre des Finances en premier. Toutefois, dans la soirée de mardi, le gouvernement a réussi, en se servant de sa majorité au comité des Communes, à battre l'opposition et à obtenir la convocation du gouverneur de la Banque en premier.

La stratégie des conservateurs est simple: ils veulent en quelque sorte faire porter à M. Gerald Bouey, toute la responsabilité des hausses de taux d'intérêt. Tout en affirmant qu'ils appuient cette politique, ils prétendent que le gouverneur agit dans la plus complète indépendance du gouvernement.

Le critique libéral, M. Erb Gray, conteste cette interprétation de la loi. Le cabinet a en effet le pouvoir d'émettre une

« La liste des exceptions en effet est longue, si bien qu'à première vue on ne voit pas très bien ce que cela voudra dire de plus pour le citoyen moyen. Au-delà du principe sur l'accès à l'information, le système suggéré par le gouvernement contient tout de même un élément capital, soit la création d'un commissariat à l'information, qui décidera si un document ou une information quelconque doit ou ne doit pas être rendue publique. »

La décision de garder au secret ne serait donc plus prise par le gouvernement (comme c'est le cas actuellement) mais par le commissaire, dont la décision pourrait en outre être contestée devant la Cour fédérale. Bref, en dernier ressort, se serait le pouvoir judiciaire qui trancherait un cas douteux et non plus le pouvoir exécutif.

Le projet de loi, expliqué hier en conférence de presse par M. Baker et le ministre de la Justice, M. Jacques Flynn, comprend 73 articles et n'est que le premier volet de la réforme qu'envisage le gouvernement fédéral. Des travaux sont déjà en cours pour rafraîchir la loi sur les secrets officiels.

Mais pour l'instant, le projet de loi sur l'accès à l'information devra être étudié par un comité parlementaire. M. Baker attend un rapport vers la fin de cette année et espère procéder à l'examen en troisième lecture tôt l'an prochain.

Les premières réactions hier ont été très favorables. Pour les libéraux, M. Vastel



Le cardinal Paul-Émile Léger montre à son frère Jules, ancien gouverneur général du Canada, et à l'épouse de ce dernier, la médaille Pearson de la paix que venait de lui remettre M. Ed Schreyer, le gouverneur général actuel, au cours d'une cérémonie officielle qui a eu lieu hier à Rideau Hall. Le cardinal, qui a oeuvré pendant 12 ans en Afrique comme missionnaire, devient ainsi le premier lauréat de cette médaille offerte par l'Association des Nations unies du Canada. Il avait démissionné de son poste d'archevêque de Montréal en 1967 pour aller travailler en Afrique avec les lépreux et les enfants handicapés. (Photolaser CP)



## Le dernier mot de Dayan?

JERUSALEM — « Ce dont je voudrais m'occuper, je ne le fais pas. Et ce dont je m'occupe — cocktails diplomatiques, discours officiels et cérémonies — je n'ai aucune envie de le faire ».

Moshe Dayan, face aux microphones, ne sourit même pas à sa propre boutade. Les traits tirés, la voix fatiguée, mais l'oeil aussi vif, aussi perçant que jamais, le ministre des Affaires étrangères démissionnaire expliquant les raisons de son départ. « J'ai toujours considéré, et aujourd'hui plus encore que jamais, que nos rapports avec les Arabes palestiniens des territoires occupés et maintenant aussi de notre vie ici et maintenant aussi de notre politique étrangère. Je suis convaincu dans cette conviction par quelque conversation que j'ai, que ce soit en Extrême-Orient, en Europe ou aux États-Unis. Si le ministre des Affaires étrangères ne peut s'occuper de ce qui est au centre de la politique étrangère de son pays, il ne lui reste plus qu'à partir... »

Moshe Dayan s'éloigne, seul, d'un pas lent, un peu courbé, la tête en avant comme pour affronter la bourrasque, son pantalon trop large flottant autour d'un corps amaigri. Par la maladie, mais aussi, sans doute, par les durs combats politiques.

« Privé de Moshe Dayan, personnalité

par Victor Cygielman

correspondance particulière

haute en couleurs, aux idées novatrices et dotée d'une intuition politique sûre, le gouvernement israélien sera désormais plus ternes, appauvri en pensées originales et plus fragile que jamais », écrit l'éditorialiste du quotidien hébreu à grand tirage *Maariv* (indépendant, nationaliste). Dayan, dit-on, a toujours su quitter à temps les navires qui coulent. Mais cette fois-ci, on a la nette impression qu'il est parti dans l'espoir de voir le navire, grâce à sa démission, couler le plus rapidement possible.

Moshe Dayan est convaincu que la politique palestinienne du gouvernement Begin « mène le pays à la catastrophe » et que « les graves erreurs » commises dans les négociations sur l'autonomie « ont déjà créé une impasse totale et peuvent même mettre en danger les acquis de la paix avec l'Égypte ».

L'ancien ministre des Affaires étrangères d'Israël était arrivé à cette conclusion, il y a de cela plusieurs mois, et a depuis, sciemment, cherché à faire tomber

## «On n'entertera pas mon parti»

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Au moins deux membres du caucus de l'Union nationale, MM. Maurice Bellemare et Bertrand Goulet, députés de Johnson et de Bellechasse, s'opposent farouchement au sabotage de l'Union nationale au profit d'un éventuel regroupement des forces de droite.

Joint hier par téléphone au Cap-de-la-Madeleine où il est rentré précipitamment afin de s'accorder quelques jours de réflexion, M. Bellemare s'est dit complètement désarmé par la décision de son chef. Il a ajouté qu'il ne participerait sûrement pas à l'entente de son parti.

« J'ai déjà perdu cinq chefs. Voilà que j'en perds un sixième et qu'on veut à nouveau faire disparaître mon parti », a affirmé le leader parlementaire de l'UN, la voix brisée par l'émotion.

Selon lui, c'est le « grenouillage » de l'ex-ministre péquiste, maintenant député indépendant de Gouin, M. Rodrigue Tremblay, qui est à l'origine de cette décision.

« Un homme comme M. Tremblay ne pouvait accepter de joindre simplement les rangs de l'UN. Il lui fallait quelque chose qui lui semble plus grandiose, plus

Voir page 6: Parti



M. Maurice Bellemare

## Tout doit être divulgué

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le projet de loi sur l'accès à l'information, déposé à la Chambre des communes hier par le président du Conseil privé, M. Walter Baker, met de l'avant un principe aussi révolutionnaire dans l'administration publique fédérale, à savoir que tout doit être divulgué, alors que jusqu'à maintenant on a toujours considéré au départ que tout était secret.

Cette notion tout à fait fondamentale est ramenée cependant à des proportions plus modestes dans le concret comme le gouvernement Clark l'envisage dans le projet de loi accepté en première lecture par les Communes.

La liste des exceptions en effet est longue, si bien qu'à première vue on ne voit pas très bien ce que cela voudra dire de plus pour le citoyen moyen.

Au-delà du principe sur l'accès à l'information, le système suggéré par le gouvernement contient tout de même un élément capital, soit la création d'un commissariat à l'information, qui décidera si un document ou une information quelconque doit ou ne doit pas être rendue publique.

La décision de garder au secret ne serait donc plus prise par le gouvernement (comme c'est le cas actuellement) mais par le commissaire, dont la décision pourrait en outre être contestée devant la Cour fédérale. Bref, en dernier ressort, se serait le pouvoir judiciaire qui trancherait un cas douteux et non plus le pouvoir exécutif.

Le projet de loi, expliqué hier en conférence de presse par M. Baker et le ministre de la Justice, M. Jacques Flynn, comprend 73 articles et n'est que le premier volet de la réforme qu'envisage le gouvernement fédéral. Des travaux sont déjà en cours pour rafraîchir la loi sur les secrets officiels.

Mais pour l'instant, le projet de loi sur l'accès à l'information devra être étudié par un comité parlementaire. M. Baker attend un rapport vers la fin de cette année et espère procéder à l'examen en troisième lecture tôt l'an prochain.

Les premières réactions hier ont été très favorables. Pour les libéraux, M. Vastel

« La liste des exceptions en effet est longue, si bien qu'à première vue on ne voit pas très bien ce que cela voudra dire de plus pour le citoyen moyen. Au-delà du principe sur l'accès à l'information, le système suggéré par le gouvernement contient tout de même un élément capital, soit la création d'un commissariat à l'information, qui décidera si un document ou une information quelconque doit ou ne doit pas être rendue publique. »

La décision de garder au secret ne serait donc plus prise par le gouvernement (comme c'est le cas actuellement) mais par le commissaire, dont la décision pourrait en outre être contestée devant la Cour fédérale. Bref, en dernier ressort, se serait le pouvoir judiciaire qui trancherait un cas douteux et non plus le pouvoir exécutif.

Le projet de loi, expliqué hier en conférence de presse par M. Baker et le ministre de la Justice, M. Jacques Flynn, comprend 73 articles et n'est que le premier volet de la réforme qu'envisage le gouvernement fédéral. Des travaux sont déjà en cours pour rafraîchir la loi sur les secrets officiels.

Mais pour l'instant, le projet de loi sur l'accès à l'information devra être étudié par un comité parlementaire. M. Baker attend un rapport vers la fin de cette année et espère procéder à l'examen en troisième lecture tôt l'an prochain.

Les premières réactions hier ont été très favorables. Pour les libéraux, M. Vastel

**ST LEGER**  
LEGER LIGHT  
Le scotch léger, clair et sec, au goût du Québec.

La Caisse d'Entraide Économique de L'Assomption  
620, rue Notre-Dame Repentigny  
J6A 2T9  
**11 1/4 %**  
Intérêt payable semi-annuellement.  
CERTIFICATS DE DÉPÔTS GARANTIS  
MINIMUM \$500.00  
581-3690  
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance des dépôts du Québec

## Les échos de l'Assemblée nationale

### Le Québec est au monde ■ Ryan contre l'avortement

Comme pour le premier ministre Lévesque à l'occasion de son voyage en France, des films ont été tournés à l'occasion des voyages du premier ministre Bourassa en Iran, en Allemagne et en France. Il n'y a donc pas de quoi s'enervier lorsque le ministre des Affaires intergouvernementales verse la somme de \$47.000 au réalisateur Hugues Migneault pour l'achat des « retailles » de son film *Le Québec est au monde*.

De retour d'une rencontre fédérale-provinciale à Halifax, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a apporté hier ces précisions en réponse aux questions de l'opposition libérale qui s'étonnait mardi que le ministre de M. Morin ait contribué au financement du film de Migneault, une oeuvre de propagande péquistes, affirme-t-on!

M. Morin a indiqué que les \$47.000 de son ministère ont été versés de la façon suivante: une subvention de départ de \$10.000 a été versée en 1977; une deuxième en février 1978 au montant de \$17.000; puis en juillet de la même année, à une troisième demande de subvention de \$20.000 le ministre proposa plutôt d'achever pour ce montant tout le matériel non retenu pour les fins du film. C'est ainsi qu'on se trouva propriétaire de 60.000 pieds de films d'archives.

M. Morin est bien prêt à reconnaître que le film de Migneault est « plus engagé que ce qu'on avait pu craindre au point de départ », mais au moins, dit-il, l'actuel gouvernement rend public les films, comme les sondages d'ailleurs. Le ministre qui a fait quelques recherches dans les archives de son ministère a d'ailleurs retrouvé les bobines d'un film inédit sur le voyage de M. Bourassa en 1974 en France. Ses recherches se poursuivent, dit-il, expliquant qu'il a entendu parler de « contrats pluriannuels » donnés à des compagnies pour des fins de publicité.

### Un budget supplémentaire

Le ministre des Finances n'échappera pas cette année encore à la tradition du budget supplémentaire d'automne. M. Parizeau l'a reconnu hier, indiquant même que d'ici peu il serait déposé à l'Assemblée nationale. Ce budget viendra compléter les réserves qui avaient été faites dans les crédits généraux en avril dernier pour les augmentations salariales aux employés de l'État actuellement en négociations.

Ces négociations, il faut le noter, ne sont pas sans influencer à plusieurs égards les activités gouvernementales. Ainsi M. Parizeau a reconnu hier que les entrées de fonds au gouvernement pâtissent quelque peu des moyens de pressions employés par les fonctionnaires. Par exemple de nombreux sacs de courrier dorment dans les entrepôts du ministère du Revenu attendant d'être dépouillés des recettes d'impôt. Cela amène le ministre des Finances à utiliser plus que d'habitude les marges de crédit bancaires du gouvernement.

Le 24 octobre étant la Journée internationale de l'enfant, le premier ministre Lévesque a présenté hier une motion pour souligner l'événement et, avec l'Assemblée nationale unanime, manifester son respect pour les enfants qui incarnent toute la vitalité et l'avenir de la société québécoise.

Cette motion a suscité un petit débat autour de l'avortement quand le chef libéral a apporté une nuance importante aux propos du premier ministre. Se disant prêt à contribuer à créer un climat le plus large possible d'accord autour d'une interprétation la plus large possible des droits de l'enfant, il a ajouté que cela comprenait dans son esprit « les droits de l'enfance à compter du moment où elle commence à exister, pas simplement à compter d'un moment arbitraire fixé par des décisions humaines extérieures au processus de la vie ».

Le député de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, fut prompt à se réjouir de cette opposition à l'avortement manifestée par M. Ryan. Le ministre d'État à la condition féminine, Mme Lise Payette, fit valoir quant à elle que ce n'était certes pas le moment « pour trancher le débat à savoir si le droit à la vie est plus important que le droit d'être désiré ».

### Aujourd'hui à l'Assemblée nationale

Les députés qui auront consacré les deux derniers jours à la discussion de deux motions de l'Union nationale relative au droit de grève dans le secteur public, pourront aujourd'hui abattre du travail législatif.

Ce matin se réunira la commission des engagements financiers pour examiner avec beaucoup de retard les dépenses mensuelles du gouvernement. Les membres de cette commission conscients du retard qu'ils ont accumulé cherchent d'ailleurs à mettre au point de nouvelles méthodes de travail. L'Assemblée nationale entreprendra l'étude du projet de loi 50 créant le ministère de l'Environnement, projet de loi parainé par M. Marcel Léger.

Il faut signaler que sur le strict plan législatif le travail des députés n'avance pas vite et qu'il y aura sûrement engagement à la fin de la session. Actuellement 21 projets de loi sont inscrits au feuillet et plusieurs autres sont à venir.

Parmi les 21 projets au feuillet, on peut en éliminer cinq qui ne seront jamais appelés. Il s'agit des projets de loi présentés par des députés de l'opposition. Il en reste quand même 15 autres dont la majorité, onze en fait, n'ont pas encore passé l'étape de la deuxième lecture et de l'étude article par article en commission parlementaire! Seulement quatre projets ont franchi ces deux étapes, souvent fort longues, et sont prêts à être discutés et adoptés en troisième lecture. Il s'agit des projets de loi suivants: numéro 4 sur la programmation éducative, numéro 28 sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistres, numéro 107 instituant la Régie du logement, et numéro 125 sur l'aménagement et l'urbanisme. Si ces projets sont aussi avancés, c'est grâce au travail d'été des commissions parlementaires.

— Bernard Descôteaux

# Crombie favorise l'indemnité pour personne seule

par Michel Vastel

OTTAWA — Le ministre de la Santé et du Bien-être social, M. David Crombie, s'est déclaré hier en faveur de la création d'une « indemnité de personne seule », tel que suggéré dans le rapport Lazar.

Commentant la parution hier dans LE DEVOIR du rapport interministériel sur les revenus de retraite au Canada, le ministre a confirmé l'intention du gouvernement de le publier d'ici un mois et de le soumettre immédiatement au comité mixte du Sénat et des Communes sur les régimes de retraite.

« Les recommandations de ce rapport n'engagent pas le gouvernement », a précisé M. Crombie. Il a ajouté qu'à titre personnel il considérait urgent d'agir en priorité pour les per-

sonnes seules de plus de 65 ans. Il a notamment souligné que dans cette catégorie, les trois quarts des retraités sont des femmes. Le rapport Lazar établit clairement que les personnes seules, qui sont à logement, vivent en-dessous du seuil de la pauvreté.

L'indemnité de personne seule coûterait \$200 millions au gouvernement. Le ministre de la Santé et du Bien-être semble disposé à agir en faveur des retraités les plus défavorisés. Cette semaine, il présentait un projet de loi permettant aux personnes de 60 à 65 ans de continuer à percevoir la pension de leur conjoint décédé. Environ 2.200 personnes bénéficieraient de cette mesure qui coûtera un peu plus de \$4 millions.

Au cours du débat de deu-

xième lecture sur ce projet de loi, le ministre de la Santé et du Bien-être national a annoncé son intention « d'exploiter, dans le rapport Lazar, tout ce qu'il peut avoir d'utile ».

D'autre part, profitant du fait qu'hier était le jour du dépôt du projet de loi sur l'accès à l'information gouvernementale, le député néo-démocrate de Winnipeg, M. Stanley Knowles, a réussi à faire adopter une motion enjoignant le gouvernement de déposer au plus tôt le rapport Lazar et d'indiquer quand il entend donner suite.

M. David Crombie a promis de se présenter, à sa première séance, devant le comité mixte sur la révision du régime de pensions au Canada.

Le gouvernement ne se contentera pas de soumettre à ce comité le rapport dévoilé hier, mais également une étude promise pour la mi-novembre par le Conseil économique du Canada et un autre rapport d'une Commission royale d'enquête de l'Ontario. Deux rapports du secteur privé seront également soumis aux membres du comité.

Sans s'engager vraiment, le ministre de la Santé et du Bien-être n'a pas écarté la possibilité que son gouvernement commence à agir dès les prochains jours. C'est d'ailleurs ce que suggérait le rapport Lazar.

### Selon Roch LaSalle

## Biron a posé un «geste généreux»

OTTAWA (PC) — MM. Roch LaSalle et Heward Grafftey ont invité hier les conservateurs québécois à songer activement à fonder leur propre formation politique provinciale à la faveur du sabotage de l'Union nationale annoncé pour le printemps prochain.

Tant M. Grafftey que M. LaSalle ont indiqué à leur sortie de la Chambre des communes que ce n'était pas au Parti conservateur du Canada de prendre l'initiative de la fondation d'un Parti conservateur québécois mais plutôt aux militants de la base.

« Il faut commencer par le commencement », a lancé M. Grafftey, qui a précisé que « plusieurs hommes de valeurs pourraient prendre la direction d'un regroupement des forces de droite au Québec sous la bannière conservatrice. Cependant, le député de Brome-Missisquoi a refusé d'identifier ces personnes auxquelles il se référerait, en ajoutant que celles-ci doivent se mettre au travail dès maintenant en vue de la fondation d'une aile québécoise du Parti conservateur.

Après avoir rendu hommage au chef de l'Union nationale pour « son désintéressement personnel », M. Roch LaSalle, responsable du dossier politique du Québec, a affirmé que le chef de l'UN avait posé un geste « généreux et réaliste » en décidant de démembrer son parti pour en arriver à un regroupement des forces de droite au Québec.

« Il y a un vacuum politique au Québec entre les options du

Parti québécois de René Lévesque et du Parti libéral de Claude Ryan, et M. Biron n'a pas réussi à regrouper ces forces dans son parti », a-t-il rap-

## Les provinces donnent leur accord au sommet économique national

OTTAWA (PC) — Les provinces ont donné leur accord à la tenue d'un sommet économique national auquel participeraient le gouvernement fédéral et provinciaux ainsi que des représentants des milieux d'affaires et syndicaux, possiblement en décembre mais plus certainement au mois de janvier.

Les ministres responsables du développement économique ont manifesté leur intérêt pour le projet du ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, le sénateur Robert de Cotret, au cours d'une conférence fédérale-provinciale de trois heures hier à Ottawa.

Toutes les provinces avaient délégué des représentants à cette rencontre qui suivait une réunion entre des porte-parole du monde des affaires et des syndicats la semaine dernière ainsi qu'une tournée des capitales provinciales par le sénateur de Cotret au cours du mois de septembre.

Les ministres, au cours de cette conférence fédérale-provinciale, se sont penchés notamment sur l'ordre du jour du sommet, les sujets à aborder ainsi que les retombées possibles d'un tel exercice même si aucune décision n'a été prise sur des différents points.

D'ailleurs, cette conférence s'inscrit dans le chapelet de consultations qu'a tenues M. de Cotret, chargé de développement économique dans le cabinet Clark. Voilà pourquoi M. de Cotret s'est engagé à consulter ses homologues provinciaux ainsi que les hommes d'affaires et les représentants syndicaux avant de fixer définitivement la date et l'ordre du jour de ce sommet d'une durée probable de deux jours.

Il semble que le sénateur de Cotret a décidé de formuler des propositions concrètes au cours de ce sommet qui devrait normalement, selon la volonté du ministre, laisser une importante latitude aux provinces. D'ailleurs, des fonctionnaires du ministère fédéral du Développement économique préparent actuellement des documents de travail sur des thèmes qui feront l'objet de discussions au cours du sommet.

## Anjou QUÉBEC

### Ouvrez les yeux !!!

Rapport "qualité" et "prix" c'est ici  
Coup sûr vous êtes gagnants  
vous les premiers les clients  
Achetez moins mais bon  
vous serez dans le ton

Cherchant à vous satisfaire toujours

**Anjou Québec**

vous invite à venir faire votre tour

une seule adresse:

**807 est, rue Laurier**

(métro station Laurier) 272-4065/86

Livraison à domicile

26 années de soins gastronomiques  
à votre attention - Merci



Cette semaine...

avec l'achat de

**CÔTES DE PORC**

obtenez une recette appropriée  
(côtes de porc charcutières)

«SA QUALITÉ FAIT SA RENOMMÉE»

## Les policiers de Truro sont rentrés

TRURO (CP) — Les policiers de Truro, en Nouvelle-Écosse, ont convenu hier de la signature d'un nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans, et ont mis fin à leur débrayage qui durait depuis vendredi.

Le nouveau contrat prévoit que les policiers toucheront un salaire annuel de \$18.500 lors de son expiration, en 1981.



faut se tenir... en santé

Les policiers de deux autres municipalités de la province, Amherst et New Glasgow, sont encore en grève, mais le directeur de l'Association des policiers de la Nouvelle-Écosse, M. Joe Ross, est d'avis que le règlement est proche dans ces deux autres conflits.

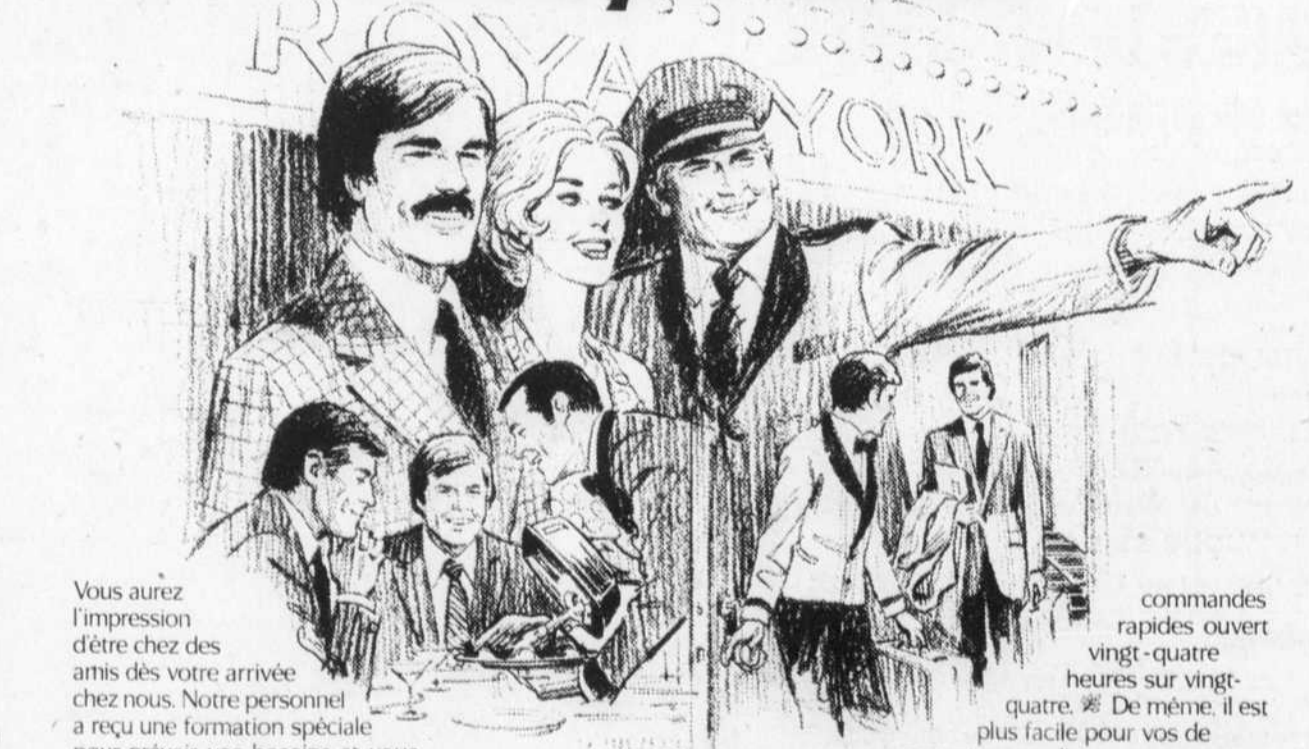
L'entente de principe intervenue à Truro a immédiatement été ratifiée par 22 des 24 membres de l'association qui forment le corps policier de Truro. Les policiers sont retournés au travail immédiatement. Ils avaient été remplacés dans les rues de la ville par 16 agents de la GRC.

## Criminalité en hausse aux É.-U.

WASHINGTON (AFP) — Le taux de criminalité a progressé aux États-Unis de plus de 2% en 1978, alors qu'il était en régression en 1977, révèlent les statistiques publiées hier par la sûreté fédérale (FBI).

Selon le FBI, plus de 11 millions d'agressions, vols, viols et meurtres ont été commis en 1978 aux États-Unis, soit plus de 5.000 crimes pour 100.000 habitants. La sûreté fédérale indique également que les premières statistiques de 1979 font apparaître une hausse brutale de 9% de la criminalité pour les 8 premiers mois de cette année.

# «A Toronto, je descends toujours chez un ami... le Royal York.»



Vous aurez l'impression d'être chez des amis dès votre arrivée chez nous. Notre personnel a reçu une formation spéciale pour prévoir vos besoins et vous accorder toute l'attention que vous donnerait un ami. ✽ Un service rapide à votre arrivée. Un service chaleureux et professionnel dans nos treize restaurants et bars-salons. Un service rapide et efficace quand vous utilisez nos salles de réunion. ✽ Ainsi que d'autres services très particuliers comme les appels téléphoniques locaux gratuits, un service de blanchisserie du lundi au vendredi (sans frais supplémentaires) et un projet de

commandes rapides ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre. ✽ De même, il est si facile pour vos de rencontrer vos clients: nos salles au coeur de Toronto. Le centre-ville s'étend tout autour de nous. Nous sommes reliés à la gare et au métro. L'aéroport n'est qu'à 30 minutes grâce au service régulier d'autobus et de limousines du Royal York. ✽ Si vous venez à Toronto, laissez-nous vous recevoir. Vous verrez tout ce qu'un ami peut faire pour rendre votre séjour mémorable. ✽ Royal York, 100 Front Street West, Toronto (Ontario) (416) 368-2511.

Service de réservations d'hôtel de CP Hôtels: Province de Québec et Ottawa 1-800-268-9420

- Banff Springs Banff (Alberta)
- Red Oak Inn Brandon (Manitoba)
- The Palliser Calgary (Alberta)
- Château Airport Calgary (Alberta)
- Château LaCombe Edmonton (Alberta)
- Château Halifax Halifax (Nouvelle-Écosse)
- Château Lake Louise Lake Louise (Alberta)
- Le Château de l'Aéroport Mirabel (Québec)
- Le Château Montebello Montebello (Québec)
- Le Château Champlain Montréal (Québec)
- Red Oak Inn Peterborough (Ontario)
- Le Château Frontenac Québec (Québec)
- The Saskatchewan Regina (Saskatchewan)
- The Algonquin St-Andrews (Nouveau-Brunswick)
- Le Baron Sherbrooke (Québec)
- Red Oak Inn Thunder Bay (Ontario)
- Royal York Toronto (Ontario)
- Le Baron Trois-Rivières (Québec)
- The Empress Victoria (Colombie-Britannique)
- Northstar Inn Winnipeg (Manitoba)

A l'étranger: Freeport (Bahamas), Frankfurt, Hamburg, Jerusalem, Tibériade, Caracas, Philadelphie (ouverture en 1980). CP et ses marques déposées de Canadian Pacific Limited.

## Un ami qui sait recevoir

**CP Hôtels**

### NOUVEAU PROGRAMME\* CERTIFICAT DE PREMIER CYCLE EN COMMUNICATION

- Programme de dix cours (trente crédits), qui s'adresse plus particulièrement aux personnes se retrouvant sur le marché du travail, leur permettant de se familiariser avec les aspects théoriques et surtout techniques des communications.
- La formation ainsi acquise leur permettra de choisir les médias les plus appropriés à leurs besoins professionnels et facilitera leur collaboration avec des producteurs et réalisateurs dans les domaines de la presse, de la radio, de la télévision ou du cinéma.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

- Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales (D. E. C.) ou l'équivalent OU
- Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

**CONDITION PARTICULIÈRE**  
Avoir collaboré, collaborer ou encore être appelé, de par ses fonctions, à le faire avec des spécialistes de la communication sans pour autant se préparer à le devenir soi-même.

**POLITIQUE D'ADMISSION\***  
Ce programme est contingenté.

**REMARQUE**  
De nouveaux étudiants seront acceptés à ce programme aux sessions d'hiver seulement.

**DATE LIMITE DES DEMANDES D'ADMISSION POUR LA SESSION D'HIVER 1980**  
Le 1er novembre 1979

**DEMANDE D'ADMISSION**  
Bureau du registraire, Service de l'admission, Université du Québec à Montréal, 1187, rue de Bleury, Case Postale 8888, Montréal, H3C 3P8  
Tél.: (514) 282-7161

**INFORMATION**  
Claude-Yves Charron, directeur, Module de Communication, Pavillon Judith-Jasmin, local J-R345, 1495, rue St-Denis, Montréal, Québec  
Tél.: 282-3637

\* L'ouverture de ce programme et sa politique d'admission doivent faire l'objet de l'approbation définitive de l'UQAM.

**Université du Québec à Montréal**

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations



La grève des transports en commun à Montréal a immobilisé encore hier la circulation dans maintes artères de Montréal. A l'angle des rues Sainte-Catherine et Berri, comme ailleurs, les automobilistes peuvent profiter du bel embouteillage dont témoigne la photo pour admirer les vitrines, les affiches, etc... (Photo Jacques Grenier)

## La CSN entend «élargir la solidarité» autour des grévistes de la CTCUM

par Alain Duhamel

Pendant que les médiateurs du ministère du Travail poursuivaient leurs rencontres avec la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) et les syndicats de ses employés, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) annonçait hier qu'elle allait «élargir la solidarité» autour de la lutte des employés des services d'entretien et des employés de bureau.

Les leaders syndicaux des employés de la CTCUM ont déjà rencontré des syndicats des secteurs privé et public dans le but de les informer des enjeux de la grève du transport en commun. Dans les prochains jours, la CSN, son conseil central pour la région de Montréal et les syndicats d'employés analyseront divers autres moyens d'informer le grand public et d'appuyer les revendications des syndiqués.

«Les médiateurs doivent mettre toutes leurs énergies sur les points fondamentaux de cette lutte, a dit M. Norbert Rodrigue, président de la CSN. Les médiateurs qui sont en place connaissent relativement bien le transport. C'est à eux de faire l'effort».

MM. Yvan Blain, sous-ministre adjoint, et Raymond Désilets, directeur général du travail, ont tous deux contribué au règlement du conflit de travail qui a paralysé le transport en commun dans la région de Québec pendant huit mois. M. Blain est en outre un ancien président du Syndicat du transport.

Après plusieurs années d'fructueuses négociations, les employés des services d'entretien et de bureau tiennent à ce que le conflit de travail amène la CTCUM à leur accorder une indexation réelle de leur salaire et à s'intéresser sérieusement

aux problèmes de sécurité et de santé au travail.

Les rapports des conciliateurs ont d'ailleurs souligné le caractère répétitif des conflits de travail à la CTCUM fondés sur les mêmes revendications. «Il n'est pas normal, et nous le répétons» que les mêmes demandes reviennent constamment à chaque renouvellement de la convention collective sans jamais trouver de solution», affirmaient-ils.

«Les inconvénients causés à la population par la grève sont considérables, admet M. Norbert Rodrigue, mais cela ne doit faire oublier le fond du problème, à

savoir que les travailleurs de la CTCUM sont en grève parce qu'ils n'ont pas d'autre moyen pour forcer leur employeur à négocier».

Le président de la CSN a bien noté que la plupart de ceux qui réclament une prompt intervention du gouvernement québécois pour le rétablissement des services de transport en commun, ont conservé le silence, en août dernier, lorsque la CTCUM a haussé ses tarifs.

«Où étaient-ils ces grands défenseurs de la population quand il y a eu une hausse des tarifs du transport en commun? Où étaient-ils quand on se battait

contre la démolition de milliers de logements pour faire place à une autoroute au détriment du transport en commun?» a demandé M. Rodrigue.

Le président de la CSN n'est pas loin de penser que le comportement de la CTCUM depuis le début des négociations n'a d'autre objectif que de provoquer un règlement par voie législative, ou de forcer le gouvernement québécois à verser plus d'argent dans le budget d'exploitation. «M. Hanigan s'est comporté comme pour obtenir quelque chose du gouvernement», a dit M. Rodrigue.

## Montréal peut attendre à mars avant d'adopter son budget

par Alain Duhamel

La ville de Montréal pourrait attendre jusqu'à la fin du mois de mars 1980 avant de déposer au Conseil municipal son budget.

Le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, a indiqué hier que l'administration municipale attendrait que l'Assemblée nationale adopte les lois relatives à la réforme de la fiscalité municipale avant d'être en mesure de mettre au point le budget montréalais, lequel pour la première fois, coïncidera avec l'année de calendrier.

En fin de semaine dernière, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a annoncé qu'il accorderait trois mois de délais aux villes et municipalités pour l'adoption de leur budget, compte tenu des retards que l'Assemblée nationale pourrait mettre à étudier un projet de loi, comportant plus de 700 articles, dont elle n'a pas été encore saisie.

En principe, les villes et municipalités du Québec doivent avoir adopté leur budget annuel pour le 1er janvier 1980, date à laquelle entrera en vigueur la réforme de la fiscalité municipale.

Le gouvernement québécois, dans le discours du budget du ministre des Finances, a déjà fait connaître les principaux éléments de la réforme relative à la fiscalité des municipalités. Il vient de recevoir le second rapport du comité conjoint Québec-municipalités sur le financement des communautés urbaines et des commissions de transport.

Pour toutes les villes membres des communautés urbaines de Montréal et de Québec, ou de la communauté régionale de l'Outaouais, l'adoption d'un budget pourrait poser quelques difficultés étant

donné qu'elles ignorent les sommes qu'elles devront verser à ces organismes intermunicipaux.

Le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre DesMarais II, a lui aussi indiqué que l'adoption du budget pourrait être retardée de quelques semaines. Récemment, la CUM a rendu public un projet de budget, prévoyant des dépenses de plus de \$450 millions et des revenus dont les sources pourraient radicalement changer après la réforme. A titre d'exemple: un revenu de \$50 millions provenant de la surtaxe sur les immeubles évalués à \$100,000 et plus que le comité conjoint Québec-municipalités propose d'abolir.

Pour l'administration des services, les villes auront l'autorisation d'adopter des crédits mensuels en proportion de leurs dépenses de l'année précédente au même moment de l'année. Elles pourront aussi envoyer un compte provisoire à leurs contribuables.

Ces mesures extraordinaires, destinées à faciliter les opérations des administrations municipales, permettent aussi au gouvernement québécois de s'accorder trois mois de délai dans le cheminement législatif de la réforme de la fiscalité.

Elles ne devraient pas, cependant, modifier l'échéancier de l'administration montréalaise pour la perception des redevances et des taxes. Cet échéancier prévoit le premier janvier 1980 le renouvellement des licences et permis, le 1er avril, le paiement des taxes d'eau, de services et d'affaires, le 1er juin, le paiement de la taxe foncière générale (incluant le transfert du champ d'impôt foncier scolaire normalisé et le paiement de la taxe spé-

ciale olympique, et enfin, le 1er octobre, le paiement des taxes d'améliorations locales et du résidu de la taxe scolaire.

par André Tardif

L'affaire David Cross, un Amérindien de 28 ans tué par un agent de la Sûreté du Québec sur le territoire de la réserve de Kahnawake (Caughnawaga), samedi soir dernier à la suite d'une poursuite à haute vitesse, a eu un rebondissement hier à l'Assemblée nationale.

Le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, a révélé que les deux agents en question, MM. Robert Lessard et Gervais Ouellet, avaient été affectés pour le moment à du travail de bureau.

«Il s'agit d'une décision administrative dictée par le bon sens, et non d'une mesure disciplinaire qui serait inéquitable et inappropriée avant qu'on connaisse le résultat de l'enquête», a-t-il dit en réponse aux questions qui lui étaient posées.

M. Bédard a confirmé que Me Cyrille Delage avait été nommé enquêteur spécial dans cette affaire et qu'il travaillerait en collaboration avec la SQ ainsi que les gardiens de la paix de Kahnawake. Il a ajouté qu'il n'avait pas d'indication que l'enquête pourrait présenter des difficultés particulières, et qu'il fallait maintenant laisser l'appareil judiciaire suivre son cours.

«Il n'appartient ni au ministre de la Justice ni aux députés ni aux médias de porter jugement dans cette affaire, ni d'évaluer le degré et la nature de la responsabilité criminelle. Cela appartient exclusivement à l'appareil judiciaire», a-t-il dit.

En réponse aux questions du député libéral de Saint-Louis, M. Harry Blank, le ministre a révélé qu'il y avait des Amérindiens au sein de la SQ mais qu'ils ne travaillaient pas sur la réserve en raison de l'opposition du chef de la tribu, M. Andrew Delisle.

Aux yeux du député libéral de Mont-Royal, M. John Ciaccia, l'incident survenu à Caughnawaga n'est que le symptôme des autres problèmes qui existent. Il a demandé au premier ministre Lévesque de créer un comité spécial dans le but d'enquêter sur les relations entre la tribu Mohawk et la communauté qui l'entoure, dans le but d'éviter de futurs incidents.

«On essaie comme jamais de résoudre les problèmes avec les Amérindiens», a répondu M. Lévesque, soulignant notamment que des représentants du gouvernement étaient en relations continues avec eux, et qu'il avait lui-même participé à des rencontres avec le chef Delisle

### Les voleuses prises de remords

QUÉBEC (PC) — Quatre jeunes femmes du comté de Champlain ont été capturées après avoir commis un hold up parce qu'elles avaient... regretté leur crime.

Se baladant dans une voiture, le quatuor s'est arrêté dans une station service de Saint-Marc-des-Carières. Sous la menace d'un couteau, elles ont obligé un employé à leur remettre \$30 en argent.

Une demi-heure après avoir pris la fuite, les voleuses eurent des remords et décidèrent de retourner à la station de service pour remettre l'argent.

Alertés par l'employé du garage, des patrouilleurs de la Sûreté du Québec du poste de Portneuf ont réussi à arrêter le quatuor à Saint-Alban, dans le comté de Portneuf.

### Le procès de Pimparé et Guérin

## La Couronne fait une preuve d'actes criminels similaires

par Bernard Morrier

Plusieurs vols et viols, survenus entre le 27 juin et le 4 juillet dernier, la plupart aux environs de la Ronde et du pont Jacques-Cartier, ont été imputés hier à Normand Guérin et Gilles Pimparé, par plusieurs témoins appelés à déposer devant un jury, que préside le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure.

Pimparé et Guérin subissent actuellement leur procès pour meurtre au premier degré, en rapport avec la mort de deux adolescents, Chantal Dupont et Maurice Maril, qui, le 4 juillet dernier, avaient été jetés dans le Saint-Laurent, du haut du pont Jacques-Cartier, après avoir été partiellement étranglés.

Répondant aux questions du procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Bonin, une jeune fille de 19 ans a tout d'abord raconté qu'elle-même et son ami avaient quitté la Ronde vers minuit trente, le 27 juin, et qu'au moment où ils atteignaient l'auto de ce dernier, dans un stationnement voisin, ils avaient été accostés par deux individus armés, que le témoin a claire-

ment identifiés comme étant Pimparé et Guérin. Ceux-ci les ont forcés à diriger le véhicule vers l'île Charron.

Durant le trajet, Guérin, assis sur la banquette arrière avec la jeune fille, se serait contenté de forcer celle-ci à se dévêtir partiellement. Dans un stationnement, à proximité de l'hôtel Sheraton, Pimparé l'a violée, tout en lui passant une corde autour du cou.

L'ami de celle-ci a corroboré une partie du témoignage de la victime mais il a précisé ne pas avoir été témoin du viol.

Me Jean-Paul Braun, qui défend Guérin, a voulu savoir si ce témoin et son client n'avaient pas fumé de la marijuana, ce qui a été rapidement nié. En réponse au juge Boilard, il a ajouté qu'il ne connaissait aucun des deux accusés.

De son côté, un jeune homme de 17 ans a révélé comment lui-même et un copain avaient été humiliés, volés et battus, au moment où ils quittaient la Ronde, le 26 juin au soir.

C'est ainsi que sous la menace d'armes, Pimparé et Guérin les ont conduits sous le pont Jacques-Cartier, tout près d'un pilier, et qu'on les a

obligés à se mettre complètement nus. Durant le court trajet, un morceau de câble marin fut trouvé sur le sol par les agresseurs et, selon le témoin, l'un aurait dit: «Ça peut toujours servir». Les vêtements des deux adolescents ont été complètement fouillés et, dans l'un d'eux, il n'y avait qu'un billet de \$2, tandis que dans les souliers de l'ami du témoin, on aurait trouvé une petite quantité de marijuana.

Répondant aux questions de la défense, le jeune homme a dit ignorer que son copain aurait pu avoir cette drogue en sa possession. Au début de son témoignage, il avait dit que Pimparé et Guérin les avaient abordés pour leur vendre du «pot» mais que tous deux avaient décliné l'offre, parce que ça ne les intéressait pas.

Me Braun a soumis le témoin que lui-même et son copain avaient été battus parce qu'il y aurait eu une «irrégularité» dans une transaction de mari entre les quatre jeunes gens. Le témoin a vivement nié cette suggestion, précisant que lui et son comparse avaient été rossés, à coups de poings, de pieds et de crosses de revolver, en

Voir page 6: Pimparé

## La mort de l'Amérindien: les deux agents de la SQ sont confinés à du travail de bureau

par André Tardif

L'affaire David Cross, un Amérindien de 28 ans tué par un agent de la Sûreté du Québec sur le territoire de la réserve de Kahnawake (Caughnawaga), samedi soir dernier à la suite d'une poursuite à haute vitesse, a eu un rebondissement hier à l'Assemblée nationale.

Le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, a révélé que les deux agents en question, MM. Robert Lessard et Gervais Ouellet, avaient été affectés pour le moment à du travail de bureau.

«Il s'agit d'une décision administrative dictée par le bon sens, et non d'une mesure disciplinaire qui serait inéquitable et inappropriée avant qu'on connaisse le résultat de l'enquête», a-t-il dit en réponse aux questions qui lui étaient posées.

M. Bédard a confirmé que Me Cyrille Delage avait été nommé enquêteur spécial dans cette affaire et qu'il travaillerait en collaboration avec la SQ ainsi que les gardiens de la paix de Kahnawake. Il a ajouté qu'il n'avait pas d'indication que l'enquête pourrait présenter des difficultés particulières, et qu'il fallait maintenant laisser l'appareil judiciaire suivre son cours.

«Il n'appartient ni au ministre de la Justice ni aux députés ni aux médias de porter jugement dans cette affaire, ni d'évaluer le degré et la nature de la responsabilité criminelle. Cela appartient exclusivement à l'appareil judiciaire», a-t-il dit.

En réponse aux questions du député libéral de Saint-Louis, M. Harry Blank, le ministre a révélé qu'il y avait des Amérindiens au sein de la SQ mais qu'ils ne travaillaient pas sur la réserve en raison de l'opposition du chef de la tribu, M. Andrew Delisle.

Aux yeux du député libéral de Mont-Royal, M. John Ciaccia, l'incident survenu à Caughnawaga n'est que le symptôme des autres problèmes qui existent. Il a demandé au premier ministre Lévesque de créer un comité spécial dans le but d'enquêter sur les relations entre la tribu Mohawk et la communauté qui l'entoure, dans le but d'éviter de futurs incidents.

«On essaie comme jamais de résoudre les problèmes avec les Amérindiens», a répondu M. Lévesque, soulignant notamment que des représentants du gouvernement étaient en relations continues avec eux, et qu'il avait lui-même participé à des rencontres avec le chef Delisle

en vue de résoudre les problèmes de façon permanente.

Au sujet du corps policier de la réserve, le chef Delisle précisait lundi, au cours d'une conférence de presse, qu'il se composait uniquement d'Amérindiens de la réserve «parce qu'ils sont les seuls à comprendre les problèmes de nos frères».

Jusqu'en mai dernier, la SQ y avait un détachement en poste qui comprenait des Amérindiens. Mais ces agents ont été congédiés et remplacés par de nouveaux agents de la paix dont les responsabilités, au sens de la loi, sont beaucoup plus limitées que celles d'un policier.

Au nombre de 10, ces agents ont subi un entraînement dans un cégep, grâce à une subvention de \$12,000 du ministère fédéral des Affaires indiennes. Ottawa a même offert de défrayer leur salaire, mais à la condition que le ministre Bédard reconnaisse officiellement leur existence, problème qui n'est pas encore résolu.

M. Delisle a commenté que sa tribu n'avait que faire des subventions du Qué-

bec si ses agents devaient en retour répondre à la SQ. Il avertissait même la SQ, dans le cadre de l'enquête sur la mort de M. Cross, de ne pas envoyer de représentants sur son territoire car ils seraient arrêtés, «pour leur propre protection». Un porte-parole de la SQ a déclaré que dans les circonstances, ses agents avaient reçu l'ordre de ne plus aller sur ce territoire.

Les funérailles de David Cross ont eu lieu hier après-midi dans un climat très émotif, en présence de son épouse, de ses deux jeunes enfants et de quelques 400 des 5,400 habitants de la réserve. La victime, un spécialiste des armatures d'acier comme plusieurs de ses concitoyens, jouissait d'un congé de quelques jours avant de retourner à son travail au New Hampshire.

D'après plusieurs témoins oculaires, M. Cross a été abattu alors qu'il tentait de libérer son jeune frère Matthew de l'auto-patrouille des agents Lessard et Ouellet, armé d'un gourdin. Tous deux avaient été pris en fuite depuis l'île de Montréal jusqu'à la réserve en passant par le pont Mercier.

L'émotivité qui s'est emparée de plusieurs membres de la tribu à la suite de ce que le chef Delisle a qualifié de meurtre, a eu des suites dans la nuit de lundi à mardi quand trois jeunes femmes de la réserve, Milles Barbara Norton Homer, Sherry Delisle et Katy McComber, ont volé successivement deux voitures-taxi après avoir assommé et blessé les conducteurs, MM. Raymond Lefebvre, de Châteauguay, et Fernand Giroux de LaSalle.

Toutes trois sont détenues à la prison de Valleyfield, et elles devront répondre à plusieurs accusations dont celle de tentative de meurtre. Hier, le chef Delisle s'est publiquement dissocié de ce que certains policiers considèrent comme une vengeance à la suite de la mort de David Cross, et il a répété que personne ne devrait avoir peur de séjourner à Kahnawake.

Hier également, à Ottawa, le ministre des Affaires indiennes, M. Jake Epp, a indiqué aux Communautés qu'il se rendrait à Kahnawake lundi prochain afin d'y discuter notamment les questions relatives aux activités policières sur la réserve.

## RELATIONS DE TRAVAIL 2 OUVRAGES D'ACTUALITÉ

### 1. "DIRIGER une entreprise non-syndiquée"

par Roger J. Bédard, c.r.i.

L'aménagement des relations de travail à l'ère post-syndicale. Les moyens pratiques pour conserver le statut d'entreprise non-syndiquée. Vient de paraître.

### 2. "Les Relations de Travail au Québec"

du même auteur.

Un bilan de nos relations de travail. Une analyse des causes de la situation présente en ce domaine au Québec. Les perspectives d'avenir. Publié en nov. 1978.

CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR

#### Veillez m'expédier:

.....exemplaire(s) "Les Relations de Travail au Québec", \$7.50 l'exemplaire.

.....exemplaire(s) de "DIRIGER une entreprise non-syndiquée", \$7.50 l'exemplaire.

Ajouter \$0.30 par volume pour frais de poste.

NOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL .....

Les éditions du chef d'entreprise inc.  
9525 Christophe-Colomb, suite 3  
Montréal, P.Q.  
H2M 2E3

## Fiducie du Québec

dépôts garantis 1 1 3/4

- dépôt initial minimum \$1 000
- 3, 4 et 5 ans intérêts versés annuellement

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne

La Fiducie du Québec a préparé à votre intention un dépliant sur les Dépôts Garantis. Pour obtenir ce dépliant, venez ou téléphonez-nous.

Fiducie du Québec Service à la clientèle, Modes d'épargne

Montréal:

1, Complexe Desjardins

(514) 281-8840

De l'extérieur, composez sans frais

1-800-361-6840 (demandez le poste 8840)

Nouvelle succursale de Laval:

Place Val des Arbres, Tour A

1600 est, boulevard Saint-Martin

(514) 668-5223

De l'extérieur, composez sans frais

1-800-361-3905

desjardins

# L'étrange décision de Rodrigue Biron

On savait que l'Union nationale éprouvait de graves difficultés. Mais l'annonce de sa dissolution à retardement est à la fois surprenante et attristante. La manière dont s'y prennent M. Biron, son conseil exécutif et son groupe parlementaire pour abattre l'oïseau blessé est une illustration du malaise profond de l'UN, bien plus qu'une solution à ses problèmes.

Depuis la mort de Daniel Johnson, à l'automne de 1968, cette formation a survécu à des tribulations et des blessures qui auraient pu l'emporter quatre ou cinq fois. Au cours des trois dernières années, en particulier, les malheurs se succèdent: désaffectation galopante de sa clientèle traditionnelle, affaiblissement de ses effectifs dans les régions où le parti conservait des assises solides, inaptitude à définir une voie originale et attrayante dans une conjoncture d'extrême polarisation, insuffisance des ressources financières, défection de deux députés, inconstance du chef... Plus récemment, la situation s'est à ce point détériorée que le parti a refusé de s'engager dans la bataille des partielles: quand un parti s'abstient d'affronter l'électorat, le sachant d'avance hostile ou indifférent à sa cause, c'est qu'il se dérobe à sa raison d'être.

Le communiqué dans lequel le chef annonçait hier sa décision est consternant. M. Biron reconnaît dans son texte qu'une formation politique de tendance plus conservatrice que les deux autres grands partis, ce qu'il appelle un parti de droite, est absolument nécessaire à la société québécoise; il forme le vœu que s'y regroupent, au lendemain du référendum, toutes les forces politiques qui partagent cet idéal; il lance une entreprise de réunification. Mais il fait ensuite son autocritique: hélas, écrit-il, dans sa forme actuelle « et sans changement important », l'UN est incapable d'attirer chez elles les « tenants d'une force de droite ». Il décide donc de préparer un congrès qui se réunira après le référendum pour fonder un parti et choisir un chef.

Une question vient aussitôt à l'esprit: pourquoi l'Union nationale ne joue-t-elle pas ce rôle de réunification qui, normalement, lui incomberait? Pourquoi se condamner à disparaître quand elle pourrait, moyennant des changements de structure, de programme et de personnel, rassembler tous les éléments intéressés à la rallier, y compris les conservateurs du Québec?

À ces questions, les milieux politiques et l'entourage du leader apportent diverses réponses. On rappelle d'abord que le Parti conservateur du Canada, inexistant au Québec, veut fonder ici un mouvement solide dont il est cependant disposé à respecter l'autonomie d'action. Le sénateur Lowell Murray, l'un des principaux organisateurs du premier ministre Clark, de même que M. Roch LaSalle, intégrant du PC au Québec, sont presque impatients de jeter les bases de cette formation. Il est même envisagé de convoquer la réunion de fondation au printemps.

Le Parti conservateur, plutôt que de créer une nouvelle structure politique au Québec, aurait avantage à établir des liens organiques et fonctionnels avec une Union nationale modifiée et rajeunie. Une nouvelle formation créée par les conservateurs sera regardée comme le bras québécois du PC, actionné depuis Ottawa ou, au mieux, dirigé de Québec suivant les directives émanant du parti national. Telles ne sont pas, dit-on, les intentions de M. Clark et ses collègues qui s'efforceront au contraire d'octroyer à ce parti une autonomie aussi grande que celle dont jouit le PLQ à l'égard du PC.

Quelle que soit la sincérité des motifs qui animent le chef du Parti, il reste qu'une formation conservatrice nouvelle au Québec n'aura ni l'authenticité ni le prestige que revêt aux yeux des citoyens de la province un groupe comme l'Union nationale, fût-il très faible présentement.

On apporte encore d'autres explications pour tenter d'éclairer la décision annoncée

hier par M. Biron. Certains éléments isolés seraient tentés d'adhérer à une formation de droite dont l'Union nationale formerait le noyau principal, mais à la condition que celle-ci disparaisse pour donner naissance à un parti portant un nom nouveau. On songe ici à MM. William Shaw, ex-unioniste devenu indépendant, Camil Samson, démocrate-credentiste, et Rodrigue Tremblay, ex-ministre dans le gouvernement Lévesque. M. Tremblay, on l'a dit, serait un aspirant naturel à la succession de M. Biron s'il décidait d'entrer dans l'UN et de briguer le leadership. Mais on ne voit pas pourquoi il serait nécessaire de démanteler l'UN pour réaliser cette opération. Un congrès de leadership, suivi d'un congrès d'orientation, suffirait à transformer cette structure qui pourrait accueillir des conservateurs du Québec et les partisans des divers groupuscules de droite.

Enfin, on signale que le leadership de M. Biron est une source d'insatisfaction et que celui-ci, de toutes manières, se propose de mettre un terme à son expérience de chef, moins heureuse qu'il ne l'aurait souhaitée. C'est peut-être là qu'est la clé du problème de l'UN.

Le problème fondamental de l'Union nationale au cours de la dernière décennie est celui du leadership. Après la mort de Daniel Johnson, ce parti n'a pas réussi à se donner un chef capable d'inspirer ses militants et d'offrir à la population une image de dynamisme et de force. L'UN croyait avoir trouvé en M. Biron le jeune homme d'affaires, efficace et crédible, qui rebâtirait le parti et proposerait des politiques novatrices. Plutôt que de saborder le parti pour susciter la naissance d'une hypothétique formation de droite, M. Biron devrait plutôt se retirer de la direction, céder l'intérim à Maurice Bellemare, qui incarne la légitimité et la continuité, et prévoir pour le début de l'été 80 un congrès d'orientation et de leadership.

Michel ROY

## LE TRÈS AU DEVOIR

### Le trèfle, plante blanche à quatre feuilles

LE DEVOIR a toujours eu, du moins à ma connaissance, l'éthique professionnelle de ne pas publier d'articles injurieux.

L'article de Lise Noël: « L'Église catholique et la femme », en page 5 du journal du 19 octobre, aurait dû, d'après la tradition du DEVOIR, ou bien ne pas être publié, ou bien ne pas occuper la place privilégiée qu'il a eue. (Celle des articles du samedi de Jacques Dufresne, par exemple).

Lise Noël croit faire de l'histoire en glanant ici et là des

faits non vérifiés, des citations hors texte, des gestes isolés de personnages. Elle pratique le transfert de responsabilité d'un individu à un autre occupant le même poste; elle a recours à des associations gratuites: pape, ayatollah, pour ne citer qu'un exemple. Le tout est analysé sans faire la part des circonstances de temps et de lieux, dans la direction d'une conclusion émise à l'avance.

Dans une prairie, en y cherchant bien, on peut toujours trouver quelques trèfles blancs et quelques trèfles à

quatre feuilles. La logique qui me ferait conclure que le trèfle est une plante blanche à quatre feuilles est la même logique qu'emploie Lise Noël dans son article.

On avait été habitué au DEVOIR, du moins depuis les quelque 20 ans dont j'ai pu témoigner, à plus de rigueur intellectuelle et à plus de respect d'autrui. Il est indigne du DEVOIR de tolérer, dans ses pages, de tels sophismes simplistes au service d'une haine mal contenue.

G. VILLENEUVE  
Montréal, 20 octobre

### La Scouine: du bon théâtre ignoré

Alors que les compagnies de théâtre établies à Montréal s'embourbent dans des productions qui n'apportent souvent rien de neuf, de jeunes comédiens présentent devant des salles vides une adaptation originale et enrichissante d'un des plus beaux romans de notre littérature: *La Scouine* d'Albert Berge.

Des critiques ont été

franchement dévalorables, est-ce à croire que ceux-ci ne comprennent pas que le répertoire de demain se forge des pièces de qualité présentées et ignorées aujourd'hui.

Le travail de Lorraine Pntal est à souligner: son adaptation savante et son jeu, d'une rare intensité, ne peuvent être ignorés plus longtemps. Aussi,

l'ensemble de l'interprétation et de la production, d'une qualité rare, nous fait réfléchir et nous touche profondément.

Que ceux qui croient connaître le théâtre se déplacent pour voir ce spectacle et ils auront sûrement beaucoup à apprendre...

Stéphane LÉPINE  
Sainte-Marcelline, 14 octobre

### L'Église catholique et la femme

Au lendemain de l'annonce de l'attribution du prix Nobel de la paix à Mère Teresa, je lis l'article de Lise Noël publié dans LE DEVOIR du 19 octobre: *L'Église catholique et la femme*.

sur le pape, sur la place de la femme dans l'Église catholique et sur le sacerdoce des femmes. J'ai l'impression qu'on aurait un autre son de cloche.

Je n'ai pu faire autrement que penser: s'il est bon parfois d'exprimer ses récriminations en public, il est encore meilleur d'agir en faisant le bien. Il serait intéressant de savoir ce que pense Mère Teresa

publiquement l'Église qu'on l'améliore. Les vrais réformateurs ce sont ceux qui, comme François d'Assise, Catherine de Siègne, Mère Teresa ont préféré humblement mais ef-

ficacement agir à l'intérieur même de l'Église en payant de leur personne et de leur générosité.

C'est par des femmes comme Mère Teresa que la condition de la femme dans l'Église s'améliorera. L'agressivité engendre l'agressivité, la douceur engendre la douceur.

Marc ROY,  
Montréal, 20 octobre

### Des retombées économiques explosives

Par quelle aberration morale en est-on rendu à considérer le choix entre les avions F-16 et F-18 sous l'angle principal des retombées économiques? (par exemple dans LE DEVOIR du 18 octobre dernier). Ces chasseurs sont avant tout des instruments de destruction et de guerre et il faudrait évaluer leur développement économique dans d'autres secteurs d'activité. C'est un peu comme si le gouvernement tentait d'augmenter le nombre d'accidents d'automobiles pour accroître

l'activité économique des ambulances, des hôpitaux et des vendeurs de ferraille.

On prêche beaucoup le désarmement; il faudrait bien qu'un pays commence à donner l'exemple. Le Canada serait bien placé pour faire un coup d'éclat en renonçant à ce gaspillage de \$2.4 milliards dont une partie pourrait contribuer aux efforts de paix entre les hommes.

Pourquoi ces avions? Le Canada n'a pas d'ennemis et filer à la vitesse du son armé de bombes puissantes n'est pas un moyen de se faire de nou-

veaux amis. Ces chasseurs ne serviront qu'à amuser la soldatesque et à enrichir les fabricants d'armes.

Plutôt que d'écouter les militaires et les puissants lobbies des multinationales essayer de vendre ces appareils avec le bonbon des retombées économiques, il faudrait plutôt que le gouvernement fasse preuve de plus d'initiative avec une réduction des dépenses militaires et une réallocation plus économique de ces milliards.

Louis DUCHESNE  
Québec, 18 octobre

### Rue de l'Oratoire

(Lettre adressée à Jean Drapeau, maire de Montréal).

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par sa section Outremont-Côte-des-Neiges, vient, par la présente, déposer devant l'autorité que vous représentez, la requête suivante: changer le nom de Queen Mary Road en celui de rue de l'Oratoire.

Avons-nous besoin d'insister: l'Oratoire Saint-Joseph marque, cette année, son 75e

anniversaire; l'Oratoire appartient désormais, et depuis longtemps, à l'histoire de Montréal; il est l'un des édifices les plus beaux de notre ville et sa coupole sert de point de repère tant sur terre que du haut des airs. On peut même dire que l'Oratoire Saint-Joseph est la principale marque d'identité tangible du Montréal métropolitain.

Ce n'est certes pas au maire actuel de Montréal que l'on

apprendra la fierté que ressentent les Montréalais devant ce gigantesque monument. C'est pourquoi nous estimons le temps venu de donner à la route qui y mène le seul nom qui lui convienne, celui de rue de l'Oratoire.

Marcel CHAPUT  
pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, section Outremont-Côte-des-Neiges  
Montréal, 21 octobre.

### Majorité silencieuse, cessez de l'être!

Bravo pour tous ceux qui ont le courage d'écrire leur colère ou leur désapprobation en ce qui a trait à la grève de la CTCUM et de toutes les grèves en général.

Tout le monde le dit, tout le monde le sait, les grèves, c'est l'affaire d'une minorité; mais d'une minorité agressive, effrontée et décidée à faire la grève à n'importe quel prix!

Je reviens à vous, majorité silencieuse, qui êtes assez in-

telligente pour comprendre qu'en temps de crise et d'inflation, les grèves ne font qu'accroître ce phénomène au lieu de le contrer, de grâce, joignez-vous à tous ceux qui protestent. Cessez de vous laisser manipuler, surveillez vos affaires et ne vous laissez pas embarquer dans de pareilles galères, c'est vous qui y perdrez. Fini les folies, on ne veut plus de grèves.

C'est la grâce que je « me » et « vous » souhaite...  
Margot GAGNIER  
BOUCHER

### L'ami de l'homme

(Lettre adressée à M. Pierre Dupuis, auteur d'un témoignage paru le 10 octobre).

S'il est certain que les fortes densités de population animales créent des problèmes majeurs dans certaines grandes villes des USA il est moins certain qu'on observe ici des phénomènes comparables. Nos grandes villes québécoises n'ont pas d'embellie à faire face à des colonies d'animaux errants, sous-alimentés, malades et croupissant en déshérence qui finissent par être ramassés morts ou vivants par les services de récupération des fourrières municipales.

Ces animaux, souvent porteurs de germes, constituent un risque épidémiologique et peuvent être un facteur de contamination pour l'homme. Tou-

tefois, dans plusieurs municipalités du Québec, il y a des sociétés protectrices des animaux dont un des objectifs est de récupérer les animaux errants qui n'ont pas de gîte et qui doivent lutter quotidiennement pour trouver leur pitance. Reste donc, par la force des choses, à considérer le cheptel animal urbain que constitue l'ensemble des animaux de compagnie. D'une façon générale, ce sont des animaux bien alimentés qui possèdent un foyer, un ou plusieurs maîtres, et qui sont suivis par des vétérinaires qui voient à leur bon état de santé par l'application de mesures prophylactiques et de moyens thérapeutiques.

Selon vos dires, les animaux produisent quotidiennement des tonnes d'excréments qui exacerbent la capacité de régénération de la nature. À ma connaissance, les selles d'animaux sont biodégradables et je vous recommande de comparer leur période de demi-vie à celle des isotopes radioactifs utilisés dans les centrales thermonucléaires. Vous en viendrez peut-être à différencier la souillure de la pollution. Les feuilles qui tombent des arbres à l'automne, polluent-elles?

Quant à la présence inopportune d'excréments sur les terrains publics, ne relève-t-elle pas du manque de civisme de certains propriétaires qui évitent de les ramasser? Ne vaudrait-il pas mieux sensibil-

Jacques DORAS  
médecin-vétérinaire  
Québec, 16 octobre

## INACTIVITÉ

# Road to Alaska

par Robert Décaré

Les États-Unis s'approprieraient à utiliser la mer, internationale, plutôt que le territoire canadien, pour transporter le pétrole d'Alaska. Appelés à choisir entre un pipeline, qui présente moins de danger pour l'environnement, et des pétroliers, dont la courte histoire est intimement liée aux horreurs de la pollution, nos grands voisins du sud ont la partie facile: non seulement pourraient-ils contrôler à volonté la circulation de pétroliers qui leur appartenaient — le pipeline en soi canadien, ne serait pas aussi sûrement manipulable — mais de plus les rives menacées de pollution seraient-elles surtout les rives canadiennes... Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, s'ils choisissent une route qui assure leur autonomie énergétique sans trop mettre en danger la qualité de leurs eaux.

Dans un aide-mémoire remis aux autorités américaines, il a rappelé la fermeté de ses intentions et son souci premier de réduire au strict minimum les risques de pollution, et a exprimé le désir de discuter de la question avec le président Carter quand celui-ci sera des nôtres, les 9 et 10 novembre prochains.

Les arguments, du côté canadien, sont en principe convaincants. Une étude récente, menée par le service des garde-côtes, ne révèle-t-elle pas qu'en plus des possibilités de catastrophe, les probabilités d'une fuite de quelque 400 tonnes d'huile sont de l'ordre de 75% à tous les 20 ans, qu'il y a une chance sur mille, tous les ans, qu'un accident ne soit évité que de justesse, et que la région la plus touchée, même si l'accident se produisait à l'extérieur des eaux canadiennes, serait celle de l'île de Vancouver. Un gouvernement sensé, serait-il tenté de croire, fût-il le plus fort au monde, ne sau-

rait résister à de telles statistiques ni s'engager dans une aventure tellement susceptible d'entraîner l'asphyxie des rives d'un pays amis.

Et pourtant... Rien n'est moins certain que la sympathie d'un voisin en mal d'autonomie. Les États-Unis savent, depuis que le pétrole est devenu l'instrument de chantage par excellence du monde industrialisé, ce qu'il en coûte de devoir s'approvisionner ailleurs. Ils découvrent ce que c'est, que de vivre dans la dépendance. Ils ont davantage besoin, en ce moment, d'autosuffisance en matière de pétrole, que de protection de l'environnement, fût-il leur. Et le Canada, si ami soit-il, si envahi soit-il par les capitaux américains, si acquis soit-il à la culture américaine, n'en est pas moins un pays étranger, aussi étranger, en termes politiques, que tous les pays exportateurs de pétrole.

Les préoccupations canadiennes sont d'autant moins reconnues, à Washington, que les Américains, en

début de campagne électorale, sont en pleine crise de leadership, et que leur Président, en mal de popularité, voudra jouer au maximum la corde du nationalisme américain et cherchera à couper, de la façon la plus spectaculaire possible, tous les liens qui peuvent donner à son peuple l'impression de dépendance. Quel triomphe, pour un président, que de préférer les pétroliers américains au pipeline canadien!

Les membres de l'Opposition auront beau reprocher à M. Clark, sa mollesse, le premier ministre canadien aura beau reprocher au président Carter son mépris de l'environnement, les États-Unis feront ce qu'ils voudront, comme il leur plaira. On peut bien rêver d'une politique continentale, mais quand des provinces d'un même pays ne parviennent pas à s'entendre entre elles relativement au partage de leurs ressources naturelles, c'est se leurrer que de croire que deux pays réussiront là où elles échouent.

## REPRIQUE

# Libres blancs et blancs de mémoire

par Rolande Allard-Lacerte

Dans un article sérieux, documenté, M. Jean-Paul de Lagrave suggère une enquête publique sur la presse écrite qui est plutôt mal en point au Québec: « L'information écrite affronte son heure de vérité au Québec. Les quotidiens voient leurs rangs se décambrer. Des périodiques chancellent. Dans l'ensemble de la presse, les lecteurs diminuent à vue d'oeil. L'information écrite accompli une chute vertigineuse dans l'indifférence quasi générale de la collectivité ».

Devant tant de déboires où sont mis en cause les lecteurs indifférents, les journalistes plus ou moins bien formés et compétents et le contenu des journaux, une commission spéciale après beaucoup de temps et d'argent remettrait un livre blanc

(un nom bien révélateur pour parler de ceux qui, effectivement, ne lisent pas) probablement rempli de jugements judicieux, de vœux pieux et de recommandations inutiles. Il est permis de se demander si une telle somme d'efforts en vaut... le coût.

En vérité, dans son article, M. de Lagrave énonce lui-même la cause première de cet enlèvement des médias d'information: la désaffectation du public. Tout simplement. « Un Québécois sur trois ne lit aucun journal, quotidien ou hebdomadaire (...) En 1960, 20 pour cent des Montréalais ne lisaient pas régulièrement un quotidien. Ce pourcentage était en 1977 de 37 pour cent. La situation était semblable à Québec ». Une commission d'enquête n'y pourrait pas grand chose car « on peut ame-

ner le cheval à la rivière mais on ne peut pas le forcer à boire » comme répètent les parents des nombreux enfants en rupture prématurée d'études sous les prétextes les plus divers dont le plus courant « je ne suis pas motivé » revient comme un leit-motiv.

Évoquant la mort de deux quotidiens cette année, à Montréal, l'historien écrit: « Entre-temps, le *Journal de Montréal* a enlevé à *La Presse* son titre de « plus grand quotidien français d'Amérique ». De plus, le tirage de cette feuille monte en flèche ». Faut-il vraiment enquêter sur la disparition des feuilles mortes, la formation des journalistes « étudier les cours donnés dans les collèges et les universités concernant l'information écrite » ou encore « analyser le contenu des journaux au cours des cinq dernières années » pour finalement en arriver à cette conclusion brutale: « Il ne faut pas en donner plus que le client en demande »?

Déjà, Radio-Canada a compris et s'ajuste. Pour rivaliser avec ses concurrents « populaires », ce qui n'est pourtant pas son rôle, elle a, aux heures d'écoute favorables, remplacé ses émissions intelligentes par des émissions susceptibles de toucher l'auditeur dit moyen et dont le but semble celui de le rendre plus moyen encore. Cet auditeur-type, on doit déjà avoir son profil en filière. D'après le réseau national, il semble correspondre plus ou moins à celui du travailleur fatigué qui rentre le soir et « ne veut rien savoir », selon l'expression populaire. Un buveur de bière qui, à la fin de sa journée de labeur, ne veut pas de problèmes puisqu'il n'y a pas de solution. Du pain et des jeux. De la bière et des crustacés. Des faits crustallants et des titres racoleurs. C'est ça qui fait qu'un gars est satisfait. Cet auditeur-type réclame (après suggestions maintes fois répétées) « celle qui prend en douceur » il ne faut donc pas le violenter quand il se déchaîne devant l'autre « travail à la chaîne » avant d'aller dormir pour mieux recommencer demain.

Du tac au tac. De toc au toc. À cause de mon oncle. Les tannants. Cinq fois rien. Voulez-vous gagner des prix? La gratouille. Tout d'un

coup. Tout ou presque. C'est pas cher. Le dix et le deux pratiquent les voisinage et cousinage comme les maillons d'une même chaîne, voués à une sorte d'interchangeabilité de la spécificité! Les émissions d'information sont allégées, aérées, abrégées, pré-digérées. De crainte de tomber dans l'élitisme — plus redoutée que l'éthylisme — on attend que les grands enfants soient tous au lit pour présenter (si les sports le permettent) des films de qualité, des « Rencontres » de choix.

Pourquoi les membres de la commission d'enquête suggérée devraient-ils « créer un comité de juristes susceptibles de voir comment l'État pourrait légiférer pour améliorer la situation? » À quoi bon miser sur l'État puisque Radio-Canada — créature de l'État s'il en est une — se comporte déjà de la façon que l'on sait alors que cette société n'a pas, ou ne devrait pas avoir, les contraintes budgétaires des réseaux privés? En somme, le réseau national s'ajuste aux goûts prédominants du public, son message est clair, il ne se distingue plus des autres. Chers auditeurs, rêvons d'un météo au beau fixe. Révons de gagner le gros lot à la loto et de voir gagner les Expos. Tout le reste est littérature.

Faut-il nécessairement une commission d'enquête pour en arriver à proposer au DEVOIR de publier, en bon, chaque jour, un billet de loto à découper le long de la ligne pointillée? Ou pour aider ce quotidien à solutionner ses problèmes, aigus, de distribution? De mémoires, blancs de mémoire et livres blancs nous sommes déjà abondamment comblés. Les médias deviennent médiocres quand ils ne veulent plus servir la collectivité mais l'asservir ou servir à l'abruti davantage. Et si Pierre Albert a écrit: « La consommation des journaux et périodiques est encore un critère très révélateur du degré de développement d'un pays » M. Péladeau n'a pas besoin d'éclaircir longuement pour illustrer, quotidiennement, noir sur blanc, ces propos. Au sommet de son empire, ce tzar de la presse écrite et lue — et dont le seul problème est le manque de papier — doit bien rire, même s'il n'y a pas de quoi.

## BRIE

# Les priorités prioritaires

Le gouvernement péquiste a un mal de chien à passer son message référendaire. Partout où il va porter la bonne parole de son projet des deux derniers siècles: la souveraineté-association, Monsieur Lévesque arrive mal à faire décoller son discours historique.

Les gens de Maisonneuve, dont le pain et les services quotidiens menacent de ne pas leur être donnés aujourd'hui, se disent que demain est un autre jour et qu'il est moins urgent de savoir si un Québec libre, c'est un droit d'aïeune. Pour l'instant, le plat de lentilles leur tient au ventre.

Céline, cet écrivain qui ne savait où donner du désespoir, écrivait: « Quand on n'a

pas d'argent à offrir aux pauvres, il vaut mieux se taire. Quand on leur parle d'autre chose que d'argent, on les trompe, on ment, presque toujours. »

Mais ce ne sont pas que des pauvres qui pourchassent M. Lévesque partout où il passe. Les grévistes de la SAQ ne lâchent pas d'une semelle. De l'argent, ils en veulent plus, et de la sécurité aussi.

Alors Monsieur Lévesque apaise, rectifie, s'esquive pour être rattrapé aussitôt.

« Décidément, doit se dire le premier ministre, il y a trop de choses à comprendre en même temps. Et ce ne sont que des partiels! »

Albert BRIE

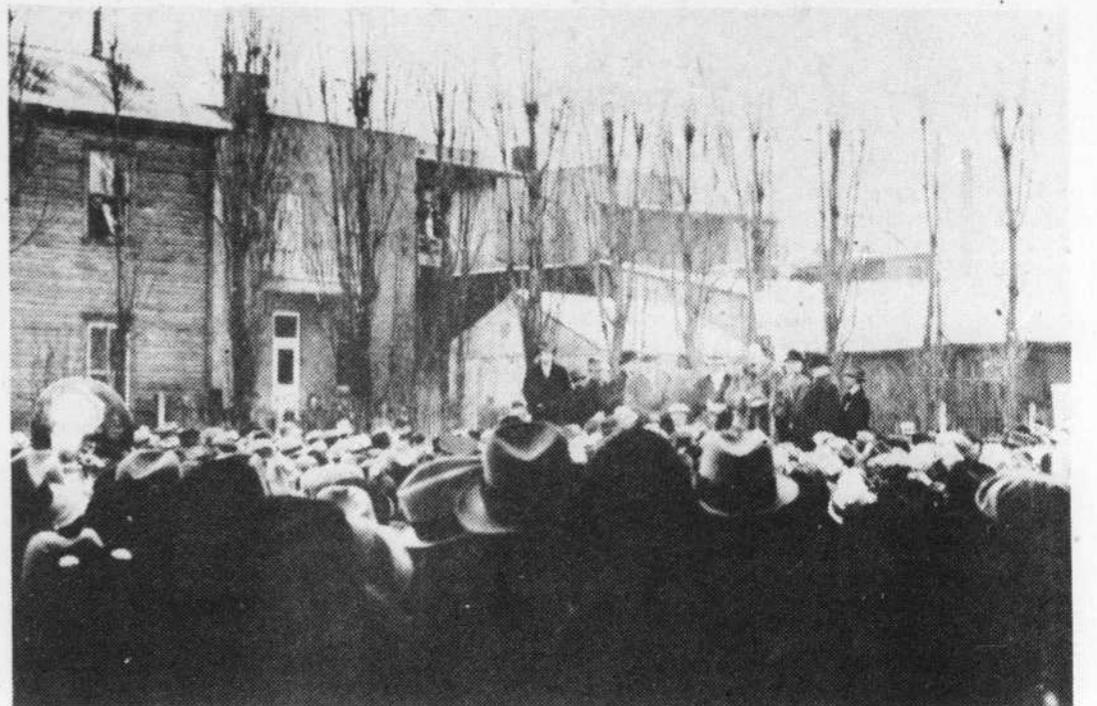
LE DEVOIR est publié par l'impression Populaire société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Z 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les adresses sont situées à 9130, rue Bonin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENTS: Édition quotidienne: \$65 par année, six mois: \$36, trois mois: \$24. À l'étranger: \$70 par année, six mois: \$38, trois mois: \$27. Édition du samedi: \$19 par année. Édition hebdomadaire: \$1,50 par semaine. Tarif de facturation: le service par la poste adossé sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement au numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)



Louis-Alexandre Taschereau, entouré de ses ministres David et Galipeault. Archives de La Presse, Montréal.



Maurice Duplessis et Paul Gouin, à Québec, le 15 décembre 1935. (Archives Publiques du Canada, collection nationale de photographies, PA-74628.)

# Il y a 50 ans, le Krach

## 3) Les politiques de l'impuissance

par Robert Migner

La grande dépression bouleverse les comportements politiques des contemporains, et plus d'un observateur doit apprendre une nouvelle grammaire des conduites électorales, avec ses règles obligatoirement définies par le contexte de crise économique généralisée. À Québec, le vieux régime de Louis-Alexandre Taschereau s'effondre, et le « fin renard » doit céder le pouvoir à l'agronome Adélard Godbout, qui mordra bientôt la poussière devant Maurice Duplessis. Côté métropole, les Montréalais élisent à la mairie Camillien Houde (1928-32), Fernand Rinfret (1933-34), Camillien Houde (1934-36), un Adémir Raynault (1936-38), et toujours Camillien Houde (1938-40), qui domine la décennie. Du côté anglo-canadien, émergence du socialisme à la James Woodsworth, du créditisme biblique à la William Aberhart, et du populisme ontarien à la Mitch Hepburn. Au fédéral, il y a le libéral King, puis le tory Richard Bedford Bennett, puis encore Mackenzie King.

Beaucoup d'électeurs espèrent une solution à la crise en remplaçant les équipes dirigeantes, en essayant de nouveaux systèmes. On vote beaucoup plus qu'auparavant, durant ces années trente de malheur. Il y a baisse de l'apathie politique, naguère définie par l'historien Moses Finley, comme la distance que les masses perçoivent entre le pouvoir, et leur capacité de l'influencer.

### La fin de la dynastie libérale

Pour comprendre politiquement Louis-Alexandre Taschereau, dauphin et successeur de Lomer Gouin, il faut savoir que l'homme a appris sa science du gouvernement en période de prospérité, à une époque aussi où les libéraux régnaient tant à Ottawa qu'à Québec. Lorsque Taschereau se fait le défenseur de l'autonomie provinciale, il s'adresse à un premier ministre fédéral libéral, King, et tout se fait en famille rouge élargie. Le principal conseiller constitutionnel de Taschereau, l'avocat Aimé Geoffrion, est également l'aviseur de Mackenzie King. Si bien que lorsque les conservateurs de Richard Bennett prennent le pouvoir, à Ottawa, en 1930, Taschereau ne sait plus comment faire. Il a perdu son *know how*. Il n'a plus d'expérience. Même chose en politique intérieure: Taschereau ne jure que par l'équilibre budgétaire, et son gouvernement est un gouvernement d'affaires. Et lorsqu'il n'y a plus d'affaires, c'est le tilt.

Lors de l'élection provinciale du 24 août 1931, l'équipe de Taschereau vainc difficilement sur le plan du vote populaire, les conservateurs du chef de l'opposition et maire de Montréal, Camillien Houde, qui, bouddiné dans les plus élégants costumes, a promis des mesures sociales, et surtout ce crédit agricole à deux pour cent d'intérêt qui lui a valu l'appui

d'un grand nombre de ruraux. Mais le régime Taschereau s'épuise, mécontente, et la corruption se généralise, devient véritable fléau administratif. De tous les coins du Québec, des « Jeunes Turcs » libéraux contestent le leadership du fin renard, qui en est à ses dernières pirouettes. On se regroupe autour de l'humaniste Paul Gouin, le fils de sir Lomer, et c'est la mutinerie qui éclate maintenant au grand jour. L'Action libérale nationale vient de naître. Le nouveau chef conservateur depuis la convention de Sherbrooke d'octobre 1933, Maurice Duplessis, qui a longtemps attendu son heure, propose illico une alliance électorale aux libéraux dissidents, en promettant, la main sur le cœur, d'endosser leur programme de réformes économiques et sociales. En deux élections (1935 et 1936), après avoir mis à jour tout un panier de scandales gouvernementaux, la nouvelle Union nationale balaise ce régime libéral qui dure depuis 39 ans, sous la gouverne des Félix-Gabriel Marchand (1897-1900), Simon-Napoléon Parent (1900-1905), Lomer Gouin (1905-1920), Louis-Alexandre Taschereau (1920-1936), et Adélard Godbout qui a succédé à ce dernier en 1936, au moment où les murailles s'écroulaient.

Les électeurs veulent un changement qui pourra peut-être vaincre la crise. Côté social, Maurice Duplessis ne fait pratiquement rien, sinon d'organiser quelques travaux publics, histoire de faire creuser des trous, et les faire remplir ensuite. Durant son premier mandat, la politique des Trois-Rivières, tout en jouant à l'autonomie provinciale, même une politique de répression, officiellement contre les communistes, en pratique contre tous les syndicats de la province dont le militantisme renaît. Au pouvoir, Duplessis trahit tous ses alliés de l'Action libérale nationale, et renie le programme de réforme. Combien de militants sincères ont versé des larmes de découragement lorsqu'ils ont réalisé, mais trop tard, qu'ils avaient été les dupes de cet ambitieux politicien, Maurice Duplessis, conservateur turquin, et ennemi avoué du changement social?

### La chaise musicale de la politique montréalaise

La politique provinciale domine la municipale, par maires interposés. La destruction, en 1928, de l'ancienne machine électorale du maire Médéric Martin a laissé un vide que beaucoup d'ambitions essaient de combler. Camillien Houde occupe le fauteuil de maire de 1928 à 1932, et, cette année-là, les libéraux de Taschereau, capitalisant sur la défaite provinciale de 1931 de celui qui était alors à la fois maire de Montréal et chef de l'opposition, interviennent en force dans la campagne municipale, et font élire leur homme, Fernand Rinfret, l'ex-rédacteur en chef du *Canada*, le journal du Parti libéral à Montréal. Sans pouvoir réel, le journaliste ne fait pas mieux que son prédécesseur, et Camillien Houde, qui entretemps a été délogé de la chefferie bleue par un Maurice Duplessis, désormais son principal ennemi, refait surface, et revoici le « p'tit gars de Sainte-Marie » maire de la métropole. Le comportement électoral des Montréalais est dicté par le contexte de crise. On veut un changement, mais on ne sait plus sur qui jeter son dévolu.

Houde démissionne en 1936, en condamnant le nationalisme qu'il identifie à Maurice Duplessis, maintenant premier ministre du Québec. Camillien se représente toutefois, mais c'est l'assureur Adémir Raynault, porte-parole de la petite bourgeoisie commerçante de l'Est de la ville, et l'homme de Duplessis à Montréal, qui devient maire à la suite d'une dure campagne durant laquelle, racontent les vieux, tous les organisateurs libéraux de la région se sont rangés derrière un Houde, qu'ils combattaient féroce, il n'y a pas si longtemps. Bailonné par un conseil municipal encore houdiste, Raynault, déçu, ne brigue pas les suffrages en 1938, et Camillien rebondit à la mairie. Durant toute la décennie, on assiste à ce spectacle de l'instabilité municipale. Montréal est une arène où s'affrontent les politiques de Québec.

Durant la crise, les politiciens de Montréal sont impuissants. Les Houde, Rinfret et Raynault ne peuvent que régler des cas individuels, car le gouvernement montréalais n'a plus d'argent, et pratiquement pas d'autorité. C'est la politique-septacle. Tous les maires soucient que le principal danger, ce sont les communistes, ces bous-émissaires

de la crise. Lors d'une assemblée tumultueuse aux ateliers Angus, durant l'hiver trente-six, un orateur communiste exhorte les travailleurs licenciés à s'emparer de l'usine du Canadien-Pacifique. Camillien grimpe en catastrophe sur l'éstrade, tance celui qu'il qualifie de dangereux agitateur, et ramène les ouvriers dans le sentier de l'ordre établi. Mackenzie King, redevenu premier ministre du Canada, télégraphiera à Houde: « S'il n'y a pas eu d'émeute à Montréal, monsieur Houde, c'est à vous que nous le devons. »

### Les solutions à l'anglaise

James Woodsworth, un pasteur d'une seule idée, transformer ce monde de l'ici-bas en faveur des déshérités, un homme qui a déjà goûté aux géolés de l'Etat fédéral parce qu'il avait cité le prophète Isaï dans le journal des grévistes de Winnipeg en 1919, réussit le tour de force, après des années de travail à la base, de réunir, en congrès extraordinaire, à Regina, en juillet 1933, des militants agraires, des syndicalistes des villes et des intellectuels de la presse et des universités, et c'est dans l'enthousiasme que ces gens fondent officiellement la Co-opérative Commonwealth Federation, ou CCF (aujourd'hui le NPD), le premier parti social-démocrate du Canada, que les évêques de la province de Québec ne tarderont pas à condamner. Aux élections fédérales de 1935, ce regroupement progressiste, avec un programme de réformes économiques et sociales, affronte les vieux partis, en présentant une centaine de candidats à peu partout au Canada. La CCF obtient dix pour cent des voix, le contexte de crise ayant incité près de 400,000 citoyens à faire confiance au socialisme. Le jeune parti de gauche en est galvanisé, et son chef, James Woodsworth, respecté même par ses ennemis, continuera, jusqu'à sa mort survenue en 1942, d'incarner ce que le Canada anglais avait de politiquement meilleur. Woodsworth, il faut le rappeler, était un objecteur de conscience, et il combatta toute idée de participation canadienne à une guerre jusqu'à son lit de mort.

Dans l'Alberta agricole où, à Regina, à l'automne 1932, les bovins de mille livres se donnent pour \$22.50, la crise est particulièrement dure, et c'est ce contexte d'écroulement des prix agricoles qui explique l'espoir soulevé par un prédicateur fondamentaliste, William « Bible Bill » Aberhart, lorsqu'il promet, à partir de 1932, dans ses causeries radiophoniques dominicales, de verser un dividende de \$25 à tous les Albertains. Pour ce directeur de lycée propulsé vedette politique par la radio, il faut injecter de l'argent dans la population pour que les prix se relèvent. C'est l'équation inflationniste de base du Crédit social, la théorie économique du major Douglas, et qu'a fait sien Bible Bill. Très rapidement, comme le vent des Prairies, les auditeurs d'Aberhart adhèrent au Crédit social, et à l'élection générale d'août 1935, c'est la surprise: 56 créditistes sont élus, et l'opposition ne compte que 7 députés. Le Parti des Fermiers-Unis, qui gouverne l'Alberta depuis 1920, disparaît de l'échiquier politique, son chef Brownlee ayant été compromis dans une affaire de moeurs avec sa bonne. Dès la prise du pouvoir, le Crédit social, par le Debt Adjustment Act, résilie tous les intérêts sur les hypothèques constituées depuis 1932, et fixe un nouveau taux maximum de cinq pour cent. Les Albertains ruraux sont en liesse, et la haute finance lance une anathème sur cet Aberhart de malheur. En 1937, les créditistes décident d'appliquer vraiment leur programme, avec l'aide de deux experts britanniques, des proches du major Douglas. Dès que le gouvernement albertain s'en prend à la Banque du Canada, sa législation est tout de suite invalidée par le Parlement fédéral qui juge tout cela ultra vires. Mais le mouvement essaïmera, au Québec, avec les Even et les Côté-Mercier, et ailleurs au Canada. Mais encore une fois, le haut clergé condamnera ce mouvement considéré comme dangereux.

L'Ontario de la crise, de son côté, envoie les tories aux douches, et porte au pouvoir le seul premier ministre libéral de son histoire du vingtième siècle, Mitchell Hepburn, un populiste de la campagne, qui donne force tapes sur l'épaule, et s'entoure de jolies femmes et d'un garde du corps-barman, qu'on surnomme « Bruiser ». Mitch est un politicien haut en couleurs, avec cette éloquence directe et pleine d'images du terroir ontarien: il est rustique et attachant,

et déteste Mackenzie King depuis que le politicien à la boule de cristal a voulu l'écartier de la direction ontarienne des libéraux. Hepburn gouverne la pure province de 1934 à 1942, et comme son voisin québécois Maurice Duplessis, il combat les syndicats de toutes ses forces, surtout les Travailleurs-Unis de l'Automobile, affiliés à la nouvelle CIO, cette centrale américaine radicale qui vient de quitter l'American Federation of Labour. Les amis de Mitch, des patrons de mines, pour beaucoup, craignent que la CIO n'infiltrer leurs industries où les syndicats existants sont plutôt popotes. En 1937, lorsque les ouvriers de la General Motors d'Oshawa réclament, par une grande majorité, de s'affilier à la CIO, comme leurs collègues employés par le géant de l'auto de l'autre côté de la frontière, à Detroit, le patron ontarien décide d'en faire un exemple. La grève d'Oshawa dure de longs mois, et Mitch Hepburn est intraitable. Il demande à Ottawa d'envoyer des renforts pour briser le syndicat, et il assermentera même 400 civils comme agents de police spéciaux (des étudiants et des anciens combattants, paupérisés), que la tradition syndicale ontarienne retiendra sous le nom de « Hussards de Hepburn ». L'historien ne peut que constater le ressemblance des méthodes québécoises et ontariennes face aux revendications des travailleurs industriels durant la grande dépression.

### Les fédéraux

Le 28 juillet 1930, c'est l'élection générale, et les conservateurs se hissent au pouvoir à Ottawa. Leur chef, Richard Bedford Bennett, qui a succédé à Arthur

Meighen en 1927, est un millionnaire, ancien avocat conseil du Canadien Pacifique, partisan de la tempérance, ami intime de lord Beaverbrook avec qui il a brassé des affaires, mais il est presque toujours seul, et lorsqu'il prononce des discours, plusieurs lui trouvent des airs de pet-de-loup. Son programme contre la crise: le protectionnisme, afin que le Canada puisse ouvrir chez lui ses matières premières, et créer ainsi des emplois. Six semaines après sa victoire, il relève les droits de douane sur tous les produits étrangers qu'il est possible de fabriquer au Canada. Deux ans plus tard, cette politique n'ayant amené aucun résultat, Bennett se tourne vers le Commonwealth, où il pense écouler la production canadienne. Une conférence économique impériale a bien lieu à Ottawa en 1932, mais la rencontre tourne à la séance de marchandage, chacun des pays cherchant à s'assurer la part du lion. En janvier 1935, lors de cinq discours radiodiffusés qui surprennent tout le monde, Bennett, changeant son fusil d'épaule, et s'inspirant du New Deal du président américain Franklin D. Roosevelt, propose une plateforme de réformes sociales. Trop peu et trop tard, et le tory perd l'élection de 1935.

Au Québec, Bennett a été perçu comme le roi des centralisateurs — il a fondé la Banque du Canada, et Radio-Canada — et le champion de l'impérialisme britannique. Il n'a fait aucune confiance à ses ministres canadiens-français, Dupré, Sauvé et Duranleau, au sujet desquels l'éditorialiste Louis Dupire écrira dans LE DEVOIR du 6 juin 1934: « Il nous fallait quatre as, nous avons tiré

trois valets. »

Retour de Mackenzie King. L'étrange politique, le Québec en poche grâce à ses ministres Cardin et Lapointe, conçoit le rôle d'un médiateur en relations de travail, dont il a appris l'abécédaire jadis auprès de la famille Rockefeller. Il s'entoure d'hommes puissants (Gardiner, Dunning, Ralston, C.D. Howe), les oppose, puis les réconcilie avec une solution de compromis qu'il présente à la population en louvoyant et en jouant de toutes les ambiguïtés possibles. Libre-échangiste, il signe un accord avec les États-Unis. Son budget de 1938 est historique: pour la première fois, un gouvernement canadien décide, en toute connaissance de cause, de dépenser de l'argent, même d'être déficitaire, pour faire contrepoids au fléchissement des affaires.

À partir de 1937, Mackenzie King lance le Canada dans une intense politique d'armements. La fabrication de canons et de munitions relance les affaires, et crée des milliers d'emplois. Et c'est comme cela dans tous les pays. Si la crise n'est pas la responsable directe et immédiate de la guerre qui approche, elle n'en a pas moins engendré des régimes, autoritaires ou libéraux, qui trouveront dans la production d'un arsenal meurtrier la panacée à leurs problèmes économiques. « Les armements, c'est pas fait pour décorer les arbres de Noël », avertira un Camilien Houde, cette fois porte-parole des profondes inquiétudes canadiennes-françaises de 1938. Mise en garde qui tombera dans des oreilles de sourds, vrais ou faux.

FIN

## A Québec, c'est au Hilton International Québec que ça se passe!

### ...le midi comme le soir

Pour ses cinq ans, le Hilton International Québec a pris un coup de jeunesse. Divertissements, cuisine, ambiance... tout a été revu avec l'idée de rendre votre séjour chez nous encore plus agréable. Par exemple, la plupart de nos restaurants ont fait peau neuve, et un nouveau décor a été aménagé au sommet de l'hôtel pour vous faire passer d'excellentes soirées.

### ...pour les loisirs et les affaires

Bien entendu, il y a toujours les commodités pour lesquelles nous sommes renommés: une piscine chauffée à l'année, un sauna et une salle de conditionnement physique, plus l'accès direct au Parlement, au Centre municipal des congrès de même qu'aux 70 boutiques

de Place Québec. Pour ce qui est de vos congrès, réceptions et réunions de travail, nous avons des salles ultra-modernes de toutes dimensions que nous agencerons selon vos besoins.

### ...sans oublier la détente

Joliment aménagées, nos 570 chambres sont toutes pourvues d'un télécoleur, d'un bar réfrigérateur libre-service et d'un système de climatisation. Elles offrent aussi un superbe panorama du Québec historique, des Plaines d'Abraham, du Saint-Laurent ou des Laurentides.

Oui, nous avons tout ce qu'il faut pour vous permettre de joindre l'utile à l'agréable. Venez le constater. Nous avons déjà cinq ans, mais nous ne nous sommes jamais sentis si jeunes!



C'est pour vous que nous y avons pensé.

Sentez-vous bien à l'aise

Hilton International Québec

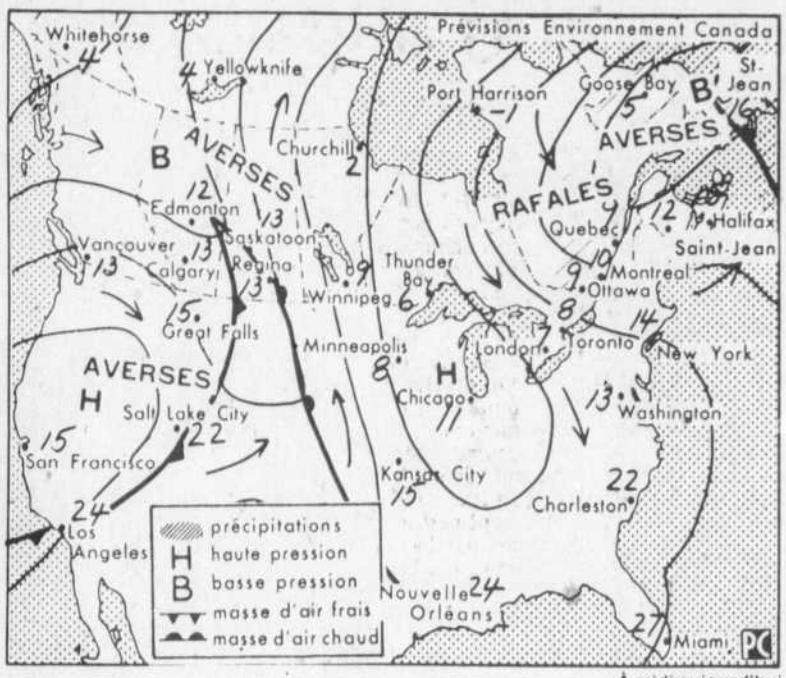
Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou encore avec le service de réservations Hilton.

FORMATION ET PRODUCTIVITÉ

et la formation dans 10 entreprises québécoises

Colloque Québécois de la Formation en Milieu de Travail  
Hôtel Reine Elizabeth  
30 et 31 octobre 1979  
Information: 653-8763

# LA MÉTÉO



Abitibi, Témiscamingue: neige, accumulation de 5 à 10 cm. Maximum -1. Aperçu pour vendredi: nuageux avec neige.

Réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: nuageux avec neige. Accumulation de 10 cm. Maximum 2. Aperçu pour vendredi: nuageux avec neige.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec averse dispersées. Maximum 7. Aperçu pour vendredi: nuageux éclaircies.

Québec, Estrie-Beauce: nuageux avec neige fondante. Maximum 5.

Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques flocons de neige en montagne.

Lac Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: pluie ou neige. Température en baisse. Aperçu pour vendredi: nuageux et neige.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau: nuageux avec averse. Maximum 8. Aperçu pour vendredi: nuageux avec neige.

Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux et brumeux. Maximum 8. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques flocons de neige.

place qui lui revient sur l'échiquier politique.

Au surplus, l'UN a successivement perdu deux députés, d'abord M. William Shaw, qui siège maintenant comme député indépendant du comté de Pointe-Claire, et, plus récemment, M. Claude Dubois, député d'Huntingdon, qui est passé chez les libéraux.

Aux élections partielles de Notre-Dame-de-Grâce, Argenteuil et Jean-Talon, le parti n'avait recueilli qu'environ 5% des voix de l'électorat et ces jours derniers, M. Biron annonçait que l'UN sera absente du scrutin complémentaire à venir dans les comtés de Maisonneuve, Prévost, Beauce-Sud, et d'Arcy-McGee.

Hier, à Québec, les observateurs interprétaient le geste de M. Biron comme marqué au coin du désespoir et certains lui ont même suggéré qu'il ressemblait à celui posé en 1972 par M. Gabriel Loubier, qui avait changé le nom du parti en celui d'Unité-Québec.

Le chef unioniste a carrément rejeté cette interprétation en affirmant qu'il ne s'agissait pas simplement de changer de nom mais bien de jeter les bases d'une nouvelle formation politique qui rejoindrait encore davantage de citoyens.

Voici le texte intégral du communiqué remis hier à la presse par le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, pour annoncer la disparition prochaine de son parti en vue de la formation d'un nouveau parti de droite au Québec.

« Considérant que les Québécois, comme payeurs de taxes, ont droit et ont besoin de la présence, sur l'échiquier politique provincial, d'une formation politique de droite capable de rallier toutes les forces conservatrices;

Considérant que le sens des responsabilités commande que, dès maintenant, se préparent les lendemains immédiats de l'après-référendaire, à nouveau dans le calme et la dignité, six millions de Québécois devront continuer ou reprendre à vivre ensemble pour rebâtir le Québec;

Considérant qu'actuellement se multiplient au Québec, avec le risque de se diviser sur eux-mêmes, les individus, mouvements ou partis politiques partageant les mêmes préoccupations socio-économiques;

Considérant que l'Union nationale actuelle et sans changement important ne peut, hélas, attirer en son sein tous les tenants d'une force de droite au Québec;

Le conseil exécutif national du Parti, réuni le 21 octobre 1979 à Trois-Rivières, et le caucus des députés de l'UN, réuni le 23 octobre 1979 à Québec, ont adopté la résolution suivante: que le chef soit mandaté pour effectuer toute démarche requise en vue de l'unification de toutes les forces de droite au Québec dans un parti politique qui sera formé par tous les tenants de cette option.

Ainsi mandaté, je précise: que le nouveau parti politique portera le nom que les tenants d'une force de droite au Québec, démocratiquement réunis en Congrès, voudront bien lui donner.

Que l'éventuel chef de ce nouveau parti politique sera celui que les participants à ce congrès voudront bien se choisir et offrir à la population comme prochain premier ministre du Québec;

Je crois que les Assises pour la formation de ce parti politique unifiant toutes les forces de droite au Québec devraient avoir lieu dans les meilleurs délais après le référendum prévu pour le printemps 1980.

J'invite donc tous les tenants d'une troisième force au Québec, tous les conservateurs à la recherche d'une grande force de droite au Québec à participer ou à déléguer un ou des représentants à un comité à être formé et qui verra à l'organisation des dites assises.

A court terme et d'ici la tenue de ces Assises qui seront celles de tous les tenants de la droite au Québec,

L'Union nationale demeurera sur l'échiquier politique et favorisera la participation nombreuse et efficace des siens aux assises de 1980.

## ◆ Parti

Cette décision, il la fera connaître dimanche matin lors d'une réunion des militants de son comté à Acton Vale.

Pour sa part, M. Bertrand Goulet, qui représente le comté de Bellechasse à l'Assemblée nationale, a indiqué qu'il voulait consulter les militants de sa circonscription avant de décider ce qu'il convient de faire.

Amèrement déçu de la décision de M. Biron et de ses collègues du caucus, M. Goulet croit que toutes cette opération nuira grandement à la crédibilité de l'Union nationale au cours des mois à venir, et en particulier au moment du référen-

# Le chah souffre du cancer depuis 6 ans

NEW YORK (d'après Reuter et AFP) — L'ex-chah d'Iran a subi hier l'ablation de la vésicule biliaire et l'extraction de calculs, au cours d'une opération de déstigmatisation du cancer, a déclaré hier M. Robert Armao, porte-parole de l'ancien monarque.

Le chah souffre depuis six ans de lymphadénome, une tumeur des ganglions lymphatiques pour laquelle il était traité par « une équipe de médecins français réputés », a révélé M. Armao.

Des prélèvements ont été opérés sur le chah aux fins d'examen pour déterminer l'étendue de cette lymphadénome qui est une forme de cancer, a-t-il expliqué. L'ex-chah a quitté lundi sa retraite du Mexique pour venir se faire soigner dans un hôpital new-yorkais.

« Sa Majesté est en train de récupérer. Elle est consciente et son état est satisfaisant après une opération de deux heures et demi », a déclaré M. Armao. Le porte-parole a refusé de dire si les examens indiquaient qu'il s'agissait de tumeurs malignes. « On attend sa guérison s'il n'y a pas de complications », a-t-il seulement déclaré.

Le porte-parole a par ailleurs précisé que l'opération, rendue nécessaire par l'« obstruction du canal cholédoque », était sans rapport avec la lymphadénome. « L'affection qui a été traitée aujourd'hui par l'ablation de la vésicule biliaire et des calculs était l'obstruction du canal cholédoque, qui a provoqué des jaunisses intermittentes », a-t-il expliqué.

Des manifestants ont protesté contre la présence de l'ex-empereur devant l'hôpital au cri de « Mort au chah ». « Une mort paisible est trop douce pour le chah. Vous devez payer par le sang », proclamait une de leur pancarte.

D'autre part, l'ayatollah Sadeq Khalkhali, qui, en juin dernier, avait lancé à la recherche du chah un escadron de trois hommes avec mission de l'assassiner, a demandé aux musulmans vivant aux États-Unis de se saisir de la personne du monarque déchu sur son lit d'hôpital et de le tuer.

« J'ordonne à tous les étudiants et autres musulmans des États-Unis, y compris les musulmans d'Afrique, des Philippines et de Palestine, de tirer le chah de son lit d'hôpital et de l'écarteler, a-t-il déclaré par téléphone à l'agence Reuter depuis la ville sainte de Qom.

Declarant ignorer si le chah souffrait

ou non d'un cancer, il a ajouté: « En tous cas, je suis certain que le sang n'arrive pas à son cerveau. De toute façon il doit mourir ». « J'ai dit plusieurs fois que la nation iranienne lui prendra tout son argent et je demande aux gens qui l'entourent de le tuer. S'ils le font, ils seront pardonnés et récompensés », a poursuivi l'ayatollah, réputé l'un des juges les plus durs des tribunaux révolutionnaires. « La raison pour laquelle il a gagné les États-Unis est qu'il cherche à fuir mon escadron de la mort ».

Par ailleurs, l'Iran doute de la maladie de l'ex-chah hospitalisé à New York et dont la photo, pour la première fois depuis plusieurs mois, a fait sa réapparition hier à « la une » des journaux de Téhéran.

Le gouvernement iranien a décidé d'envoyer « dans quelques jours » un médecin aux États-Unis pour examiner le traitement médical auquel est soumis l'ancien souverain, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, qui s'est jusque là refusé à donner l'identité de ce « spécialiste ».

De leur côté, les journaux de Téhéran accordent les gros titres à la maladie de Mohamad Rez Pahlavi, les uns pour douter de sa réalité, les autres pour dire que l'ex-chah est pratiquement à l'agonie. « Manoeuvre politique des États-Unis pour accorder l'asile au chah », titre Ettelaat, qui publie en première page une photo de l'ex-souverain souriant au milieu d'un groupe de gens. Cette photo, prise au Mexique il y a douze jours, prouve, selon le journal, que le souverain déchu est en bonne santé et que son hospitalisation est une farce. Ettelaat demande que sa « maladie » soit prouvée par les plus grands spécialistes.

Keyhâf publie, en première page également, une photo de l'hôpital où se trouve Mohamad Rez Pahlavi, écrivant qu'il est au seuil de la mort.

« Les États-Unis doivent livrer le chah aux Iraniens pour qu'il puisse répondre de ses crimes », écrit Revolution Islamiq de M. Abol Hassan Bani Sadr, proche conseiller de l'imam Khomeiny.

La photo de l'ancien souverain orne également la « une » du Teheran Times, se bornant à annoncer l'envoi d'un « observateur » iranien à New York et à publier des dépêches d'agences datées des États-Unis et relatant l'hospitalisation de l'ex-chah.



Le prince Philip quitte un club-privé du centre-ville de la métropole, où il prenait part hier, à un déjeuner-conférence de presse de la Commonwealth Study Conference. Il est accompagné de Me Jacques Courtois (à droite), président québécois de l'organisme. Le prince Philip se rendait à Calgary où il aura une rencontre du même genre aujourd'hui. (Photo CP)

devrait examiner à fond, dans les trois ans suivant l'entrée en vigueur de la loi, les dispositions de celle-ci ainsi que les conséquences de son application en vue de la présentation sans délai d'un rapport au Parlement où seront consignées ses conclusions ainsi que ses recommandations.

Selon les prévisions du gouvernement, il y a déjà 20 domaines où des documents non publiés actuellement le seraient désormais. Il se pourrait fort bien que d'autres s'y ajoutent dans la pratique.

Toutefois, ces effets auront peu de signification pour le citoyen moyen. L'expérience aux États-Unis depuis 10 ans, a démontré que se sont les entreprises, le crime et autres groupes organisés qui en profitent.

## ◆ Dayan

que palestinienne de Menahem Begin et doutait de la possibilité d'utiliser les négociations sur l'autonomie comme un écran pour favoriser l'annexion de la Cisjordanie et Gaza par Israël. Les idées novatrices de Dayan, son réalisme politique et, plus encore, la réputation et le mépris professés par ce pragmatiste par excellence pour toutes les camisoles de force idéologiques, gênaient considérablement MM. Begin, Sharon et Burg, partisans convaincus du « grand Israël » revenu à ses frontières bibliques.

Pour Dayan, tout cela était de la folie. « Un gouvernement israélien qui se trouve à la tête d'un pays au bord de la faillite économique, dont l'inflation dépasse les 80%, qui dépend plus que jamais de la bonne volonté des États-Unis dans le domaine économique et politique sur le plan international, un tel gouvernement est condamné s'il veut poursuivre une politique à laquelle les États-Unis, l'Europe et le Japon (sans parler du tiers-monde et du monde communiste) sont absolument opposés », dit Dayan à ses intimes.

Est-ce à dire que Moshe Dayan — qui affirme que l'OLP n'est pas seulement une organisation terroriste et militaire « mais aussi un poids politique dont il faut tenir compte », qui s'entretient (et scandalise en ce faisant aussi bien Begin que ses ex-amis travaillistes) ouvertement avec des personnalités palestiniennes pro-OLP dans les territoires occupés, etc. — est prêt à reconnaître le droit à l'auto-détermination des Palestiniens, c'est-à-dire l'émergence éventuelle d'un Etat palestinien en Cisjordanie et Gaza? Nullement.

Moshe Dayan reste fermement opposé à un Etat palestinien, aux côtés d'Israël. Il reste tout aussi opposé à la thèse travailliste d'un « compromis territorial » en Cisjordanie, c'est-à-dire d'un partage de la Cisjordanie entre l'Etat hébreu et le royaume jordanien. Non pas tellement par principe, mais parce qu'il considère ce plan comme totalement irréaliste (le roi Hussein l'a systématiquement rejeté).

Enfin, Dayan est opposé aux plans d'annexion de Begin, Sharon et Burg. Une fois de plus, pas pour des raisons idéologiques ou de principe, mais par réalisme. Dayan sait que « le monde entier » est contre ces plans d'annexion. Il est également profondément convaincu qu'un peuple de trois millions d'habitants ne peut imposer une annexion à un million et demi d'âmes et que le prix d'une pareille épreuve de force coûtera terriblement cher, « trop cher », à l'Etat hébreu.

Alors que veut Dayan? Il ne veut annexer la Cisjordanie et Gaza, mais il ne veut pas davantage renoncer à la « présence » israélienne là-bas et aimerait trouver un modus vivendi avec les Palestiniens, « qui leur donnerait un maximum de libertés individuelles et collectives, sans intervention israélienne, sauf dans les domaines de la sécurité et les affaires étrangères ».

Moshe Dayan serait même prêt de négocier une solution avec l'OLP et voudrait bien convaincre les dirigeants palestiniens qu'une « forme de coexistence et de vie communes, basées sur le respect mutuel, est possible », si seulement ils acceptaient de renoncer à leur revendication d'un Etat indépendant.

La quadrature du cercle, quoi. Est-ce là le dernier mot de Moshe Dayan? Certains affirment que non. Bien que diminué par la maladie, il est physiquement rétabli et paraît en pleine forme intellectuelle. Comme après son retrait de la vie politique après la Guerre d'oc-

tobre 73, il va s'atteler à un nouveau livre. Son autobiographie politique et son ouvrage *Vivre avec la Bible* seront suivis par un livre qui retracera son rôle dans la conclusion de la paix avec l'Égypte et, bien entendu, les raisons de sa démission.

Il restera actif dans la Knesseth, mais ne pense pas, pour le moment, à créer un parti, malgré l'insistance de ses partisans qu'on retrouve aussi bien dans les rangs du Likoud que dans ceux du Parti travailliste.

## ◆ Pimparé

Suite de la page 3

plus d'être menacés d'étranglement, afin qu'ils ne racontent rien à la police. Ce qui ne les a pas empêchés de le faire deux jours plus tard.

Puis, une étudiante de 16 ans a étalé l'horreur qu'elle a vécue, peu après avoir quitté la Ronde, vers minuit trente, le 29 juin, en compagnie de son frère de 18 ans. Après s'être emparés de l'argent et des bijoux que ce dernier avait sur lui, Pimparé et Guérin les auraient amenés sous le pont Jacques Cartier.

Durant une heure ou deux, la jeune fille a dit avoir été victime d'agression sexuelle, après quoi elle fut abandonnée à son sort en compagnie de son frère, avec avis, de la part de Pimparé et de Guérin, de « ne pas bouger de là avant 10 minutes ». La jeune fille a précisé que c'est sous la menace d'une corde qu'on l'a violée.

Plus tôt, une dame de 65 ans a expliqué qu'elle retournait chez elle, rue Bordeaux, vers 2 h le matin du 4 juillet, après avoir passé la soirée chez une amie, quand deux individus lui ont volé son sac à main sous la menace d'un couteau. Fort ébranlée par cet assaut, la victime, qui est cardiaque, en a fait part à ses agresseurs et ceux-ci ont décidé de la reconduire chez elle. Identifiant les deux accusés, elle a dit que Guérin lui avait donné une « pilule pour le cœur », tandis que Pimparé entreprenait de fouiller l'appartement pour finalement s'emparer de \$23. Dès leur départ, la dame appela la police, non sans remarquer, qu'un sac vert avait été oublié sur place par ses agresseurs.

## 25 octobre

par la PC et l'AP

1974: Les ministres des Affaires étrangères de 19 pays arabes se réunissent à Rabat et proclament leur soutien à l'OLP.

1973: L'Armée américaine est mise en état d'alerte à la suite d'une rumeur faisant état d'un possible envoi de troupes soviétiques au Moyen-Orient.

1971: Admission à l'ONU de la Chine populaire et expulsion de la Chine nationale.

1968: L'ancien ministre indien des Affaires étrangères Subandrio est condamné à mort.

1962: La crise entre les États-Unis et l'URSS atteint son maximum à la suite des révélations de la Maison-Blanche faisant état d'installations soviétiques à Cuba.

1956: L'Égypte, la Jordanie et la Syrie forment un commandement militaire unifié.

1941: Echech de la première offensive allemande contre Moscou au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

1938: Les troupes japonaises prennent Hankow et le gouvernement chinois s'établit à Chungking; l'Italie annexe la Libye.

1936: Formation de l'axe Berlin-Rome.

1909: Le meurtre du prince japonais Ito par des extrémistes corens est suivi d'une répression japonaise en Corée.

1900: La Grande-Bretagne annexe le Transvaal à Pretoria, en Afrique du Sud.

1874: La Grande-Bretagne annexe les îles Fidji.

1794: La Russie se retire de la guerre contre la France.

1588: Marie, reine d'Écosse, est condamnée à mort.

1500: Thomas MacAulay (1800-1859), historien britannique.

Georges Bizet (1838-1875), l'ex-roi Michel de Roumanie Michel (1921).

Les prêts et bourses

## Les étudiants se demandent s'ils reprendront la lutte

QUÉBEC (PC) — L'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) consultera ses quelque 90.000 membres au cours des prochaines semaines afin de déterminer s'il y a lieu de relancer la lutte sur la question des prêts et bourses.

Le secrétaire, à l'information de l'ANEQ, M. André Chabot, a annoncé, hier, que les étudiants seront appelés à se prononcer au cours d'assemblées générales qui se tiendront d'ici le 9 novembre.

Ces assemblées seront suivies d'un congrès spécial qui aura lieu les 17 et 18 novembre et au cours duquel on déterminera la nature des moyens de pression à exercer à la lumière des résultats de la consultation.

Le 11e congrès national de l'ANEQ, tenu

les 13 et 14 octobre, à Jonquière, a déjà approuvé la relance de cette lutte qui avait été à l'origine de nombreux débrayages dans les cégeps, l'an dernier.

L'ANEQ a d'autre part annoncé son appui au Front commun, estimant que les résultats de la lutte que mènent les travailleurs des secteurs public et parapublic sont très importants pour l'ensemble de la population, y compris le mouvement étudiant, et qu'il y a lieu de créer l'unité la plus large possible autour de leurs revendications.

Selon l'ANEQ, la mobilisation des travailleurs du Front commun ne peut qu'être favorable aux revendications étudiantes, puisqu'elle aura pour effet de rendre le gouvernement plus vulnérable.

Un premier service d'écoute en face à face

## Le Havre, plus qu'une oreille attentive

par Renée Rowan

Parce que dans une grande ville comme Montréal il semble plus difficile de trouver une oreille attentive et de la chaleur humaine que d'obtenir une référence ou des services, douze femmes ont créé un centre d'écoute, Le Havre, à l'intention de ceux et celles qui n'ont personne à qui parler ou que personne n'écoute plus.

Ce centre, ouvert depuis le mois de mai, dans la tour sud du Complexe Desjardins, porte 1916, au 19e étage, a accueilli jusqu'à maintenant près de 1.000 personnes à la recherche d'un face à face, ce qui en fait l'originalité puisque Tel-Aide, autre service d'écoute, ne fonctionne que par l'intermédiaire du téléphone.

Le seul fait de pouvoir partager une inquiétude ou une difficulté avec quelqu'un c'est déjà l'atténuer en se forçant à faire le point: « Ce que nous offrons, a expliqué Suzanne Rocher, ce n'est pas un service d'experts, mais une oreille attentive, une entière disponibilité d'écoute aussi bien d'un flot de paroles que d'un silence ».

Savoir écouter avec compréhension sans être moralisateur ou dispensateur de conseils, devenir un miroir pour l'autre, développer une attitude chaleureuse, un contact des yeux, être une véritable présence n'est pas facile ni donné à tout le monde.

C'est pourquoi ne devient pas écoutant qui veut. Avant d'accéder à la période de formation, le candidat qui doit être âgé de 25 ans et plus,

homme ou femme, doit se soumettre à une entrevue avec un membre féminin de l'équipe du Havre et à une deuxième entrevue avec un membre masculin.

Un programme de 30 heures de formation à l'écoute est réparti sur 10 semaines et offert à des groupes de 12 personnes à la fois, en périodes de trois heures par semaine, le soir. Cette formation est assumée gratuitement par le centre.

Présentement, une cinquantaine de personnes des deux sexes, en nombre à peu près égal, d'âges et de milieux différents, sont inscrites à cinq différents cours de formation donnés par une équipe de psychologues sous la responsabilité de Jean-Paul Daunais, professeur de psychologie à l'Université de Montréal. La Commission des écoles catholiques de Montréal collabore à ces cours.

Chaque mois, les écoutants se rassemblent par petits groupes et avec l'aide d'un spécialiste en sciences humaines, cherchent à analyser et à améliorer leur attitude d'écoute. Des conférences, suivies d'échanges avec des spécialistes, leur sont offertes à quelques reprises durant l'année.

Les écoutants déjà prêts à leur rôle doivent être disponibles pour au moins quatre heures d'écoute par semaine sur une base bénévole. Le Havre est ouvert du mardi au vendredi, de 11 h à 17 h 30 et les écoutants, à tour de rôle, s'y présentent.

Le centre, une corporation sans but lucratif, est régi par un comité constitué d'au moins sept personnes bénévoles élues par l'assemblée des écoutants. Le local est mis gratuitement à la disposition du Havre par les dirigeants du Complexe Desjardins, mais le comité de régie doit acquiescer les frais d'entretien et les taxes, ce qui représente environ \$5.000 par année. Cela a été rendu possible jusqu'à maintenant grâce à des dons faits par des individus et des organismes.

Le Havre répond sûrement à un véritable besoin puisque situé en dehors de toute circulation, ceux qui veulent y venir doivent d'abord se retrouver à l'intérieur de ce labyrinthe qu'est le Complexe Desjardins. Le local, qui permet de recevoir trois personnes à la fois, est vite devenu exigü. « Certains jours, à l'heure du lunch, on aurait pu accueillir jusqu'à 50 personnes à la fois ». L'idéal serait, bien sûr, une présence dans un lieu beaucoup plus facile d'accès et dans un local plus grand. Chez les initiateurs du projet, on ne désespère pas que cela se réalise un jour. Les dirigeants du Complexe et des Caisse populaires Desjardins ont d'ailleurs promis, hier, « une sympathie active » à la cause.

Si Le Havre est la première initiative du genre à Montréal, il existe des modèles semblables à Paris, à Lyon et en Belgique où les Portes ouvertes sont bien implantées dans le milieu.

Sans suspendre les moyens de pression

## Les fonctionnaires vont voter sur les dernières propositions

par Paule des Rivières

QUÉBEC — Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) a accepté de faire voter ses 45.000 membres sur les propositions salariales du gouvernement mais son président, M. Jean-Louis Harguindeguy, refusait encore hier de suspendre les moyens de pression jusqu'à ce que les sentiments de ses membres soient connus, c'est-à-dire pas avant trois semaines.

De son côté, le ministre de la Fonction publique, M. François Gendron, a déclaré en fin d'après-midi qu'advenant la poursuite des débrayages sporadiques, son gouvernement allait devoir « apporter des correctifs » pour que les citoyens les plus durement touchés par les arrêts de travail ne soient plus pénalisés. En fait, il a indiqué qu'il parlerait de la Commission des accidents du travail (CAT) aujourd'hui, dont la fermeture empêche des milliers d'accidentés de recevoir leur chèque.

Les fonctionnaires négocient avec le gouvernement depuis 16 mois et si la grande majorité des conditions de travail ont fait l'objet d'un accord, les deux parties ne s'entendent toujours pas sur les salaires des employés de la fonction publique. Ces jours derniers, le gouvernement déposait une nouvelle offre salariale « finale » consistant en l'ajout d'un montant forfaitaire de quelques centaines de dollars par fonctionnaire.

Les dirigeants du syndicat ont fait savoir qu'ils n'acceptaient pas qu'un « cadeau de Noël » vienne remplacer une indexation complète des échelles de salaires et, hier, M. Harguindeguy a répété

qu'il n'avait d'autre choix que de recommander le rejet du projet patronal.

Les 50 membres du bureau de négociation se réuniront lundi prochain pour discuter du libellé de la recommandation qu'ils feront à leurs membres et il n'est pas impossible qu'ils se penchent à nouveau sur l'invitation que leur a faite le ministre de la Fonction publique hier, pour qui la grève n'a plus aucune signification du moins jusqu'à ce que les résultats des votes soient connus.

Ce n'est pas avant une vingtaine de jours que tous les ouvriers et fonctionnaires se seront prononcés sur les offres du gouvernement, les dirigeants du syndicat ayant opté pour la formule des assemblées réduites. Ils tiendront donc à partir de la semaine prochaine quelque 195 réunions.

Cette réunion d'assemblées sera la première depuis juin dernier, alors que les fonctionnaires avaient rejeté à une majorité de 65% les offres salariales de ce moment.

Essentiellement, M. Harguindeguy ne partage pas le point de vue du ministre Gendron au sujet des débrayages parce qu'il estime que les moyens de pression contribuent à sensibiliser les employés de l'État.

« On a suffisamment de mandats pour refuser les offres mais on va prouver au gouvernement que nos membres n'en veulent pas. Comme ça ils vont peut-être arrêter de nous charrier », a commenté, le président du syndicat.

Depuis quelques jours, l'importance des débrayages a augmenté. Hier, environ 5000 employés n'étaient pas présents au travail, environ 2.800

en grève et presque autant en lock-out. Parmi cette dernière catégorie, se retrouvent 1.500 employés de la CAT, où le président Robert Sauvé a décrété le lock-out la semaine dernière parce que les 50 grévistes paralisaient toutes les activités.

Les services informatiques sont parmi les plus affectés par les débrayages et un de ces services, celui du ministère de l'Éducation, ne fonctionne plus depuis de nombreux mois. Dernièrement, les fonctionnaires ont frappé les services des transports et l'état de certaines routes laisse à désirer.

Dans la proposition qu'il faisait il y a quelques jours, le gouvernement se disait disposé à rouvrir les négociations en 1980 afin de rajuster, si nécessaire, les salaires de 1979 et de 1980. M. Harguindeguy a qualifié cette mesure de « foutaise ».

Quant aux bénéfices supplémentaires pourraient recevoir les fonctionnaires les 190.000 syndiqués du Front commun parvenaient à arracher des concessions au gouvernement, le président du SFPQ croit que « le Front commun, avec ses engagements politiques, sera encore moins fort que nous ».

Les fonctionnaires ont accepté une augmentation de salaire de 11% pour l'année débutant le 1er juillet 1978 mais la deuxième année d'un contrat de trois ans continue de faire problème. Le gouvernement offre des hausses allant de 10,4% à 6,4% et les montants forfaitaires qu'il a offert dernièrement varient de \$500 à \$350 selon les catégories d'emploi. Ces montants seraient versés vers le 21 décembre.

## L'ESPAGNE...

### Passez-y un mois pour apprendre une autre langue.

Pour la deuxième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'étude en langue et culture espagnoles.

**DÉPART:**

le 12 janvier 1980.  
Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 4 semaines.

**ENDROITS:**

Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)  
Madrid (capitale de l'Espagne)  
Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant et intermédiaire, des cours de civilisation espagnole, de géographie et de tourisme.  
L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

**PRIX:**

à partir de **\$867.00**  
(inscriptions reçues avant le 9 novembre)

à partir de **\$977.00**  
(inscriptions reçues après le 9 novembre)


**Le forfait inclut:**

transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe et assurance.  
Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

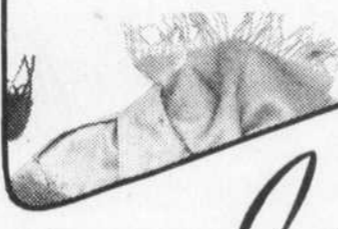
**Pour plus de renseignements:**

Madame Francine Chevalier  
Collège Ahuntsic  
9155 St-Hubert, Montréal  
Tél: (514) 389-5921, poste 271  
entre 13h00 et 18h00





**RODIER MONSIEUR**  
Première marque de France




en vente chez

**Eddy**

1110 ouest,  
Sherbrooke  
842-2327

Place Bonaventure  
878-9556



## Promenades La Cité

Le Spécialiste de la Musique Classique


Cher Client,

Afin de mieux répondre à vos besoins, nous vous présentons avec fierté notre magasin de disques, spécialisé dans la musique classique.

La Cité saura vous servir et guider avec compétence. Vous y trouverez une sélection de premier choix, dans une ambiance qui...

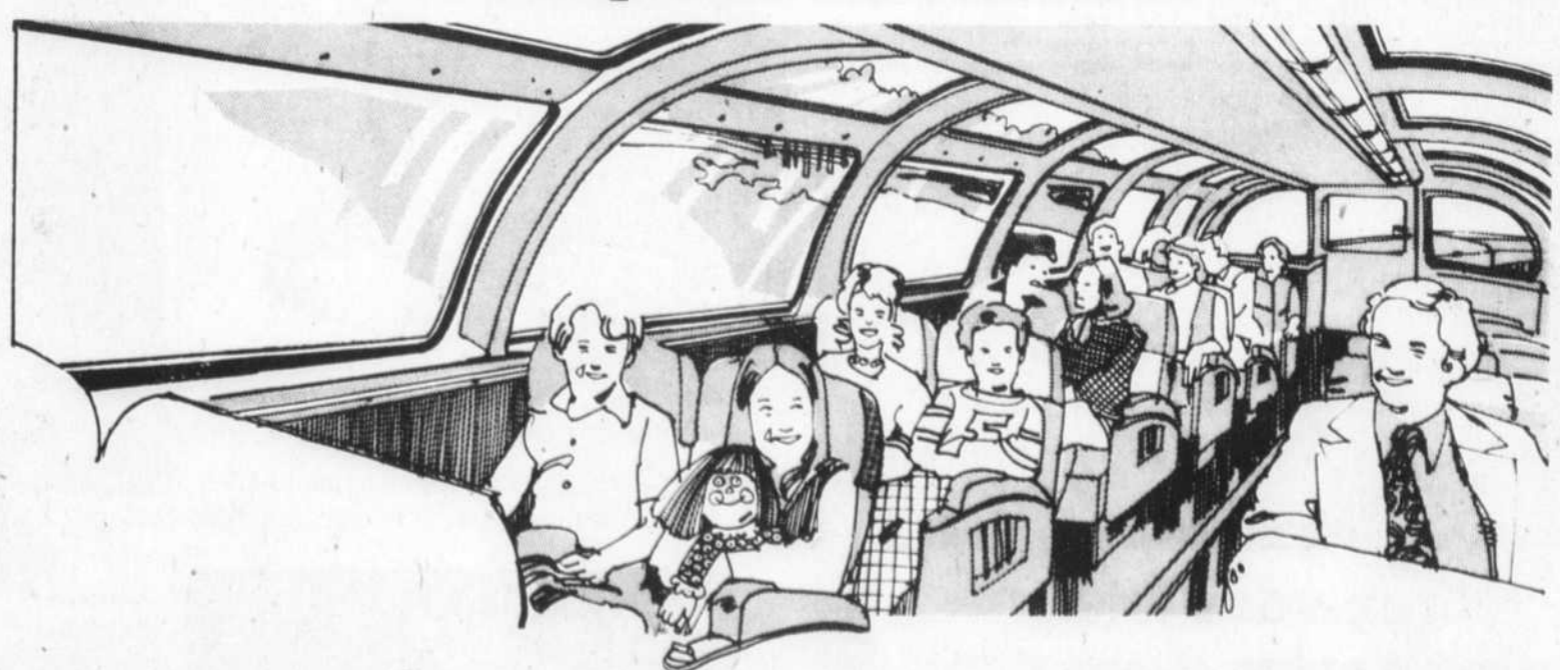
Sur présentation de cette invitation, nous serons heureux de vous faire bénéficier d'un rabais de

# 10%



Stationnement gratuit pour les clients qui présenteront leur reçu de stationnement à la caisse.

## À compter du 28 octobre



## Un nouveau service entre Montréal et Mont-Joli "LE SAINT-LAURENT"

En plus du service de nuit, assuré désormais par l'Océan, VIA vous propose un service de jour plus rapide à des heures beaucoup plus commodes.

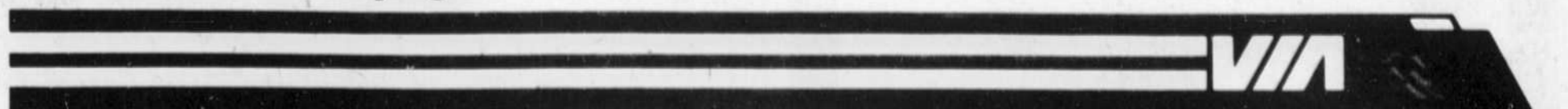
Le Saint-Laurent comprend, en plus des confortables voitures-coachs, une voiture café-bar panoramique au décor tout neuf, le Skyline. Vous pourrez y prendre un repas complet, y déguster votre boisson favorite ou vous détendre en admirant le paysage dans un des confortables fauteuils qui occupent le dôme.

**MONTREAL-MONT-JOLI**

ST-LAURENT	OCEAN	ARRETS PRINCIPAUX	OCEAN	ST-LAURENT
14h00	23h40	DÉP. Montréal	ARR. 08h55	15h25
14h12	23h52	St-Lambert	08h35	15h05
14h45	00h26	St-Hyacinthe	08h02	14h28
15h14	01h02	Drummondville	07h26	13h58
16h45	02h40	Charny	05h51	12h33
17h25	03h25	Lévis	05h30	12h15
18h10	04h06	Montmagny	04h19	11h04
18h46	04h43	La Pocatière	03h44	10h32
19h40	06h05	Rivière-du-Loup	03h05	09h45
20h13	06h37	Trois-Pistoles	01h56	08h46
21h01	07h33	Rimouski	01h10	07h54
21h35	08h15	ARR. Mont-Joli	DÉP. 00h50	07h30

Pour plus de renseignements, communiquez avec un agent de voyages ou le bureau des ventes VIA au 1-800-361-0600 (sans frais).

## l'invitation au voyage



## Brejnev réapparaît

MOSCOU (Reuter) — Bravant une température de moins sept degrés et les vents glacials qui balayaient hier l'aéroport de Vnukovo, M. Leonide Brejnev, apparemment en bonne condition physique malgré sa récente grippe, a accueilli à sa descente d'avion le chef d'Etat sud-yéménite, le président Abdoul Fattah Ismail.

Il y a plus de deux semaines que le chef de l'Etat soviétique n'avait pas paru en public. Rien n'indiquait quelque indisposition de sa part, tandis qu'il se pliait aux formalités du protocole, dont quatre minutes au garde-à-vous lors de la salve d'honneur et de l'exécution des hymnes nationaux.

La semaine dernière, M. Brejnev n'avait pas assisté à l'arrivée à Moscou du chef d'Etat syrien, le président Hafez Assad, relançant les spéculations sur son état de santé.

Les disparitions répétées de M. Brejnev de l'avant-scène de l'actualité ces dernières années ont amené les diplomates étrangers en poste à Moscou à conclure que son état de santé allait s'empirer. Sa présence par grand froid à l'aéroport semble toutefois indiquer que ses médecins personnels ne partagent pas de telles inquiétudes. La prochaine apparition en public de M. Brejnev est prévue le 6 novembre prochain à un rassemblement, la veille du soixante-deuxième anniversaire de la Révolution bolchévique.

Lors du dîner offert le soir en l'honneur du président sud-yéménite, M. Brejnev a réclamé qu'Israël se retire des territoires arabes occupés. Le chef de l'Etat soviétique s'en est pris au refus entêté des dirigeants de Tel-Aviv et de ceux qui les soutiennent de l'extérieur « de céder à la voix de la raison ».

Sans citer nommément les Etats-Unis, mais en termes vifs, M. Brejnev a mis en garde Washington contre tout projet de force militaire d'intervention rapide afin de protéger les approvisionnements américains en pétrole du Proche-Orient.

## Cambodge: \$70 millions d'aide américaine

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le président Jimmy Carter a annoncé hier une contribution américaine immédiate de trente millions de dollars aux efforts entrepris pour venir en aide à la population du Cambodge menacée d'être annihilée par la famine.

Cette initiative des Etats-Unis, faite en réponse à un appel lancé, vendredi, par la Croix-Rouge internationale et l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) sera suivie d'un nouveau don de trente millions de dollars dans environ six mois.

Les Etats-Unis vont aussi octroyer à très court terme neuf millions de dollars à la Thaïlande pour aider ce pays à faire face à un afflux considérable de réfugiés, a précisé M. Carter dans une déclaration faite à la Maison-Blanche.

De son côté, la Communauté économique européenne (CEE) donnera 50 millions de dollars aux Nations unies pour venir en aide aux réfugiés du Cambodge, a annoncé un porte-parole du gouvernement ouest-allemand. La RFA fournira de 20 à 30 millions de marks sur cette somme, a précisé le porte-parole.

Le président américain a mis en parallèle le drame du

Cambodge avec l'holocauste des Juifs pendant la seconde guerre mondiale. « Il y a trente ans le monde était resté silencieux devant sa faute morale. Cette fois, nous devons réagir rapidement », a déclaré M. Carter qui, a demandé aux Américains de faire des contributions particulières à la Croix-Rouge et à l'UNICEF au cours du mois prochain.

Les animateurs des principales organisations privées venant en aide au Cambodge ont, de leur côté, estimé, être en mesure de pouvoir réunir quelque cent trente millions de dollars aux Etats-Unis.

L'assistance en provenance des Etats-Unis — de source gouvernementale et de source privée — devrait ainsi s'élever à deux cents millions de dollars d'ici six mois.

La Croix-Rouge et l'UNICEF ont estimé leurs besoins immédiats à cent onze millions de dollars.

Trois millions de personnes seraient déjà mortes au Cambodge au cours des dix dernières années. La moitié des quatre millions de survivants sont gravement menacés par la malnutrition et par la maladie, selon les plus récentes estimations américaines qui évaluent à deux mille le nombre de Cambodgiens mourant actuellement de famine tous les mois.

Moins de deux heures avant la déclaration de M. Carter, le sénateur Edward Kennedy (rival potentiel du président) a

sévèrement critiqué ce qu'il considère être l'inaction et le laxisme des autorités américaines face à la tragédie cambodgienne.

Le sénateur du Massachusetts, dans un discours prononcé à l'université Georgetown de Washington, a, notamment, préconisé la convocation d'une conférence internationale sur le Cambodge et la mise en place immédiate d'un pont aérien, semblable à celui qui a rompu le blocus de Berlin en 1950, pour acheminer l'aide à la population du Cambodge.

L'acheminement par la route d'une aide internationale au Cambodge dépend désormais de l'assentiment des autorités de Phnom Penh, ont déclaré, en outre à Bangkok, trois sénateurs américains de retour du Cambodge. MM. James Sasser, John Danforth et Max Baucus se sont déclarés optimistes à cet égard, au terme de leur brève visite, hier dans la capitale cambodgienne.

Les trois parlementaires américains ont indiqué que M. Hun Sen, ministre cambodgien des Affaires étrangères, leur avait dit qu'un accord sur l'envoi de vivres et de médicaments par la route à partir de la frontière thaïlandaise dépendait d'une décision du « comité central » du parti communiste du régime vietnamien de Phnom Penh. Les autorités de Phnom Penh ont désormais « la fa-

culté d'accepter ou de refuser », a dit le sénateur Danforth qui a noté que les Thaïlandais comme les Vietnamiens avaient déjà donné leur accord à l'expédition de l'aide par la route.

Selon les trois sénateurs, deux millions deux cent cinquante mille Cambodgiens souffrent actuellement de la faim et 165,000 tonnes de riz seront nécessaires pour les secourir au cours des six prochains mois.

Selon le projet exposé par

les sénateurs américains, des convois de camions achemineraient l'aide internationale sous la protection des Vietnamiens. Ils emprunteraient les routes 5 et 6 reliant Phnom Penh à la frontière thaïlandaise.

Les représentants de l'UNICEF et du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) à Phnom Penh superviseront sa distribution, a précisé le sénateur Sasser.

Les responsables de l'UNICEF et du HCR dans la

capitale cambodgienne se sont également engagés à organiser une distribution de l'aide le long des itinéraires suivis par les convois, a-t-il ajouté.

Mille tonnes de riz et de fournitures médicales par jour doivent être envoyées au Cambodge, ont estimé les sénateurs, ajoutant que les convois de camions chargés d'acheminer l'aide pourraient quitter la frontière thaïlandaise dans les trois à cinq jours suivant le « feu vert » des autorités cambodgiennes.

## La classe suisse pour l'Afrique.

47 vols par semaine depuis Zurich.

Prenez Swissair pour Zurich et tournez à droite. Vols directs pour Abidjan, Accra, Alger, Johannesburg, Kinshasa, Lagos, Nairobi, Tripoli et autres villes importantes, y compris notre plus récente destination, Annaba. Swissair offre un service de gros porteurs DC 10-30 entre Toronto/Montréal et Zurich, avec tout le confort de classe suisse — un siège de moins par rangée, en classe économique, que tout autre gros porteur. Swissair transporte aussi du cargo, classe suisse. Pour toute information, consultez votre agent de voyage ou de fret. Ou téléphonez à Swissair.

Des vols de classe suisse partout dans le monde.



## Vives réactions après le verdict de Prague

PARIS (AFP) — Les réactions aux condamnations prononcées, mardi soir à Prague, contre les six membres du VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies) ont été aussi sévères et rapides que le fut le verdict.

Sous le titre « Verdict inique à Prague », « L'Humanité », organe du parti communiste français, écrit, que « les communistes français accueillent cette décision avec indignation ». Le parti communiste italien qualifie, pour sa part, ces condamnations de « faits graves et inadmissibles » et « condamne fermement la conduite des pouvoirs publics de Prague ».

Le gouvernement français a réagi en faisant ajourner la prochaine visite, à Prague, de son ministre des Affaires étrangères, M. Jean François-Poncet.

La Grande-Bretagne a qualifié de « déplorable » le verdict, indiquant, dans une déclaration du Foreign Office, que le gouvernement britannique étudiait la possibilité de faire de nouvelles démarches en commun avec ses partenaires de la CEE.

Le gouvernement fédéral allemand a « regretté profondément » les condamnations des signataires de la Charte 77. Par le parti social démocrate allemand (SPD), la sentence « risque de faire peser une hypothèque sur la politique de détente », tandis que l'opposition CDU-CSU (chrétiens-démocrates et sociaux) estime que le verdict « prouve le ca-

ractère stalinien » du gouvernement tchécoslovaque.

Les Etats-Unis ont condamné, dans un communiqué du département d'Etat, « à la fois la tenue du procès et les sentences déraisonnablement sévères » et constaté qu'une fois de plus le gouvernement de Prague A « puni certains de ses ressortissants pour avoir tenté d'exercer leurs droits fondamentaux ». Le département d'Etat indique que les relations américano-tchécoslovaques en seront affectées.

Radio Vatican a exprimé « son effarement et sa tristesse », soulignant que, « encore une fois, des idéologies et des systèmes rigides ont eu le dessus sur l'homme dont la dignité a été bafouée ».

A Prague, l'organe du PC Rude Pravo, qui publie, un article exceptionnellement long, titre, sur quatre colonnes: « Pas de violation de la loi sans punition ». Exceptionnellement également, la presse et la radio ont fait mention, brièvement, du procès. A Moscou, l'académicien soviétique dissident Andre Sakharov a appelé le gouvernement tchécoslovaque, dans une lettre ouverte, à réviser le procès des 6 membres du VONS.

Quatre auraient décidé de faire appel de la sentence, a-t-on appris à Prague auprès des Familles.

Il s'agit de Petr Uhl, principal accusé, condamné à cinq ans, Vaclav Havel (quatre ans et demi), Jiri Dienstbier et Mme Otta Bednarova (trois

ans).

Par contre Vaclav Benda, condamné à quatre ans, n'aurait pas l'intention d'user de son droit de recours judiciaire. Il a demandé au président du tribunal si la sentence serait suspensive au cas où il ferait appel, espérant ainsi pouvoir être libéré immédiatement. Mais il lui a été répondu que les condamnés resteraient en détention.

Par ailleurs, on saura dans le mois à venir si le procureur, qui avait réclamé des peines beaucoup plus sévères, fera lui-même appel. Toutefois Mme Nemcova, condamnée à deux ans de prison avec sursis, a déjà regagné son domicile dans la nuit de mardi à mercredi, et a retrouvé ses sept enfants.

Par contre, son mari, M. Jiri Nemeč, demeure en prison, où il attend avec trois autres membres du VONS d'être jugé. On apprenait également, de sources proches de la Charte 77, que Mme Anna Sabatova, femme de Petr Uhl et qui avait été expulsée de la salle d'audience manu militari lundi matin, a été relâchée sans qu'aucune charge n'ait été relevée contre elle et a pu regagner son domicile.

Une quinzaine de personnes (aucun chiffre ne peut être confirmé), parmi lesquelles trois prêtres évangélistes, sont encore détenues par la police, mais on pense qu'elles seront relâchées sous peu, à l'expiration du délai de 48 heures de garde à vue.

## Soirées huppées

Mappins a spécialement sélectionné ces merveilleuses bagues de soirée, parées de diamants et autres pierres précieuses, à votre intention.

Notre première bague est un prestigieux nœud de diamants monté sur or jaune 14 carats. Son gros diamant central, de taille marquise, est mis en valeur par un riche entourage de diamants scintillants. \$1450.

La merveille qui resplendit à côté fait ressortir le charme envoûtant d'une rare et vraie opale aux reflets irisés, avec 12

BAGUE A OPALE ET DIAMANTS DE DAMES \$475

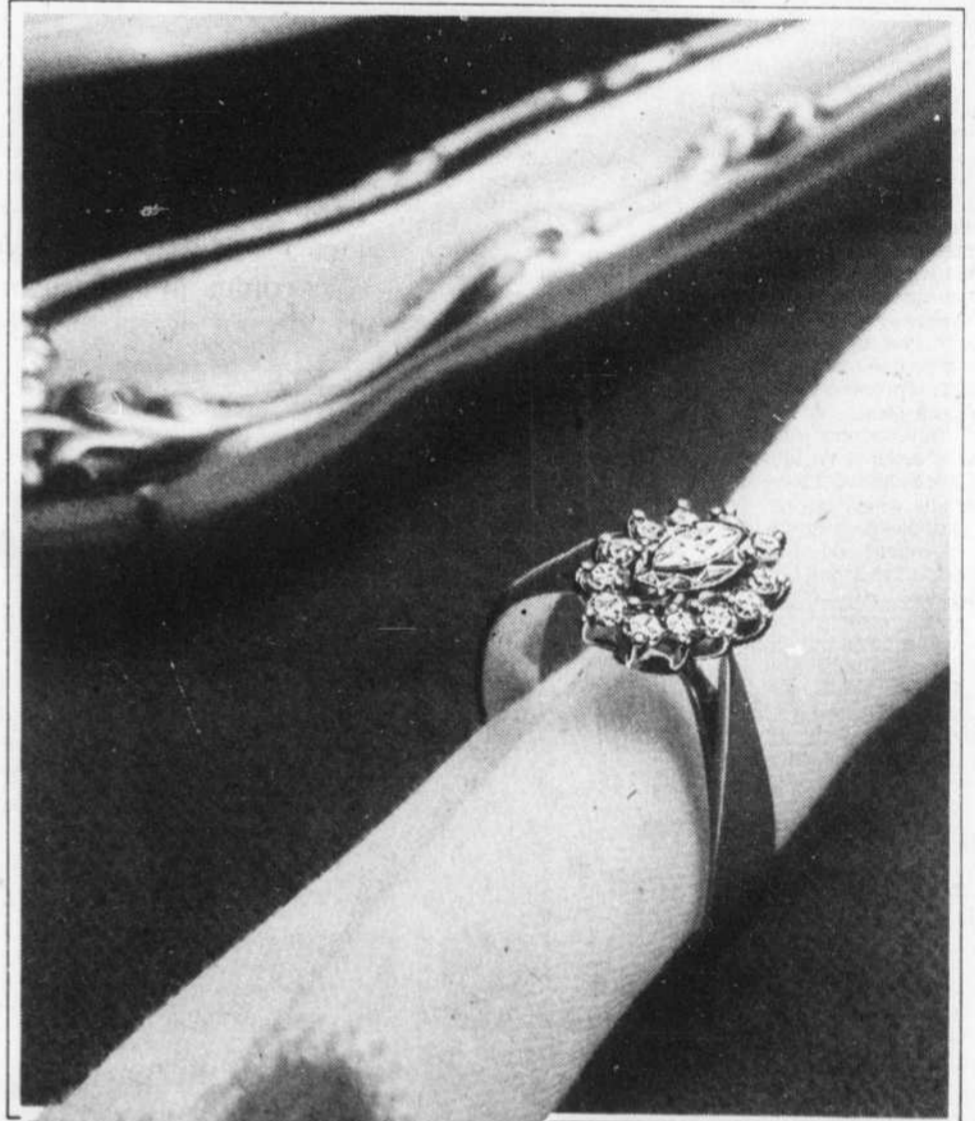


diamants éclatants en couronne, sur monture or jaune 14 carats. \$475.

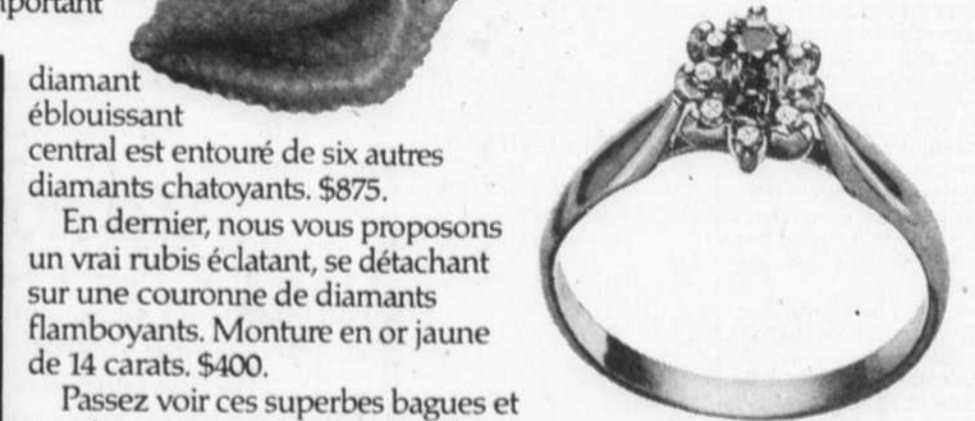
Vous voyez ci-dessous une bague de soirée en or jaune de 14 carats. L'important



BAGUE DE SOIRÉE DIAMANTÉE DE DAMES \$875



BAGUE MARQUISE DIAMANTÉE DE DAMES \$1450



BAGUE A RUBIS ET DIAMANTS DE DAMES \$400

diamant éblouissant central est entouré de six autres diamants chatoyants. \$875.

En dernier, nous vous proposons un vrai rubis éclatant, se détachant sur une couronne de diamants flamboyants. Monture en or jaune de 14 carats. \$400.

Passez voir ces superbes bagues et tous les autres prestigieux modèles que nous vous offrons dans nos magasins Mappins. Demandez, si cela vous arrange, que l'on mette votre joyau préféré de côté pour Noël.

Les bagues sont gravées pour faire ressortir les détails.



LOCAPLAN location à long terme

Offrez-vous une RENAULT 30TS

pour une période de 36 mois

à partir de 299<sup>27</sup> par mois

assurances, options, imm. et taxes en sus.

Équipement standard

- traction avant
- vitres électriques
- 6 cylindres
- suspension 4 roues indépendantes
- direction et freins à disques assistés
- radio AM/FM stéréo
- sièges inclinables

La Renault 30... une voiture de grande classe!



Lareau Automobiles inc. 1824 ouest, Ste-Catherine Montréal, Qué. H3M 1M1

937-9551

JOAILLIER Mappins

Le magasin du bon goût.

1000 ouest, Ste-Catherine • 3131 Côte-Vertu (Centre d'achats Place Vertu)

# Le trafic du sang des pauvres prospère au Brésil

**RIO DE JANEIRO (AFP)** — Le 16 avril dernier, à Teresopolis, dans les environs de Rio de Janeiro, on trouvait à son domicile le corps de Hamilton Almeida de Souza, étudiant de cinquième année de médecine, étranglé avec un « brassard », l'appareil destiné à mesurer la tension artérielle.

Le fait fut présenté dans toute la presse comme un suicide inédit et donc comme un fait divers tout à fait exceptionnel.

Mais les camarades de faculté de Hamilton ne croient pas à la version du suicide. Hamilton Almeida de Souza, l'un des responsables syndicaux de la faculté, enquêtait depuis plusieurs mois pour son propre compte sur l'implication de certaines personnalités du monde médical dans le trafic et la contrebande de sang humain au profit de laboratoires multinationaux.

Le corps de Hamilton avait été découvert par un de ses camarades de faculté. L'appareil de mesure enserrant son cou indiquait la pression maximum. Il semble impossible que la victime ait pu avoir la force de manoeuvrer la pompe jusqu'au point d'atteindre cette pression avant de perdre conscience. D'autre part, le corps de l'étudiant présentait quelques blessures avec du sang frais et, enfin, des personnes qui avaient eu avec lui la velléité d'enquêter sur le trafic du sang avaient reçu des menaces de mort.

Des intérêts se chiffrent par centaines de milliers de dollars sont en jeu dans le trafic et la contrebande de sang humain au Brésil, où ce commerce illégal est facilité par une législation déficiente et l'absence quasi totale de contrôle.

Une politique nationale du sang a été approuvée en 1965 mais elle est restée jusqu'à présent lettre morte, et il y a quelques semaines seulement que le gouvernement a décidé la création d'un service officiel d'hémothérapie pour tenter de lui donner un début d'application. En attendant, au Brésil, n'importe qui pouvant disposer de la collaboration d'un médecin même sans spécialité ni expérience, peut ouvrir et exploiter une banque de sang.

Il existe ainsi au Brésil, 700 banques de sang dont la plupart opèrent sans contrôle et dans des conditions d'hygiène extrêmement précaires, achetant le sang de pauvres hères pour un prix dérisoire afin de le vendre à des laboratoires ou à des réseaux de contrebande avec une marge de bénéfice de l'ordre de 5,000 à 10,000 pour cent. L'un des pivots du trafic international du sang se situerait en Afrique du Sud. Ce scandale, qui dure depuis 13 ans, a pris ses dimensions actuelles à la faveur de l'accroissement de la demande de sang à des fins industrielles.

Au Brésil, ce sont des laboratoires allemands qui disposent du quasi monopole de la fabrication et de la commercialisation des dérivés industriels du sang. En l'absence de toute organisation officielle, la matière première est fournie par des banques de sang privées qui opèrent en fonction du meilleur bénéfice.

Dans la seule agglomération de Rio de Janeiro, 10,000 litres de sang sont vendus quotidiennement. Les banques privées l'achètent entre 80 et 150 cruzeiros (entre \$2.5 et \$5) les 450 grammes et le revendent entre \$170 et \$230 aux laboratoires.

La présidente de l'Association des Donneurs de Sang bénévole, Mme Leonora Carlota Osorio, exige l'interdiction du commerce du sang et des parlementaires réclament la nationalisation de ce secteur. Plusieurs médecins ont tiré la sonnette d'alarme face aux dangers que le trafic et la contrebande du sang présente pour la santé publique.

Selon des études effectuées par l'Institut national d'assistance médicale et de prévoyance sociale (INAMPS), sur 100 litres de sang vendus aux hôpitaux, 40 peuvent être considérés comme contaminés.

Selon ces études, 30 pour cent du sang ainsi commercialisé présente des risques de contamination par le virus de l'hépatite et 10 pour cent par le trypanosome cruzi, agent de la maladie de Chagas, sorte de

maladie du sommeil aux conséquences mortelles dont le vecteur est un insecte appelé communément « barbeiro » au Brésil.

Cette maladie encore incurable, véritable fléau dans divers pays d'Amérique du Sud, affecte six millions de personnes au Brésil. D'abord limitée aux régions rurales, la maladie a atteint les périphéries urbai-

nes et notamment celle de Rio de Janeiro à la faveur de l'exode rural.

On comprend que ce risque, sans compter celui de la transmission de la syphilis, fasse réfléchir à deux fois les personnes dont l'état de santé exige l'hospitalisation et qui finissent par choisir de se faire soigner à l'étranger lorsqu'elles en ont les moyens.

Les trafiquants de sang font facilement fortune car la matière première, sur la qualité de laquelle ils ne sont pas difficiles, ne manque pas. Vendre son propre sang est en effet un moyen de subsistance pour de nombreux chômeurs et déracinés venus du nord-est brésilien pour peupler les favelas de Rio de Janeiro et de Sao Paulo. Ces pauvres gens

finissent par se faire les meilleurs complices et pourvoyeurs involontaires des trafiquants de sang humain.

Le 26 septembre dernier, on hospitalisait à Rio de Janeiro un homme de 37 ans, trouvé inanimé dans la rue. Julio Cesar Lousada a failli mourir. En 24 heures, il avait vendu deux litres et demi de son sang contre environ 300 cruzeiros

(\$10) afin de payer le prix de son voyage de retour de Belo Horizonte, où il avait rendu visite à sa soeur, à Rio de Janeiro, où il habite.

Ce n'est pas par hasard que Julio Cesar Lousada avait trouvé dans la vente de son sang la solution de son problème. C'est en effet un habitué des banques de sang. « Je vends mon sang depuis

cinq ans parce que jusqu'à présent je n'ai pas trouvé d'emploi », a-t-il confié sur son lit d'hôpital à un reporter du quotidien O Globo.

Il s'agit de milliers dans le cas de Julio Cesar qui forment chaque jour les files d'attente dans les banques de sang. Parmi eux, le reporter a rencontré des alcooliques, des cardiaques, des personnes en

congé de maladie et des mineurs. Le journaliste affirme que, dans certaines banques de sang, on ne relève pas l'identité du donneur, qu'on utilise plusieurs fois les mêmes seringues et que la personne chargée des prélèvements distribue l'argent aux donneurs sans même se laver les mains entre deux prises de sang.

# Nos avions ne sont pas plus rapides. Mais à l'aéroport, notre service l'est.

Grâce aux avions à réaction qui atteignent presque la vitesse du son, il est aujourd'hui simple et facile de se rendre d'un bout à l'autre du pays. Il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de se rendre d'un bout à l'autre de l'aéroport. Voici comment American s'y prend pour accélérer le service.



**Avec American, vous vous présentez à un seul endroit (celui qui vous convient le mieux).**

Certaines compagnies aériennes vous obligent à vous rendre à un comptoir pour prendre vos billets, puis à un autre endroit pour recevoir vos cartes d'embarquement et choisir vos places.

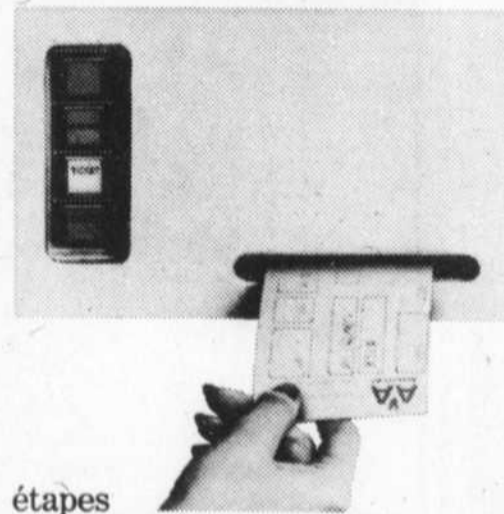
Ce qu'il y a d'ironique, c'est qu'après vous être promené d'un endroit à l'autre, vous n'êtes pas plus près de votre destination.

Le système d'ordinateurs SABRE d'American peut vous éviter tous ces pas inutiles. Il permet à nos agents de vous fournir tout ce qu'il faut à

n'importe quel comptoir et, dans la plupart des aéroports, à la porte de départ. Vous pouvez tout obtenir en un seul temps et à l'endroit qui vous convient le mieux.

**Des cartes d'embarquement pour tout le voyage: American vous évite une fois de plus de faire la queue.**

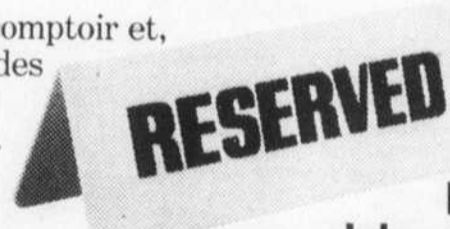
American Airlines, contrairement à certaines compagnies aériennes, est en mesure de vous donner toutes vos cartes d'embarquement à l'avance et ce, pour toutes les



étapes de votre trajet, qu'il s'agisse de correspondances ou de votre vol de retour, avec American.

N'oubliez pas que toutes ces cartes d'embarquement vous éviteront de faire la queue chaque fois que vous devrez prendre un avion.

**American Airlines, américaine par excellence.**



**Lorsque vos places sont réservées d'avance, pas besoin d'attendre debout pour savoir où vous serez assis.**

Vous est-il déjà arrivé de faire la queue à une porte de départ tandis que les passagers devant vous choisissent les places côté couloir ou côté fenêtre? Avec American, cela ne risque pas de vous arriver.

Lorsque vous nous appelez pour réserver, dites-nous quelle place vous désirez occuper, en plus de quel vol vous choisissez. Nous pouvons garder cette place pour vous pendant onze mois et jusqu'à 15 minutes avant le départ de l'avion.

**Le but d'American est de vous offrir le meilleur service qui soit.**

Nous travaillons tous, chez American, dans le seul but de vous offrir le service que vous méritez. Après tout, c'est la qualité de notre service qui a fait notre réputation. Et c'est la qualité de notre service qui nous permettra de la conserver.



**Orfila réélu à l'O.E.A.**

**LA PAZ (Reuter)** — M. Alejandro Orfila, (Argentine), a été réélu hier pour cinq ans au poste de secrétaire général de l'Organisation des États américains (O.E.A.) par 13 voix contre 7 à M. Aramon Emilion Jimenez, ministre des Affaires étrangères de la République dominicaine, une à M. Romulo Betancourt, ancien président du Venezuela et un vote blanc.

M. Jimenez a déclaré à la 9e assemblée générale de l'OEA que l'élection de M. Orfila, dont le pays est dirigé depuis 1976 par une junte militaire, représentait une défaite pour les démocraties authentiques d'Amérique latine.

# Autonomie: le gouvernement Begin en mauvaise posture pour négocier

JERUSALEM (AFP) — Les négociations sur l'autonomie palestinienne vont faire parler d'elles, aujourd'hui et demain, parce qu'elles ont lieu à Londres et surtout parce que le gouvernement israélien semble acculé à faire « un geste » après les développements politiques de ces derniers jours à Jérusalem.

D'une part, en effet, c'est la première fois que les pourparlers se dérouleront en dehors du Proche-Orient et en comité aussi restreint. La session ne réunira que les négociateurs en chef: le premier ministre égyptien Moustapha Khalil, l'ambassadeur spécial du pré-

sident Carter, M. Robert Strauss, et le ministre israélien de l'Intérieur, M. Yossef Burg. On dit à Jérusalem que M. Burg y apportera des idées nouvelles, mais les observateurs doutent qu'elles soient de nature à réaliser un quelconque progrès sur les problèmes de fond.

Car, d'autre part, la démission du ministre israélien des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a surtout mis en évidence, depuis dimanche, l'incapacité du gouvernement de Menahem Begin à faire de larges concessions. M. Begin est débordé, à sa droite, par les partisans du « grand Israël », les religieux, dont M. Burg est

le chef de file, et surtout le mouvement colonisateur Gouch Emounim, dont M. Ariel Sharon, ministre de l'Agriculture, est le représentant.

Dans ces conditions, on voit mal comment ce gouvernement, revendiquant à terme la souveraineté sur la Cisjordanie et la bande de Gaza, acceptera d'accorder aux Palestiniens de ces territoires des pouvoirs réels et pas seulement des prérogatives administratives. L'autonomie réduite à sa plus simple expression ne constitue pas pour les Palestiniens une proposition alléchante.

Pour l'instant, la coalition

gouvernementale israélienne cherche à recoller les « pots cassés » après le départ de M. Dayan et, surtout, après une décision de la Cour suprême qui équivaut à un blâme en raison des expropriations de terres privées arabes en Cisjordanie.

Cinq motions de censure ont été repoussées mardi soir au Parlement par 59 voix contre 47. Mais le ban et l'arrière-ban des députés de la majorité avaient dû être convoqués et M. Begin avait même rappelé d'Égypte et des États-Unis MM. Ezer Weizman et David Levy, ses ministres de la Défense et de l'Habitat, pour participer au vote. Cela

montre à quel point M. Begin ne veut pas prendre de risques.

Le premier ministre a entamé hier des consultations pour trouver un successeur à M. Dayan. M. Burg a été sollicité, mais M. Ygaël Yadin, l'actuel vice-premier ministre, apparaît comme le candidat le plus probable.

L'appartenance de ce dernier au clan des colombes risque de le placer dans une situation qui a déjà conduit M. Dayan à démissionner, faute de pouvoir défendre à l'étranger la position des négociateurs israéliens de l'autonomie.

Mais ce sont surtout des querelles de partis qui feront la différence. M. Begin doit se dépêcher de redistribuer les portefeuilles pour s'assurer un minimum de cohésion gouvernementale avant que n'apparaissent de nouveaux écueils.

De l'avis général, ce sont les implantations israéliennes en Cisjordanie qui risquent d'être la prochaine pierre d'achoppement. Car le Gouch Emounim n'a pas l'intention d'obéir à la Cour suprême et d'évacuer dans les trente jours des terres réquisitionnées à Eilon Moreh, près de Naplouse. Le gouvernement Begin s'efforce pour l'instant de lui trouver des terres de substitution.

# Le gouvernement turc confié à M. Demirel

ANKARA (AFP) — M. Suleyman Demirel, président du Parti de la justice (conservateur), qui vient d'être chargé de former le nouveau gouvernement turc, a déclaré hier qu'il commencera immédiatement ses consultations « pour aboutir à un résultat dans un délai raisonnable ».

Il a rappelé qu'aucun parti n'avait pour l'instant le nombre de sièges nécessaires pour former seul un gouvernement, et que ses consultations viseront à déterminer s'il pourrait ou non mettre sur pied un gouvernement fort.

Ma tâche, a-t-il dit aux journalistes après un entretien de près de deux heures avec le président de la République, M. Fahri Koruturk, sera de former « pas

n'importe quel gouvernement, mais un gouvernement harmonieux, capable de faire face aux graves questions nationales ».

Le plus grave de ces problèmes est celui de la sécurité de vie des citoyens, a déclaré M. Demirel, ce qui ne pourrait être assuré qu'en « renforçant l'autorité démocratique » de l'État.

Rappelant que les leaders des deux partis politiques de l'extrême droite, MM. Necmettin Erbakan, du Parti du salut national (islamiste), et Alpaslan Turkes, du Parti de l'action nationaliste (droite pan-turquoise), avaient promis de lui apporter leur soutien.

# Vaste attentat manqué à la veille des référendums basque et catalan

BARCELONE (Reuter) — À la veille des référendums sur l'autonomie basque et catalane, la police a découvert hier, à Barcelone, un tunnel destiné de toute apparence à permettre un attentat contre un ensemble de maisons habitées par des militaires.

La découverte de ce souterrain, long de 50 mètres, a permis d'éviter un désastre national,

à déclaré aux journalistes le gouverneur civil de Barcelone, M. Jose Maria Belloch Puig.

Selon M. Puig, le tunnel était pratiquement achevé lorsque la police a été alertée par un gardien de nuit étonné de trouver un déchargement de terre fraîche dans un chantier de construction avoisinant, et également par un ha-

bitant de la maison où se trouvait l'entrée du tunnel, qui se plaignait d'humidité dans son appartement.

Des câbles parcourent le tunnel et « il ne restait plus que quelques détails techniques à régler pour la mise en place des explosifs », a-t-il déclaré.

Plus de 350 personnes appartenant généralement à des familles de militaires ont été évacuées. La police, pour éviter toute panique, avait prétexté une fuite de gaz.

La police recherche actuellement les occupants de l'appartement du rez-de-chaussée, des jeunes gens, selon leurs voisins. Ce souterrain rappelle celui creusé pour l'attentat commis en décembre 1973 contre le premier ministre Luis Carrero Blanco.

Cette découverte a ravivé les craintes d'un sabotage des élections par les séparatistes basques de l'E.T.A., violemment opposés au statut d'autonomie qui couperait court à leur projet d'indépendance totale.

On s'attend à ce que les deux projets de statut soient approuvés par une large majorité. Toutefois, les partisans de l'autonomie craignent qu'un taux élevé d'abstentions ne leur enlève du poids lorsqu'ils négocieront avec le gouvernement madrilène la mise en application des projets de statut.

En Catalogne, dont Barcelone est la capitale, les nation-

alistes espèrent un taux de participation de l'ordre de 65 pour cent. Au pays basque, où le mouvement radical partisan de l'indépendance Herri Batasuna fait campagne pour l'abstention, les partisans de l'autonomie considéreraient comme un succès une participation de 60 pour cent.

## REVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Votre nom n'est pas inscrit sur la liste électorale? Vous ne savez pas quoi faire?

Vous avez besoin d'une information?

**N'HÉSITEZ PAS!**

Appelez immédiatement le PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

**284-1212**

Une personne s'occupera promptement de vous.

**LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC**

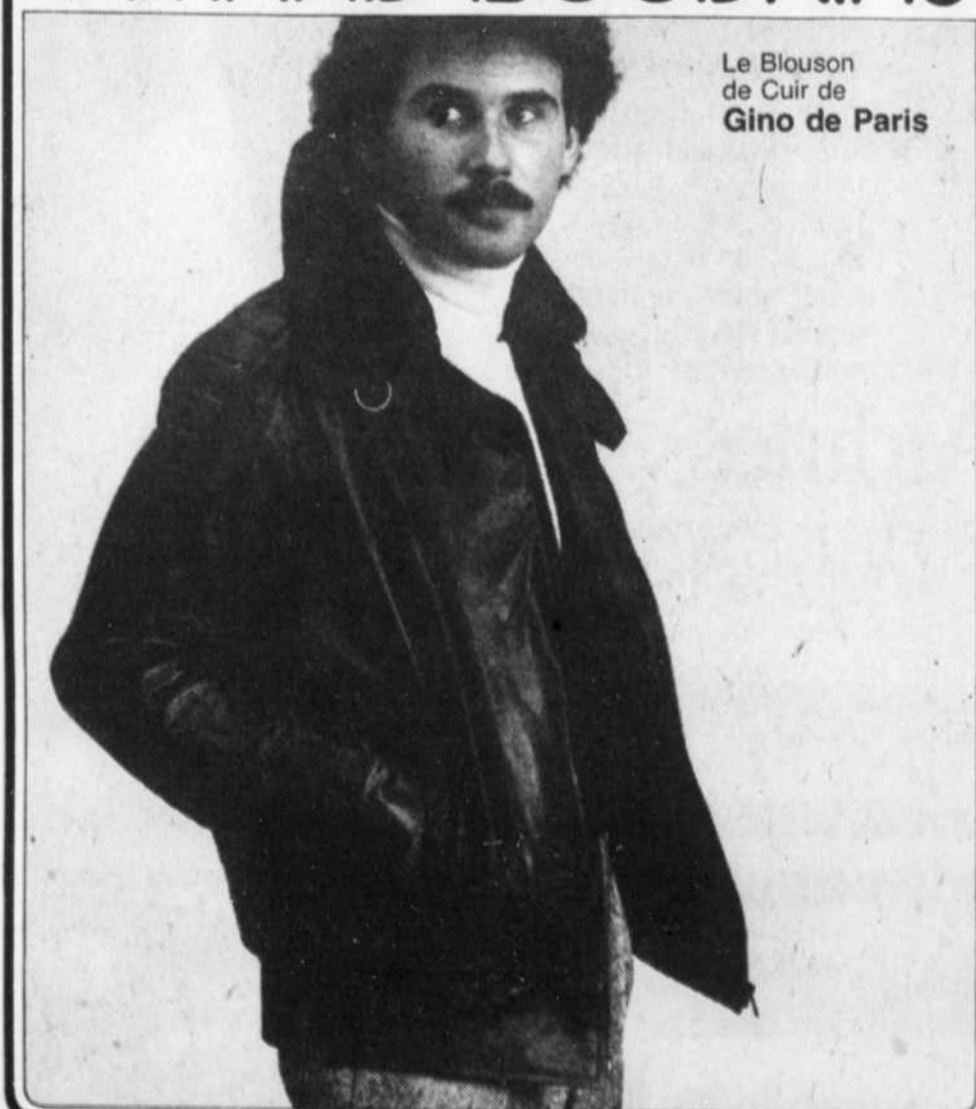
## Joergensen minoritaire

COPENHAGUE (AFP) — La reine Margrethe II du Danemark a chargé, hier soir, le premier ministre social-démocrate sortant, M. Anker Joergensen, de former un gouvernement social-démocrate minoritaire, a-t-on annoncé officiellement au Palais royal de Copenhague.

Ce gouvernement remplacera le gouvernement de coalition (sociaux-démocrates et libéraux), qui a démissionné le 28 septembre dernier et M. Joergensen a déclaré aux journalistes, en sortant du Palais royal, que la liste de ses ministres était déjà prête et qu'il la rendrait publique aujourd'hui ou demain.

Place Bonaventure 875-2013 6818, rue St-Hubert 273-2851 St-Bruno 653-9422 Place Québec 524-5263

## ARMAND BOUDRIAS



Le Blouson de Cuir de Gino de Paris

# Laissez-vous aller



**avec CPAir**

Que vous soyez en voyages d'affaires ou d'agrément, on vole à votre service vers Vancouver, Toronto, Calgary, Winnipeg et Edmonton.

Nous cherchons toujours davantage à adapter notre horaire de vols à vos besoins. Et que ne ferions-nous pas pour vous!

### Des plats de fins gourmets

Notre copieuse et savoureuse cuisine de bord saura satisfaire votre appétit. C'est encore l'un des traits bien distinctifs de notre excellent service.

### Personnel très courtois

Pour ce qui est du service, notre personnel ne vous laisse pas non plus sur votre appétit. En fait, dès votre arrivée à l'aéroport, vous conviendrez que nous vous portons une attention de tous les instants. N'est-ce pas ce que vous attendez d'une ligne aérienne?

### VOLS DE MONTRÉAL

**VANCOUVER 10h et 17h45**

Le seul vol quotidien Montréal-Vancouver sans escale le matin. Excellent repas. Pour le retour, le seul vol sans escale tous les après-midi, sauf le vendredi.

Vol quotidien, sauf le samedi et le dimanche, avec escale à Ottawa. Dernier départ l'après-midi. Dîner servi pendant le vol.

**EDMONTON 7h30**

Vol quotidien à bord du même avion, sauf le samedi. Petit déjeuner et collation.

Appelez votre agent de voyages ou communiquez avec CPAir au 931-2233 (région de Montréal). Dans certaines parties du Québec, composez sans frais 1-800-361-8026.

**CPAir**

**De plus en plus au pays, on vole à votre service.**

# Lettre aux parents

Le 25 octobre 1979

chers parents,

J'enseigne depuis 11 ans dans une école de la Commission  
164 élèves! Pas tous ensemble, bien sûr, mais dans certaines classes,  
je dois enseigner à 35 élèves en même temps.

Nous sommes déjà perdus à la fin octobre et je ne cons-  
mais pas encore les noms de mes élèves. J'en souffre beaucoup parce que je  
une fois vraiment pas accorder à chaque enfant l'attention que je mérite. J'ai  
cinq groupes d'élèves et je dois me composer d'avance des retards et commencer à  
quatre matières. A l'élémentaire, mes collègues pourraient réussir, mais parce  
qu'ils sont trop nombreux, certains élèves pourraient réussir, mais parce  
qu'ils sont trop nombreux, certains élèves pourraient réussir, mais parce  
avoir des problèmes. Parfois, il suffit de peu de choses pour qu'ils portent  
mais on nous refuse les moyens plus y parviendrait.

Nous sommes actuellement en négociations et nous voulons  
un nombre maximum d'élèves par classe. Depuis huit mois que ça dure, le  
Gouvernement et la Commission scolaire nous refusent cette demande essen-  
tielle.

Sous vous poudrez, au mois de mai dernier, il y a eu  
des emplois de soutien. Pour les deux  
derniers groupes, c'est encore pire que nous, on les congédie n'importe quand,  
on ne les remplace pas, s'ils quittent, sous prétexte qu'il y a des hausses augmentés  
du chauffage et du déneigement. Quand le prix de l'huile à chauffage augmente,  
il faut confier des personnels qui s'occupent de vos enfants. Ça a l'air folle,  
mais c'est vrai.

Mon collègue de travail, Jean Pierre, a seulement neuf ans  
d'ancienneté. Il demeure à Québec. Hété dernier, ils l'ont "mis en disponibilité"  
Le 10 juillet, ils l'ont convoqué à une entrevue pour le 14 août en Abitibi-Témiscamingue  
Le 19 juillet, ils l'ont convoqué à Pointe-aux-Tenches. Le 9 août, ils l'ont convoqué à  
10 août, ils l'ont convoqué en Gaspésie. Il a demandé la date de l'entrevue du Sac-Tenis  
Charlesbourg. A Châteauguay, quand il a demandé à Chambly, Pointe-aux-Tenches  
caminique. A Châteauguay, quand il a demandé à Chambly, Pointe-aux-Tenches  
répondre d'acheter le journal. Le 23 août, il reçoit une offre d'engagement de Chambly, datée du 21  
et Charlesbourg. Le 23 août, il reçoit une offre d'engagement de Chambly, datée du 21  
août et le convoquant pour cette même date. Sa femme enseigne dans un Cegip à  
Québec. C'est très grave ce qui leur arrive. Depuis je t'ai perdu de vue. A part ça,  
ils disent qu'on est trop payé, et qu'il faut réduire notre pouvoir d'achat. Les  
prix augmentent et nous, on nous coupe nos salaires réels.

Malgré tout ça, nous continuons à négocier. On n'a pas  
succès décidé ce qu'on va faire, mais ça fait 8 mois que ça dure et ça ne  
peut vraiment plus continuer comme ça.

Bien votre,  
Adrienne Barthe, enseignante



centrale de l'enseignement du québec

**Saviez-vous que les  
3,686  
chauffeurs d'autobus  
et opérateurs de métro  
s'absentent en moyenne  
tout près d'une demi-journée  
par semaine  
pour cause de maladie?**

**Saviez-vous qu'une très forte proportion de ces absences précèdent ou suivent immédiatement un congé régulier?**

Afin de réduire l'abus actuel dans l'utilisation des jours de congé en cas de maladie, la CTCUM se doit d'avoir un contrôle efficace pour remédier à cette situation.

Il est évident que le nombre d'autobus et de chauffeurs qui les conduisent est en fonction du public que la CTCUM doit transporter matin et soir, et que ce degré anormal d'absences crée de graves inconvénients pour les usagers et occasionne des coûts additionnels très élevés.

**La CTCUM défend vos intérêts,  
parce que c'est vous qui payez!**



**Commission de transport  
de la Communauté urbaine de Montréal**

## Le «projet» de la Baie-James

*Une réalisation qui n'a rien à voir avec la première vision de son promoteur*

par Gilles Provost

**G**ROS ballon politique conçu en 1969 par un député d'opposition qui rêvait de devenir premier ministre du Québec, le projet de la Baie-James aura été une étiquette commode pour désigner au cours des années des projets réussis qui n'avaient qu'une parenté lointaine.

Il doit entre eux son succès actuel non seulement à la volonté politique qui l'a mis en marche mais surtout à une multitude d'ingénieurs peu connus qui auront su improviser avec brio pour concevoir l'aménagement valable qui a remplacé les fantaisies de départ.

À un point tel que le projet annoncé avec panache devant les militants libéraux un certain 30 avril 1971 n'est même pas encore commencé et qu'il ne produira certainement pas ses premiers kilowatts-heures avant les années 90. Il pose en effet des problèmes techniques très difficiles et il n'est pas rentable présentement.

On oublie trop souvent, en effet, que l'appellation «projet de la Baie-James» désignait au départ l'aménagement hydroélectrique des trois rivières les plus au sud de la Baie James: La Nottaway, la Rupert et la Broadback.

C'est du même complexe «NBR» que parlait le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, lorsqu'il affirmait en commission parlementaire, en avril 1971, que le projet de la Baie-James est «la plus économique» des solutions énergétiques dispo-

nibles aux Québécois. Ce n'est finalement qu'à la mi-mai 1972 que sera annoncé l'abandon du projet «NBR» et son remplacement par le harnachement de la Grande Rivière vers laquelle on détournerait les principaux cours d'eau voisins. Et, même à ce moment, le gouvernement était incapable de fournir au public les études techniques qui justifiaient un changement de cette importance.

Cela s'explique avant tout par l'origine proprement politique du projet: il a pris naissance dans la tête d'un aspirant au leadership du Parti libéral, en 1969, à un moment où l'Hydro-Québec ne possédait aucune étude sur la Grande Rivière et commençait à peine à s'intéresser au complexe NBR.

Dès le 16 décembre 1969, en effet, M. Bourassa avait publiquement annoncé ses couleurs devant les gens de Val-d'Or et en présence des journalistes: «Si on veut avoir de l'énergie de la Baie-James en 1982, dit-il, le projet doit débiter au plus tard en 1972. Le gouvernement n'a donc pas le temps de piétiner ou d'hésiter; il doit immédiatement prendre une décision pour mettre en marche le projet si les études concluent à la rentabilité. Et si le gouvernement ne le fait pas, je le ferai quand je serai élu.»

«J'ai toujours considéré le développement de la Baie-James comme une chose possible, ajouta-t-il, mais à la lumière des informations que

j'ai obtenues du président de l'Hydro-Québec, M. Giroux, cela devient pour moi une chose probable et souhaitable.»

Cette première annonce publique de l'aspirant leader libéral avait eu suffisamment de retentissement pour que LE DEVOIR y consacre un éditorial dans lequel M. Paul Sauriol résumait les rares informations techniques disponibles sur les rivières «NBR» et soulignait la nécessité d'en venir au plus tôt à une entente avec les Indiens.

Six mois plus tard, le libéral prenait le pouvoir sous la conduite de Robert Bourassa. À peine élu, le nouveau premier ministre nomme un comité interministériel pour étudier et promouvoir le développement de la Baie-James.

Au début de juin 1970, le nouveau ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Masse, affirme que le projet de la Baie-James représentait des investissements d'un milliard et demi entre 1972 et 1982. Ce coût fantastique, dit-il, enlève toute possibilité de rentabilité sur le plan strictement énergétique. Malgré tout, il souligne la nécessité de concevoir le développement économique de tout le territoire de la Baie-James de façon intégrée (industrie minière, forestière, avec port de mer en eau profonde, etc.).

«Il y a 80% de chances pour que le projet se mette en marche d'ici deux ans», conclut-il.

À l'automne suivant, M.

Bourassa effectuait son premier voyage hors du Québec. Parmi ses principaux objectifs, il y avait des discussions avec les dirigeants américains sur le financement éventuel du projet de la Baie-James et la possibilité d'exporter de grandes quantités d'électricité québécoise vers le sud.

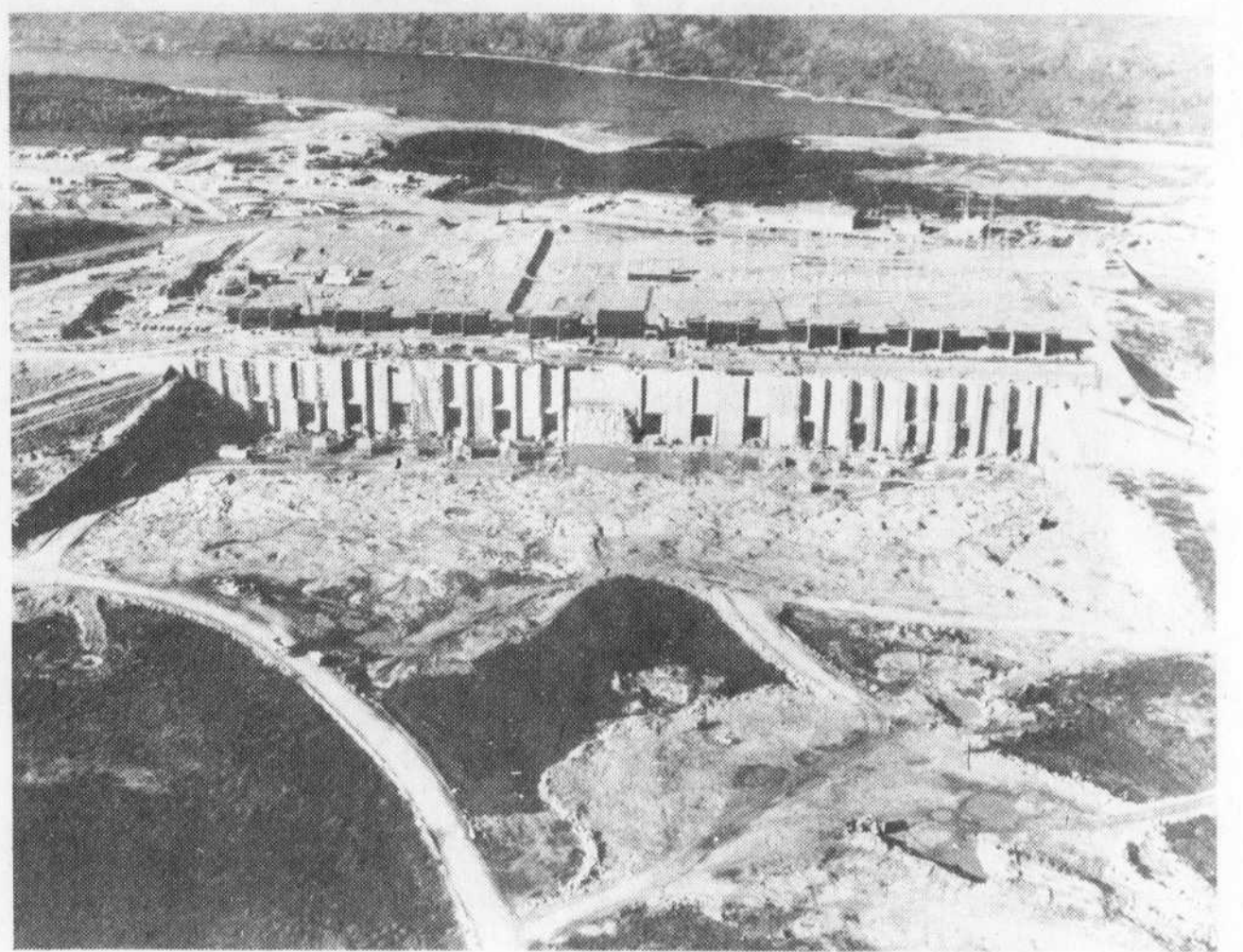
Dans les termes mêmes qu'il utilise encore aujourd'hui pour préconiser des exportations massives d'électricité vers les États-Unis, il soulignait à l'époque que de telles exportations répondraient à la «disette» électrique des Américains et fourniraient aux Québécois les centaines de millions de dollars nécessaires pour rentabiliser la Baie-James.

La volonté gouvernementale était tellement manifeste que le président de l'Hydro-Québec sentait le besoin de préciser, en décembre 1970, qu'aucune décision n'avait encore été prise à l'Hydro-Québec et que cette dernière cherchait encore des solutions techniques capables de rendre rentable le projet de la Baie-James. Il est impensable de commencer les travaux avant 1973, précisait-on.

Malgré tout, M. Bourassa faisait à nouveau allusion à la Baie-James devant des hommes d'affaire de Grande-Bretagne au début d'avril 1971. Il annonçait alors un coût total de \$5 milliards pour le développement des rivières Nottaway, Rupert et Broad-

back.

À la fin du mois, la rumeur



veut que le gouvernement aurait décidé de créer une régie pour prendre en charge le développement de la Baie-James.

Quelques jours plus tard, M. Bourassa fait son annonce historique au Colisée de Québec. Disant donner suite à «une recommandation de l'Hydro-Québec», il décrit son «projet sans précédent», «clé du progrès économique et social du Québec»: au coût de \$5 à \$6 milliards, le gouvernement entamera avant la fin de 1971 l'aménagement hydroélectrique des rivières Nottaway, Broadback, Rupert, Eastmain et La Grande, explique-t-il.

«Avant la fin de 1971, disait-il, quelque 3.500 personnes se mettront à l'oeuvre sur ce territoire qui a les trois

quarts de la superficie de la France. Ce projet créera au total, 125.000 emplois nouveaux dont 10.000 permanents une fois les ouvrages terminés.»

En outre, le premier ministre se disait aussi «en accord avec une recommandation de l'Hydro» pour confier le projet à une société ou une régie qui serait propriété du gouvernement et des Québécois.

Deux semaines plus tard, en commission parlementaire, l'Hydro-Québec fait de son mieux pour justifier les choix du gouvernement: on y souligne l'évolution fort incertaine des coûts de l'énergie nucléaire et la possibilité de développer «prudemment» la Baie-James.

Il est alors surtout question du projet NBR et l'Hydro-Québec souligne que la première phase des travaux ne coûtera que \$1,5 milliard. S'il s'avérait alors que le nucléaire est plus économique, il sera alors possible de ne pas aller plus avant et de construire plutôt des centrales nucléaires, explique-t-on.

Manifestement, malgré toutes les déclarations du gouvernement québécois, l'Hydro-Québec n'était pas prête à aller de l'avant. Le mois suivant, la société d'État laissait savoir qu'elle n'était pas encore capable de fournir une description technique du projet ou des échéanciers. On ne savait pas encore l'emplacement de la première centrale qui serait construite.

On n'avait même pas encore décidé de quelle rivière on s'occuperait en premier lieu. La décision, disait-on, sera prise «dans un avenir encore indéterminé».

En janvier, six mois plus tard, le nouveau président de la Société de développement de la Baie-James, M. Pierre Nadeau, annonce qu'on déterminera «dans quelques semaines» par quelles rivières on a l'intention de commencer.

Un mois après, LE DEVOIR révèle que les seuls rapports clairs de l'Hydro-Québec concernent le projet NBR dont la puissance serait de 5.600 mW et qui coûterait \$4,6 milliards en incluant le coût des lignes de transmission. Déjà, on fait état de sérieuses difficultés techniques à cause du sol argileux et instable de cette région.

Quant aux données sur les rivières Eastmain et La Grande, les études restent encore presque vierges, dit-on. L'Hydro a commandé des rapports techniques mais ils ne seront disponibles qu'en septembre suivant.

C'est beaucoup trop lent pour le gouvernement qui commence à s'inquiéter. Deux ou trois mois plus tard, M. Bourassa se fait remettre les résultats préliminaires des rapports demandés par l'Hydro-Québec et annonce le 16 mai (un an après la fameuse annonce du Colisée) que l'on aménagera d'abord la Grande Rivière et y construirait quatre centrales pour produire 7.850 mégawatts qui entreraient en service «entre 1978 et 1983». Le tout coûtera \$6 milliards puisqu'on détournera vers La Grande la plupart des rivières voisines. On parle même de la Grande Baie-James que la SEBJ a ensuite décidé d'aménager indépendamment.

Au cours des mois suivants, le projet est à nouveau modi-

fié pour faire passer sa puissance installée à 8.300 mW et pour établir le coût à \$5,8 milliards. Les experts continuent à «optimiser».

En 1974, après avoir encore raffiné leur analyse du terrain, les experts parlent de 10.340 mW et le coût grimpe à environ \$12 milliards. La mise en service est reportée à 1980.

Deux autres années plus tard, la puissance a encore légèrement changé tandis que le coût passe à \$16,2 milliards.

Enfin, en 1978, on s'est rendu compte que les besoins du Québec ont évolué et on prend la décision de modifier encore le projet substantiellement: la centrale LG-1 est supprimée. La mise en service de LG-2 est avancée à l'automne 1979 et on ajoute des turbines à LG-3 et LG-4 pour augmenter leur puissance installée et leur permettre de fournir un surcroît de puissance au moment de la pointe d'hiver. La puissance installée reste à peu près la même malgré la disparition de LG-1 et le coût baisse aux environs de \$15 milliards.

Enfin, on apprend récemment l'intention de la SEBJ d'ajouter un certain nombre de petites centrales sur les cours d'eau détournés vers La Grande. Avec LG-1, ces autres centrales constituent maintenant la «phase II» du projet de la Baie-James. Malgré tout, elles seront peut-être mises en service après les centrales qu'on prévoit aménager vers 1985 sur la rivière Grande Baie-James, juste au nord des installations actuelles.

Quant aux rivières Nottaway, Rupert et Broadback, si chères au cœur de M. Bourassa, elles devront attendre la prochaine décennie.

## La Société des alcools doit être remise au secteur privé, dit le CPQ

**QUÉBEC** — Le gouvernement québécois devrait, à l'image d'autres gouvernements, remettre à l'entreprise privée les sociétés d'État qui n'ont aucune raison d'être administrées par l'État en commençant par la Société des alcools du Québec.

C'est l'opinion qu'a exprimée hier à Québec le Conseil du patronat du Québec dans un mémoire présenté aux hommes politiques québécois intitulé: «Certaines actions politiques à entreprendre pour redonner confiance aux milieux d'affaires du Québec.»

Le président du Conseil du patronat (CPQ), M. Pierre Côté, a expliqué au cours d'une conférence de presse que son organisme en était

venu à cette conclusion à propos de la Société des alcools parce que la présente grève a mis en lumière le monopole qu'exerce actuellement le gouvernement en matière de commerce des alcools et son incapacité à assurer aux citoyens un service à l'occasion de cette grève.

Le CPQ n'a pas pensé encore à des mécanismes permettant de rendre à l'entreprise privée la Société des alcools mais croit, a priori, qu'il s'agirait probablement de procéder comme pour la vente du vin dans les épiceries.

Bien sûr, des aspects des activités actuelles de la SAQ, comme le contrôle de la qualité des produits, seraient par contre laissés au gouverne-

ment.

Cette idée de rendre à l'entreprise privée des entreprises étatiques s'inscrit, pour le CPQ, dans une démarche plus large de remise en question du rôle de l'entreprise publique dans l'économie. On rappelle à cet égard que le rôle de l'État devrait se limiter à la planification et à la coordination de la vie économique. Conséquemment il devrait s'abstenir du rôle d'entrepreneur sauf exception comme dans le domaine de l'électricité où l'Hydro-Québec constitue un outil important de planification pour le gouvernement.

Ceci dit, le CPQ condamne la «manie» du gouvernement d'intervenir dans l'économie en multipliant les institutions

gouvernementales et paragonnementales. Non seulement croit-on que le gouvernement devrait limiter ses interventions dans l'avenir, mais on demande aussi que le gouvernement fasse une évaluation de ses interventions passées. A cet égard, M. Côté demande aux autorités gouvernementales de préciser le mandat des sociétés d'État actuelles, ce qui permettrait par la suite d'évaluer lesquelles des sociétés d'État devraient être retournées à l'entreprise privée.

Le Conseil du patronat réclame également un allègement fiscal pour les contribuables.

Il suggère que l'impôt des particuliers soit aligné progressivement à celui de l'Ontario, ce qui se révélerait avantageux pour le Québécois célibataire qui gagne \$10.000 par année ou le Québécois marié ayant un salaire de \$16.000.

Le patronat réclame également l'abolition de l'impôt sur les successions, qui varie de 20 à 35 p.c. selon la valeur du legs.

On souligne que cet impôt rend plus difficile le transfert d'une entreprise familiale et qu'il ne représentait en 1978-79 que \$40 millions en revenus pour le gouvernement.

Enfin, le Conseil du patronat réclame des mesures de surveillance très strictes lors de la prise d'un vote de grève dans un syndicat.

Cette surveillance devrait être assurée non pas par le syndicat lui-même, mais par une «autorité autre que syndicale», croit le Conseil.

Les autres suggestions patronales sont qu'une grève devrait être décidée par 50% des syndiqués ayant droit de vote et non pas par la majorité des syndiqués présents à l'assemblée, ainsi qu'une reprise du vote à certains intervalles pendant la grève.

M. Côté a conclu en affirmant que ces mesures peuvent être prises en dehors de toutes considérations constitutionnelles, et en dehors du débat référendaire qui a cours actuellement.

### LE CAIRE

IBERIA vous y mène. Une centaine d'autres destinations vous sont offertes à partir de Madrid. Profitez de votre escale pour vous familiariser avec la culture madrilène, la cuisine, les boutiques, le casino, la vie nocturne. Offrez-vous le service 1ère classe. Découvrez une des grandes capitales de l'Europe. Pour en savoir plus, communiquez avec votre agent de voyage ou avec IBERIA: 861-9531.

LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

### Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

# 11 3/4%

Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans

Demandez le poste 2000

Sept. 1985: 968-1830	Rivière du Loup: 862-7286	Montréal: 866-9641
Chicoutimi: 549-6490	Québec: 688-0630	Outremont: 739-3265
Alma: 688-3391	Lévis: 833-4450	Hull: 771-3227
Rimouski: 724-4106	Tracy-Rivière: 379-7230	Ottawa: 236-4900

### S.D.S.I. Ltée

présente

Le Micro-ordinateur de la P.M.E. québécoise

Comptes payables et recevables. Etat des revenus et dépenses. Bilan Inventaire et Coût de revient. Suivi de production.

Informations et démonstration. Robert Patoine 279-8942 331-6102-3648

## New York/ LaGuardia... ça rapproche!

Dès le 28 octobre, New York/LaGuardia 2 fois par jour.

départ de Dorval à 7h et 14h40  
retour de LaGuardia à 9h et 16h40  
Également, 4 vols quotidiens vers New York/JFK.

LaGuardia

- pour être plus près du centre des affaires newyorkaises
- pour de meilleures correspondances vers les villes américaines du centre et de l'est.

On y va ensemble

### AIR CANADA

par  
Gilles Provost

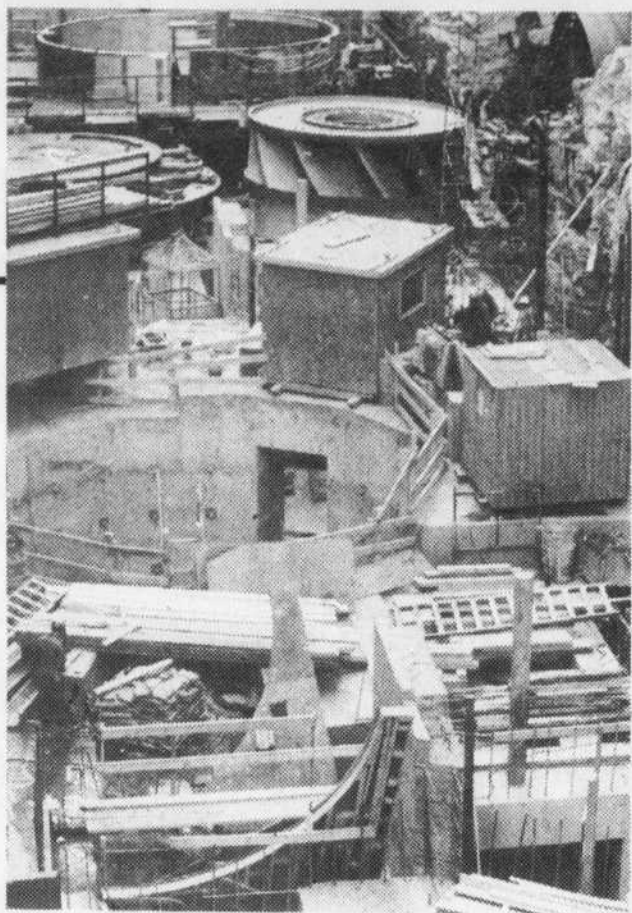


Photo  
Jacques Grenier

La construction de la centrale LG-2, qui sera inaugurée samedi, fait partie intégrante de l'histoire du Québec depuis que Robert Bourassa a annoncé pour la première fois, en décembre 1969, qu'il mettrait le projet en marche s'il était élu premier ministre.

Jusqu'alors, les Montréalais avaient fort peu entendu par-

ler de ce territoire sinon par l'intermédiaire de projets américains « farfelus » qui parlaient de détourner vers les grands Lacs l'eau douce de la Baie James ou par les Chambres de commerce de l'Abitibi qui rêvaient de routes pour aller exploiter les richesses minières ou forestières de ce vaste territoire.

Par la suite, le projet de la Baie James sera au cours des débats politiques au moins jusqu'en 1975 et posera à la conscience du peuple québécois le difficile problème des droits des indigènes. Ce problème indien sera d'ailleurs souligné en éditorial dès 1969 quelques jours après que M. Bourassa eut fait sa fameuse promesse électorale à ses « supporters » du Nord-Ouest.

Jamais promesse électorale ne fut d'ailleurs tenue comme celle-là, si bien que le premier ministre annonçait le projet au mois de mars 1971, deux semaines après qu'il eut filtré la rumeur de la création d'une régie autonome pour prendre en main tout le développement économique du vaste territoire de la Baie James.

Deux semaines plus tard, l'Hydro-Québec réclamait la régie du projet hydro-électrique en commission parlementaire. Immédiatement, cela devint un enjeu politique et les partis d'opposition donnèrent leur appui à l'Hydro-Québec... de même que les éditorialistes.

À l'intérieur de l'Hydro-Québec, les techniciens qui croyèrent au nucléaire mené-

rent une dure lutte et obtinrent la mise en chantier de la centrale nucléaire Gentilly-II. On parla même de construire Gentilly-III en même temps que la Baie James.

En juin 1971, le gouvernement annonçait la création imminente de la Société de développement de la Baie James et déposait le projet de loi 50 qui faisait de ce territoire un petit royaume quasi-autonome à l'intérieur du Québec.

Immédiatement, les centrales syndicales dénoncèrent le projet de loi et il s'établit alors un front commun des partis d'opposition contre cette législation. La bataille fut à ce point dure que le gouvernement accusa les médias d'information d'être partie liée avec l'obstruction systématique du parti Québécois et des autres partis.

Les employés d'Hydro-Québec soutenaient en juillet que le projet de la Baie James serait le plus vaste projet de patronage de l'histoire du Canada. Finalement, Québec atténa son projet de loi.

À la fin du même mois, le chef des Hurons, Max Gros-Louis, demandait publiquement à Ottawa de protéger les droits des autochtones en bloquant le projet de la Baie James.

En octobre 1971, les environnementalistes entraînaient dans la danse et le ministre délégué à l'environnement, M. Goldbloom, annonçait qu'une étude d'impact écologique est en marche depuis deux mois.

Un mois plus tard, l'éminente grise du Parti libéral, M. Paul Desrochers, soulevait publiquement les diffi-

cultés de recruter de la main-d'œuvre pour la Baie James. Peu après, on apprend que des sociétés américaines avaient obtenu un important contrat « par erreur ».

À la fin de décembre, on annonce la mise en place de la Société d'Énergie de la Baie James (qui gèrera rapidement sa société-mère, la société de développement de la Baie James). La construction de la route de la Baie James commença à Matagami au même moment.

Le début de 1972 fut marqué par la création d'un front commun pour la protection de la Baie James qui réunirait des écologistes et des indiens. Cet organisme demanda l'arrêt immédiat des travaux de la Baie James. On fit de nouveau appel à Ottawa pour protéger les indiens. La controverse s'intensifia au cours des mois suivants et on en traita à pleines pages dans les journaux. À la fin de mars, Ottawa dit attendre une « demande officielle » pour intervenir, demande qui lui parvint aussitôt.

Au début de mai, coup de théâtre: l'Association des Indiens du Québec annonçait qu'elle contesterait la constitutionnalité du projet de la Baie James et qu'elle demanderait une injonction pour protéger les droits des autochtones. Les procédures suivirent quelques jours plus tard avec l'aide d'Ottawa.

On annonça alors que le projet Nottaw-Rupert Broadback, dont on parlait depuis le début serait remplacé par l'aménagement de La Grande rivière.

Au même moment éclatait

au grand jour la bataille entre les diverses firmes d'ingénieurs qui voulaient obtenir la gérance du projet. Trois groupes se firent la lutte: une appuyée par l'Hydro-Québec, une autre par la SEBJ et la troisième par un consortium québécois.

En juin 1972, sortirent coup sur coup deux livres contre la Baie-James et en faveur des droits des autochtones.

En septembre, La SEBJ remportait la victoire pour la gérance en faisant appel à Bechtel et à Lalonde Lamarre Valois.

En novembre 1972, les Indiens exaspérés par la lenteur des procédures judiciaires, demandèrent une injonction interlocutoire. Le mois suivant le juge Malouf accepta d'entendre leurs récriminations. Les audiences publiques ravivèrent le débat sur le problème autochtone.

En avril 1973, le parti Québécois laissait entendre qu'il poursuivrait le projet de la Baie James s'il prenait le pouvoir.

Le même mois, trois travailleurs de la CSN signèrent des déclarations assermentées dénonçant le monopole syndical accordé à la FTQ à la Baie James.

En octobre suivant, M. Bourassa publia un livre sur la Baie James. Ce n'était qu'un condensé des communiqués de presse de la SEBJ mais les Indiens logèrent contre lui une accusation d'outrage au tribunal. Cette dernière tomba dans l'oubli peu après.

Au même moment, les journalistes protestèrent contre les problèmes d'accès au territoire de la Baie James.

Le quinze novembre, coup

de théâtre: le juge Albert Malouf accordait aux Indiens l'injonction interlocutoire demandée et ordonne l'arrêt des travaux. Le gouvernement alla immédiatement en appel. On ne parla que de ce jugement pendant les jours qui suivirent.

Une semaine plus tard, les cris de satisfaction des Indiens et des écologistes se tarissèrent subitement. La cour d'appel suspendait l'injonction interlocutoire en vertu du principe qu'une poignée d'indiens ne pouvait pas bloquer un projet appuyé par six millions de Québécois. Les Indiens allèrent en appel.

Le gouvernement commença alors à négocier, offrant au départ \$100 millions aux autochtones. Il reçut des félicitations d'Ottawa, ce qui irrita les Indiens. Ces derniers refusèrent l'offre gouvernementale et reprirent leurs procédures judiciaires.

Le 22 mars 1974, nouveau coup de théâtre: LG-2 doit être évacuée à la suite d'une minuterie des travailleurs qui avaient saccagé le chantier. On discuta longuement des responsabilités respectives et les syndicats soulignèrent les « mauvaises conditions de vie ». La CSN soutint que le saccage était pour la FTQ un moyen d'obtenir du gouvernement le monopole syndical à la Baie James.

La CSN attribua aussi toute la responsabilité des dommages à un agent d'affaires de l'Union des opérateurs de machinerie lourde, local 791, et publia un film des incidents. La FTQ rétorqua en la traitant d'indicatrice de la police. De son côté, la SEBJ annonçait qu'elle ferait des ef-

forts pour améliorer les conditions de vie sur le chantier.

Finalement, Duhamel fut accusé et plaida coupable. Le commissaire aux incendies, Cyrille Delage, conclut son enquête par un verdict de responsabilité criminelle et demanda que des poursuites soient aussi logées contre quelques autres travailleurs. Il remplaça le tout dans un contexte de brutalité syndicale.

En septembre le commissaire d'enquête Cliche commença à tenir des audiences publiques pour étudier tout le problème de la violence dans les syndicats de la construction.

Tout cela aboutira par la suite aux législations québécoises qui décréteront une présomption de culpabilité contre les représentants syndicaux lors de tout arrêt de travail illégal dans la construction. Ainsi muselés, les syndicats seront piétés et poings liés par la suite.

En novembre 1974, le gouvernement du Québec signa une entente de principe avec les Indiens et Inuits, entente qui prévoyait un dédommagement de \$250 millions et diverses garanties sur l'utilisation du territoire. Quelques jours plus tard, la cour d'appel déclara nul le jugement Malouf.

Par la suite, le « problème de la Baie-James » disparaîtra peu à peu de l'opinion publique faute d'opposants. Grâce à son contrôle total de la situation, la SEBJ sera roi et maître dans son empire.

Les travailleurs, les indiens ou les écologistes pourront toujours récriminer ou protester, rien ne pourra plus stopper la machinerie lourde.

## Caisse de dépôt: bientôt \$2 milliards en fonds spécialisés

par Jacques Roy

Directeur des services aux déposants de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

À l'origine, la Caisse de dépôt et placement du Québec avait pour mission d'administrer les fonds du régime de rentes du Québec. Dès sa création cependant, il était prévu qu'elle pourrait être appelée à administrer des fonds provenant d'autres sources. Ainsi, à la fin de 1969, le législateur élargissait son champ d'activité en lui confiant la responsabilité de la gestion des fonds de régimes supplémentaires de rentes d'organismes publics et parapublics québécois.

La Caisse de dépôt peut donc recevoir en dépôt « des sommes provenant d'un régime supplémentaire de rentes auquel contribue une corporation scolaire ou un organisme dont les ressources proviennent, pour plus de la moitié, du fonds consolidé du revenu », tel que spécifié à l'article 18(a) de sa loi constitutive.

Les placements effectués pour ces caisses de retraite doivent être conformes aux

règlements édictés sous l'empire de la Loi des régimes supplémentaires de rentes. En conséquence, ils sont administrés séparément des placements des fonds général et du fonds particulier de la Caisse de dépôt et répartis entre ses quatre fonds spécialisés, qui sont des caisses communes, constituées d'une même catégorie de placements, soit d'obligations (Fonds « O »), d'actions (Fonds « A ») et d'hypothèques (Fonds « H »), dont la création remonte à 1970, ainsi que d'obligations gouvernementales du secteur public du Québec (Fonds « G »), ce dernier établi en 1977.

La Caisse de dépôt formule la politique de placement de ses fonds spécialisés en vue de répondre aux exigences financières et actuariales des participants à ces fonds. Par ailleurs, les règlements de la Caisse de dépôt prévoient des mécanismes qui lui permettent de conclure, avec des entreprises du secteur public, des ententes concernant la

gestion de leurs fonds. Ces ententes précisent, entre autres, que les fonds doivent être investis dans les fonds spécialisés selon les proportions fixées par l'administrateur d'un régime, sous réserve toutefois que le choix des titres de chaque fonds appartient à la Caisse de dépôt.

D'abord institués en vue de gérer les fonds de divers régimes supplémentaires de rentes établis pour les travailleurs oeuvrant dans l'industrie de la construction, les fonds spécialisés de la Caisse de dépôt ont pris un essor considérable avec l'addition, en 1972, du Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec et, en 1973, du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Enfin, en 1975 et en 1977 respectivement, ils ont accueilli le Régime général de retraite des maires et conseillers des municipalités du Québec ainsi

que les Régimes particuliers administrés par la Commission administrative du régime de retraite.

De \$8,6 millions qu'il était à la fin de 1970, l'actif combiné des quatre fonds spécialisés de la Caisse de dépôt est passé à \$141,2 millions au 31 décembre 1978; par ailleurs, durant la même période, les revenus totaux sont passés de \$141.000 à 17,7 millions. Pour la seule année 1978, la Commission administrative du Régime de retraite a transmis à la Caisse de dépôt pour investissement à ses fonds spécialisés des remises nettes de \$181,8 millions; quant à l'Office de la construction du Québec, ses remises ont atteint \$68,9 millions alors que celles des autres déposants se sont élevées à \$6,5 millions.

Il est intéressant de noter qu'à la fin de 1978, les fonds spécialisés représentaient à eux seuls 17,7% de tous les biens sous gestion de la Caisse

de dépôt et, selon les estimations de Statistique Canada, plus de 4% de la valeur comptable de l'actif global des caisses de retraite en fiducie au Canada.

Le rythme d'accroissement de ces fonds, actuel et prévisible, faisait dire au président et directeur général de la Caisse de dépôt dans le rapport annuel de gestion de 1974 « qu'ils pourraient éventuellement constituer une masse de capitaux supérieurs à ceux que la Caisse de dépôt gère actuellement pour la Régie des rentes du Québec ».

Il peut arriver que le patrimoine d'une caisse de retraite soit déjà constitué de valeurs lorsque l'administrateur d'un régime en confie la gestion à la Caisse de dépôt; ces valeurs sont alors administrées dans des portefeuilles à gestion distincte en vue de leur réalisation ultérieure. Le produit de cette réalisation ainsi que les revenus de placement ac-

cumulés servent subséquemment à l'achat d'unités de dépôts à participation aux fonds spécialisés. Au 31 décembre 1978, ces portefeuilles totalisaient \$40,7 millions.

Au 31 décembre 1978, les déposants aux fonds spécialisés de la Caisse de dépôt détenaient globalement des placements en obligations totalisant \$621 millions et des actions dans 90 compagnies publiques canadiennes pour un montant de \$304 millions. De plus, une somme de \$329 millions avait été investie pour leur compte dans 8298 créances hypothécaires sur des habitations et immeubles situés au Québec. Enfin, le solde des placements était constitué de valeurs à court terme et de dépôts au fonds général de la Caisse de dépôt s'élevant à \$124 millions.

La répartition de l'avoir à long terme des déposants aux fonds spécialisés de la Caisse de dépôt indique qu'au 31 dé-

cembre 1978, deux déposants y détenaient à eux seuls plus de 97% des dépôts à participation; en effet, le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) avait des investissements à long terme de \$747,4 millions alors que ceux du Régime supplémentaire de rentes des employés de l'industrie de la construction du Québec s'élevaient à \$625,6 millions.

En tant que fiduciaire des fonds de caisses de retraite, la Caisse de dépôt doit accorder une importance primordiale à la protection du capital et viser à un rendement compatible avec les risques qu'elle assume. De plus, tout en assurant la diversité de ses placements, elle doit être consciente des exigences du développement économique du Québec. Enfin, elle joue, auprès des administrateurs des caisses de retraite, un rôle de conseiller en placement.

PEUGEOT DIESEL

maintenant en stock pour livraison immédiate

ROGER

4269 ouest, Ste-Catherine  
932-2925  
Le plus important concessionnaire Peugeot au Canada

### Faites le choix de l'excellence avec la 504 SL DIESEL de Peugeot.

Au volant de cette grande routière vous vous joindrez à ceux qui savent que l'on peut prendre du plaisir à économiser l'énergie dans une voiture offrant CONFORT et SÉCURITÉ.

La 504 SL DIESEL c'est aussi l'avantage de profiter de l'expérience de 50 ans de Peugeot dans cette technique. La 504 SL DIESEL vous offre en plus un équipement STANDARD complet et raffiné:

- Toit ouvrant
- Glaces latérales avant électriques
- Freins à disques assistés aux 4 roues
- Sécurité "enfants" aux portes arrières
- Siège avant à dossier inclinable
- Pneus Michelin
- Console de transmission
- Lunette arrière chauffante
- Monte électrique au Quartz
- Toutes glaces teintées
- Suspension aux 4 roues indépendantes.

Boîte de vitesses manuelle ou automatique en option pour répondre aux goûts de chacun. Choix de couleurs élégantes. Venez choisir la VÔTRE.

On ne juge jamais mieux que par soi-même.

PEUGEOT

Tout modèle Peugeot offre une garantie d'un an, kilométrage illimité.

**Roger Automobile Ltée**  
4269 ouest, rue Ste-Catherine  
Montréal, P.Q.  
H3Z 1P7  
Tél: (514) 932-2925

**Biarritz Automobiles Ltée**  
10825 Racette  
Montréal-Nord, P.Q.  
H1G 5H5  
Tél: (514) 323-1900

**Auto Grand Tourisme Inc.**  
1740 Boul. Labelle  
Chomedey, Laval, P.Q.  
H7T 1L2  
Tél: (514) 331-8554

**Renault Longueuil Ltée**  
465 Curé Poirier ouest  
Longueuil, P.Q.  
J4J 2H4  
Tél: (514) 677-6361

## "Je ne connais pas Montréal, alors je descends chez un ami... Le Château Champlain."

Au Château Champlain, nous vous considérons comme un ami. Notre personnel a reçu une formation spéciale pour prévoir vos besoins et vous accorder toute l'attention que vous donnerait un ami. Vous le remarquerez dès votre arrivée. Notre personnel fait vite et bien. De façon très amicale. Vous vous en rendez compte dans nos superbes salles à manger et bars-salons, comme le Tournebroche, avec son arôme de petits pains chauds, et le Caf'Conc', avec sa musique et ses danseuses.

Vous vous en apercevrez en utilisant nos salles de réunion. Vous y trouverez tout ce que vous aurez demandé. Le Château Champlain est situé dans le quartier des affaires de Montréal. Il est relié au réseau souterrain des boutiques, du métro et des gares. Si vous cherchez un ami, pensez à nous. Si vous venez à Montréal, prenez le temps de découvrir pourquoi le Château Champlain est un ami qui sait recevoir. Vous y ferez sûrement de nouveaux amis.

Le Château Champlain, Place du Canada, Montréal, (Québec) (514) 878-1688.

Service de réservations d'hôtel de CP Hôtels: Province de Québec et Ottawa 1-800-268-9420

Bariff Springs  
Banff (Alberta)  
Red Oak Inn  
Brandon (Manitoba)  
The Palliser  
Calgary (Alberta)  
Château Airport  
Calgary (Alberta)  
Château Lacombe  
Edmonton (Alberta)  
Château Halifax  
Halifax  
(Nouvelle-Écosse)  
Château Lake Louise  
Lake Louise (Alberta)  
Le Château de l'Aéroport  
Mirabel (Québec)  
Le Château Montebello  
Montebello (Québec)  
Le Château Champlain  
Montréal (Québec)  
Red Oak Inn  
Peterborough (Ontario)  
Le Château Frontenac  
Québec (Québec)  
The Saskatchewan  
Regina (Saskatchewan)  
The Algonquin  
St-Andrews  
(Nouveau-Brunswick)  
Le Baron  
Sherbrooke (Québec)  
Red Oak Inn  
Thunder Bay (Ontario)  
Royal York  
Toronto (Ontario)  
Le Baron  
Trois-Rivières (Québec)  
The Empress  
Victoria  
(Colombie-Britannique)  
Northstar Inn  
Winnipeg (Manitoba)  
A l'étranger:  
Freeport (3) Nassau  
Francfort, Hambourg  
Jérusalem, Tibériade  
Curaçao, Philadelphie  
ouverture en 1980.  
CP et ses marques déposées de Canadian Pacific Limited.

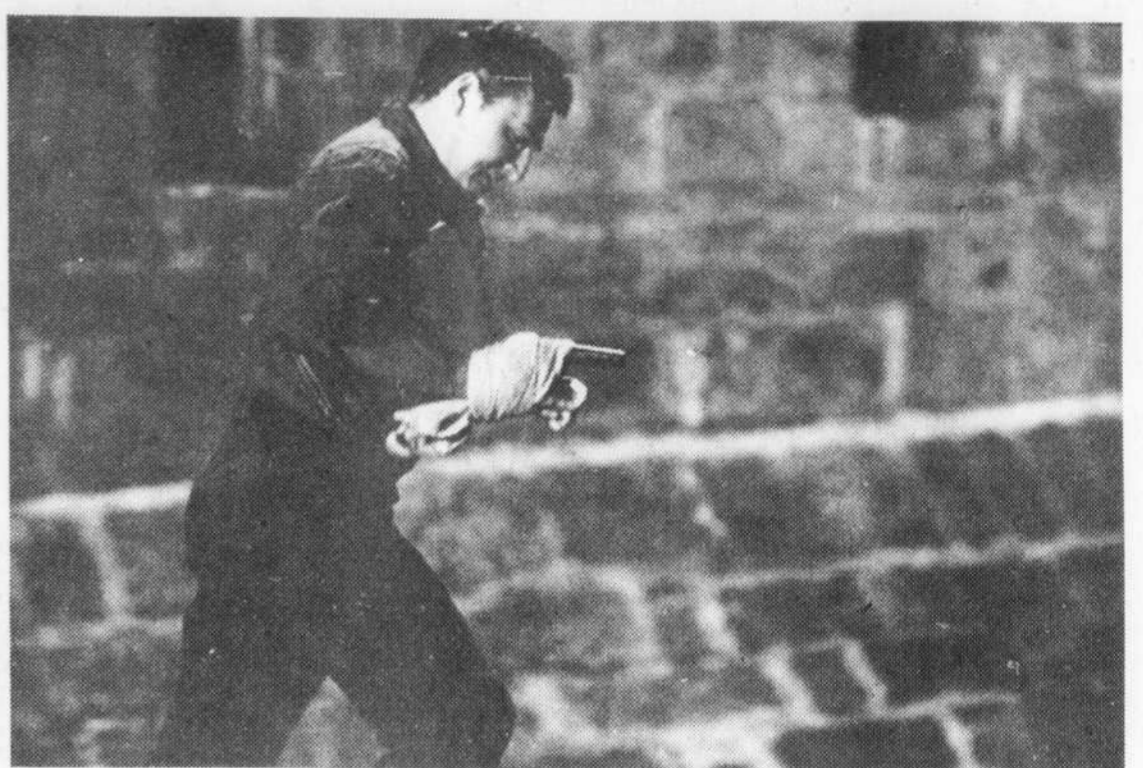
### Un ami qui sait recevoir

CP Hôtels

# Dans les coffres de l'État et les poches des investisseurs



Le jeune comédien August Schellenberg tient le rôle-titre dans le film Coffin produit par Robert Ménard et réalisé par Jean-Claude Labrecque.



## On a trouvé le financement de l'Affaire Coffin

par Michel Nadeau

UN premier long métrage québécois, en langue française, vient d'être financé au moyen de la vente d'unités de participation à des investisseurs privés par l'intermédiaire d'une maison de courtage montréalaise.

La firme Brault, Guy, O'Brien a complété récemment la distribution de 40 unités de participation au prix unitaire de \$5,000 pour le financement d'un long métrage intitulé « Coffin ». Le scénario du film rappelle la célèbre affaire Coffin qui fut, dans les années 50, l'une des plus célèbres causes dans l'histoire judiciaire du Québec.

Jusqu'à maintenant plusieurs films canadiens ont été financés, en bonne partie, par la vente d'unités de participa-

tion à des investisseurs qui, tout en obtenant certains avantages fiscaux, s'assurent ainsi une participation aux profits lors du partage des recettes de distribution. En tant que les normes relatives au contenu du film aient été approuvées par les autorités fiscales, le contribuable peut déduire de son revenu imposable le montant investi dans un film déclaré « canadien ». Il s'agit en fait de repousser le paiement d'impôts puisque lorsque l'investisseur récupère sa mise, cette somme s'ajoute alors à son revenu imposable.

La seule tentative du genre du côté francophone fut celle du cinéaste André Forcier qui, avec son producteur, tentèrent de vendre des unités de

participation dans « Albert et Léo en Albinie ». L'opération devait cependant échouer.

Dans le cas de Coffin, les 40 unités de participation ont déjà trouvé preneur.

Le budget total du film s'élève à \$658,000 dont plus de 60% proviennent d'organismes publics. La Société de développement de l'industrie cinématographique (SDICC) a investi \$213,000, l'Institut québécois du cinéma y est allé de \$162,500 alors que la Société Radio-Canada fournit \$25,000.

Les sources privées appontent \$257,500 répartis ainsi: Famous Players (\$40,000), Bellevue-Pathé (Québec) (\$12,500). Les films de la Traine sauvage (\$5,000) et l'émission d'unités de participation (\$200,000).

Pour être rentable, le film devra rapporter aux guichets des cinémas et lors de la vente des droits à la télévision au moins \$2,5 millions. Ainsi 600,000 personnes devront payer \$4 pour voir le film Coffin si on veut toucher le seuil de rentabilité.

Comment seront partagées les recettes?

Même s'ils sont les plus gros investisseurs dans le projet, les organismes publics se servent en second derrière les investisseurs privés qui toucheront les premières entrées de recettes. Une fois que les \$257,000 fournis par le secteur privé auront été récupérés, la SDICC et l'Institut du cinéma récupéreront leurs avances.

On paiera par la suite les dépassements budgétaires, s'il y a lieu, et les frais légaux et comptables jusqu'à concurrence de \$5,000.

Ensuite, on arrive aux bénéfices nets qui sont partagés selon la formule suivante: investisseurs publics (30%), investisseurs privés (37%) et producteur (32%).

C'est M. Robert Ménard et

les Productions Vidéofilms qui assurent la production de ce long métrage.

Rejoint au téléphone, M. Ménard a déclaré au DEVOIR que le tournage était presque complété. « C'est l'affaire d'un ou deux jours encore. »

M. Ménard a déjà produit dix films dont « L'Arrache-Coeur » qui a été financé également par la vente d'unités de participation mais de façon privée, sans l'intermédiaire d'un courtier. « Si la tendance se maintient, nous ferons certainement des profits avec l'Arrache-Coeur » de préciser M. Ménard. La comédienne Louise Marleau a décroché le premier prix d'interprétation féminine pour son rôle dans l'Arrache-Coeur lors du dernier Festival des films du monde de Montréal.

Le producteur se dit confiant de pouvoir lancer ce long-métrage dès le printemps prochain. Une version soustrée en anglais serait également à l'affiche dans les cinémas à partir de l'automne 1980. Les droits de télédiffusion ont déjà été cédés pour \$35,000 à la Société Radio-Canada qui pourra présenter le long métrage autant de fois qu'elle le désire dix-huit mois après sa sortie en salle.

En ce qui touche l'importante question de la distribution, M. Ménard a dit qu'il poursuivait présentement des négociations avec d'importants distributeurs au Canada et aux États-Unis. Le choix du distributeur est particulièrement important puisque c'est souvent l'effort qui met ce dernier qui détermine la réus-

site commerciale d'un film.

Les principaux acteurs du long métrage seront August Schellenberg, (dans le rôle de Coffin), Yvon Dufour, Raymond Cloutier, Micheline Lanctôt, Jean-Marie Lemieux, Paul Hébert, Roger Lebel, Georges Groulx, Gabriel Arcand et André Montmorency. M. Schellenberg est un jeune comédien assez connu au Canada anglais. Il interprète des rôles dans « Bear Island », « The Homecoming » et « Riel ».

La réalisation a été confiée à Jean-Claude Labrecque (Les Smattes, Les Vautours, La vie heureuse de Léopold Z...)

Le tournage aura duré six semaines. Plus de \$500,000 ont maintenant été dépensés et M. Ménard croit qu'il n'y aura pas de dépassement budgétaire.

Les principaux poste budgétaires, selon la circulaire d'information remise aux investisseurs, sont les suivantes: scénarisation (\$21,000), producteur (\$40,000), réalisateur (\$30,000), comédiens principaux (\$20,000), autres comédiens et cascadeurs (\$73,000), équipe de production (\$48,455), frais de séjour (\$60,900).

Le film fera revivre l'histoire de Wilbert Coffin qui fut accusé en 1953, pour le meurtre de trois chasseurs américains en Gaspésie. « Tout semblait indiquer que la police travaillait pour prouver sa culpabilité. La politique s'en mêla; l'opinion publique était partagée; on le condamna quand même à mort et il fut pendu le 9 février 1956 à

la prison de Bordeaux à Montréal. » Le journaliste Jacques Hébert tenta en vain de rétablir la mémoire de Coffin, au milieu des années 60.

Le financement de films par la vente d'unités de participation a débuté, il y a près de deux ans, par l'opération « Kings and Desperate Men » mettant en vedette Margaret Trudeau. Ce film n'est pas encore complété et il semble que ce sera un échec financier. Par ailleurs, le film « Violette Nozière », co-production franco-québécoise, devait s'avérer un bon placement pour les investisseurs. Au cours des derniers mois, on a vu plus de trente films être mis en vente par différentes maisons de courtage. On ne connaît que plus tard le sort financier de ces havres fiscaux.

### CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

CERTIFICATS DE PLACEMENT  
1-2-3 ANS  
12 1/4%  
• Intérêts payables annuellement pour dépôts de 1, 2, 3 ans.  
• Intérêts semestriels 12%

• Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.  
• Dépôt minimum \$500  
• Taux sujets à changements sans préavis

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à: (514) 281-1818

**FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE**  
Une compagnie du groupe Primor • 85, rue Sainte-Catherine, Montréal H2X 3P4

Les parutions du 20 et 23 octobre aurons du lire 12 1/4% au lieu de 12 3/4%

Comment seront partagées les recettes?

Même s'ils sont les plus gros investisseurs dans le projet, les organismes publics se servent en second derrière les investisseurs privés qui toucheront les premières entrées de recettes. Une fois que les \$257,000 fournis par le secteur privé auront été récupérés, la SDICC et l'Institut du cinéma récupéreront leurs avances.

On paiera par la suite les dépassements budgétaires, s'il y a lieu, et les frais légaux et comptables jusqu'à concurrence de \$5,000.

Ensuite, on arrive aux bénéfices nets qui sont partagés selon la formule suivante: investisseurs publics (30%), investisseurs privés (37%) et producteur (32%).

C'est M. Robert Ménard et

### Prix spéciaux de fin d'année \$...00

d'escompte  
Grand choix de couleurs disponible.



La Peugeot 504 SL Diesel  
**FINIES LES MISES AU POINT.**  
Voilà notre mise au point.

Pas de carburateur. Pas de distributeur. Pas de vis platinées. Pas de condensateur. Pas de bobine d'allumage. Pas de bougies... Pas de mises au point.

MAIS un moteur de type diesel. Économique. Robuste. sûr. Créé par le génie Peugeot.

Plus: toutes les qualités de la 504 marquées au coin d'un confort intégral grâce à la suspension Peugeot aux 4 roues indépendantes munies d'amortisseurs exclusifs à Peugeot selon les spécifications propres à la 504. Grâce aussi à la souplesse de sa direction à crémaillère assistée. Le tout couronné d'un équipement complet où le luxe devient standard.

Mais nous savons que c'est au volant que la 504 diesel se vérifie pleinement. Passez nous voir, nous vous le passerons.



**BIARRITZ**

Automobiles Ltée - 323-1900-08  
10,825 Racette, Montréal-Nord  
Depuis 19 ans à la même adresse.

Pour un climat privilégié

Souple, vaste, paisible etendue aux formes coulantes... le sable. Il complète le mouvement et enveloppe le corps en épousant toutes ses formes.

Il recueille la chaleur du soleil, il la diffuse et crée autant de climats privilégiés que l'imagination le permet.

Au Château d'aujourd'hui, nous recherchons les belles choses qui animent la vie intérieure.

C'est pour cela que ce fauteuil Le Corbusier signé CASSINA a mérité d'habiter au Château d'aujourd'hui.

Complexe Desjardins, Montréal    6370, rue St-Hubert, Montréal    1125, boul. St-Martin, Laval    6375, rue St-Hubert, Montréal    Tél: (514) 382-4710

LA CRISE ÉCONOMIQUE

Hausses des cours

La Bourse de Toronto a rebondi hier et l'indice composé clôture la séance en hausse de 12,33 à 1.538,37.

Onze des 14 compartiments du marché ont réalisés des gains, notamment l'immobilier et le pétrole, et les services publics ont subi les plus lourdes pertes dans les trois secteurs restants.

Les échanges ont repris sur Rio Algom et Preston Mines, après un arrêt important mardi. Le premier titre gagna 1-8 à 228,1-2 et l'autre 2-4 à 224.

Parmi les industrielles traitées mercredi, Gulf Canada gagna 2-1-2 à 84-1-2, Falconbridge Nickel A 5-8 à 33-5-8, et Shell Canada 1-4 à 27-5-8 et Alberta Energy 1-5 à 33-5-8.

Ford Canada perdit 1-2 à 68,2, Torstar Corp. B 1-4 à 11-9, et Amalgamés 3-4 à 85, Bell Canada 5-8 à 19-8 et Consumers' Gas 1-8 à 25.

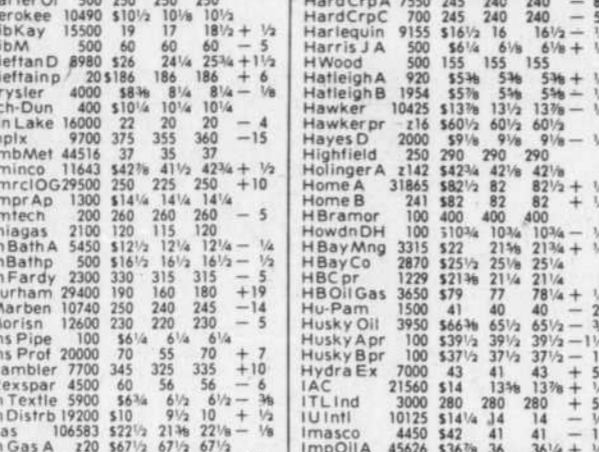
Dans le secteur minier, McIntyre Mines prend à 456-1-2, Dome Mines 1-4 à 446-1-4 et Falconbridge Copper 1 à 77-8. Roman Corp. échoua 5-8 à 35-7-8 et International Mogul Mines 1-2 à 5-1-2.

Enfin parmi les pétroles, Amalgamés Bonanza Petente monte de 1-2 à 3-8, Chieftain Development de 1-2 à 25-3-4 et Ocelot Industries A de 1-3 à 24-7-8. Canadian Superior Oil abandonne 2 à 162 et Trans-Canada Ressources cent à 33-30.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Abitibi, Alcan, and others, with columns for company name, price, and change.

IRDA



M. Michael Prus

L'Institut de recherche et de développement de l'amiante, créé récemment par l'Association des mines d'amiante du Québec, vient d'élire son premier Conseil d'administration.

Les autres administrateurs de l'IRDA sont MM. Marcel Dorais, président de Les Mines d'amiante Bell Ltee, J.R.M. Hutchison, président du Conseil de John-Manville Canada Inc., André Marvillain, président et directeur général du Centre de recherche industrielle du Québec, Michael J. Messer, président de Lac d'amiante du Québec, Ltée, Daniel Perlin, président de la Société nationale de l'amiante, et André Saumier, conseiller principal, Richardson du Canada.

Le siège de l'IRDA sera situé à Sherbrooke, Québec.

Marché soutenu

La tendance a été légèrement soutenue hier à Wall Street, où finalement l'indice des industrielles gagna 1,53 point et clôture à 808,35.

L'activité a été relativement calme, quelque 31,7 millions d'actions ont été échangées.

Les investisseurs sont restés à l'écart du marché et attendent de nouveaux développements quant à la politique de la Réserve fédérale dans son combat contre l'inflation.

Les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, ont été généralement soutenues hier.

Finalment 766 titres clôturent en hausse contre 691 en baisse, et 432 restent inchangés.

Tendance irrégulière sur les automobiles et les sidérurgiques. Hausse des aluminium avec Alcan à 36-1-2 en hausse d'un point, et Aluminium Co. of America à 51 en hausse de 1-1-2 point.

General Dynamics gagne un point à 42-3-4. Baisse par contre de 1-8 de Royal Duthco à 75-8. Kaiser Steel perd trois points à 36. Cette action avait gagné plus de 13 points la veille, à la suite de l'annonce qu'elle pourrait vendre une partie de son capital à une firme sidérurgique japonaise.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, McIntyre Mines monte de 3-3-4 à 247-1-2, Hiram Walker de 1-1-4 à 37-8 et Alcan de 1-4 à 36-1-2.

Bell Canada monte de 1-4 à 81-6, Hudson Bay de 18-1-4 et Campbell Red Lake de 1-8 à 19-7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF Inc., AMT, and others, with columns for company name, price, and change.

DEVICES

Voici les taux des devises tel que fournis par la Banque Canadienne Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of exchange rates for various countries including Africa du Sud, Allemagne-Ouest, Antilles Anglaises, etc.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 27-100 et cotait 81,827 face à la devise canadienne. La livre sterling a monté de 19-50 à 250,502.

À New York, le dollar canadien a gagné 19-100 à 80,845 et la livre a pris 4-5 à 211,65.

Cours de l'or

Cours de clôture de l'or, en devises américaines, sur les principaux marchés mondiaux avec, en parenthèses, les cours de la journée précédente: Londres - \$396,00 (\$384,50); Paris - \$395,09 (\$384,42); Francfort - \$387,01 (\$386,97); Zurich - \$395,00 (\$386,53); Hong Kong - \$388,64 (\$386,53).

OBIGATIONS

Les cours étaient en hausse et les affaires modérées hier dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a baissé de 20 cents. Les monies et long termes ont gagné un demi-point. Les titres des provinces ont remporté trois huitièmes de point et ceux des sociétés un quart.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 13%.

OPIONS

Table of option prices for various companies including Abitibi, Alcan, and others, with columns for company name, price, and change.

Activité moyenne

Les cours ont progressé légèrement dans un marché modéré à la Bourse de Montréal hier et l'indice composé finit avec une petite avance de 1-47 à 267,52. Près de 700,000 actions ont changé de mains et 1,284 contrats d'option ont été négociés.

Le secteur des pétroles s'est bien redressé et réalise un gain de 9,96 à 508,79. Gulf Oil monte de 2-1-2 à 584-1-2, BP Canada de 5-8 à 33 et Shell Canada de 3-4 à 27-5-8.

Par ailleurs, les services publics reculent de 1-01 à 215,07, ce que méritent les papeteries de 0-29 à 154,33 et les banquiers de 3-56 à 282,85.

Les observateurs notent que certains investisseurs ont profité des baisses de prix, mais la plupart ont fait preuve de prudence et sont restés à l'écart du marché pour voir de quel côté les choses allaient se diriger.

Au total, les pertes l'emportent sur les gains par 63 contre 53 et 45 valeurs sont inchangées.

CP prend 1-8 à 332-3-8, Dome Petroleum 1-8 à 45-7-8, Alcan 1-4 à 43-1-4, Aquitaine 7-8 à 33-3-4 et la Banque de Nouvelle-Écosse 3-8 à 21-3-4.

Selkirk Holdings recule de un à 118 et Bell Canada se repaire de 1-2 à 19-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, and others, with columns for company name, price, and change.

Activité moyenne

Les cours ont progressé légèrement dans un marché modéré à la Bourse de Montréal hier et l'indice composé finit avec une petite avance de 1-47 à 267,52.

Le secteur des pétroles s'est bien redressé et réalise un gain de 9,96 à 508,79. Gulf Oil monte de 2-1-2 à 584-1-2, BP Canada de 5-8 à 33 et Shell Canada de 3-4 à 27-5-8.

Par ailleurs, les services publics reculent de 1-01 à 215,07, ce que méritent les papeteries de 0-29 à 154,33 et les banquiers de 3-56 à 282,85.

Les observateurs notent que certains investisseurs ont profité des baisses de prix, mais la plupart ont fait preuve de prudence et sont restés à l'écart du marché pour voir de quel côté les choses allaient se diriger.

Au total, les pertes l'emportent sur les gains par 63 contre 53 et 45 valeurs sont inchangées.

CP prend 1-8 à 332-3-8, Dome Petroleum 1-8 à 45-7-8, Alcan 1-4 à 43-1-4, Aquitaine 7-8 à 33-3-4 et la Banque de Nouvelle-Écosse 3-8 à 21-3-4.

Selkirk Holdings recule de un à 118 et Bell Canada se repaire de 1-2 à 19-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, and others, with columns for company name, price, and change.

Activité moyenne

Les cours ont progressé légèrement dans un marché modéré à la Bourse de Montréal hier et l'indice composé finit avec une petite avance de 1-47 à 267,52.

Le secteur des pétroles s'est bien redressé et réalise un gain de 9,96 à 508,79. Gulf Oil monte de 2-1-2 à 584-1-2, BP Canada de 5-8 à 33 et Shell Canada de 3-4 à 27-5-8.

Par ailleurs, les services publics reculent de 1-01 à 215,07, ce que méritent les papeteries de 0-29 à 154,33 et les banquiers de 3-56 à 282,85.

Les observateurs notent que certains investisseurs ont profité des baisses de prix, mais la plupart ont fait preuve de prudence et sont restés à l'écart du marché pour voir de quel côté les choses allaient se diriger.

Au total, les pertes l'emportent sur les gains par 63 contre 53 et 45 valeurs sont inchangées.

CP prend 1-8 à 332-3-8, Dome Petroleum 1-8 à 45-7-8, Alcan 1-4 à 43-1-4, Aquitaine 7-8 à 33-3-4 et la Banque de Nouvelle-Écosse 3-8 à 21-3-4.

Selkirk Holdings recule de un à 118 et Bell Canada se repaire de 1-2 à 19-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, and others, with columns for company name, price, and change.

Activité moyenne

Les cours ont progressé légèrement dans un marché modéré à la Bourse de Montréal hier et l'indice composé finit avec une petite avance de 1-47 à 267,52.

Le secteur des pétroles s'est bien redressé et réalise un gain de 9,96 à 508,79. Gulf Oil monte de 2-1-2 à 584-1-2, BP Canada de 5-8 à 33 et Shell Canada de 3-4 à 27-5-8.

Par ailleurs, les services publics reculent de 1-01 à 215,07, ce que méritent les papeteries de 0-29 à 154,33 et les banquiers de 3-56 à 282,85.

Les observateurs notent que certains investisseurs ont profité des baisses de prix, mais la plupart ont fait preuve de prudence et sont restés à l'écart du marché pour voir de quel côté les choses allaient se diriger.

Au total, les pertes l'emportent sur les gains par 63 contre 53 et 45 valeurs sont inchangées.

CP prend 1-8 à 332-3-8, Dome Petroleum 1-8 à 45-7-8, Alcan 1-4 à 43-1-4, Aquitaine 7-8 à 33-3-4 et la Banque de Nouvelle-Écosse 3-8 à 21-3-4.

Selkirk Holdings recule de un à 118 et Bell Canada se repaire de 1-2 à 19-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, and others, with columns for company name, price, and change.

## L'avenir est aux femmes de 33 ans

L'avenir serait-il aux femmes de 33 ans?

Deux jeunes Québécoises, de 33 ans précisément, viennent d'accéder à deux jours d'intervalle à des postes de haute responsabilité, l'une dans l'entreprise publique, l'autre dans l'entreprise privée.

Mme Claudine Sotiau a été nommée présidente du conseil d'administration de la Régie de l'assurance-automobile du Québec, tandis que Mme Suzanne Labarge devenait directeur général-adjoint à la Banque Royale.

Mme Labarge est la première femme à occuper un poste de cadre supérieur dans une des cinq plus grandes banques du pays. Parmi les autres, la Banque Mercantile a déjà nommé une femme au poste de vice-présidente chargée du personnel.

À titre de directeur général-adjoint, Mme Labarge sera chargée des prêts à la division internationale de la Banque Royale, où elle dirigeait depuis 1977 le service de l'inspection pour la région du Québec, après avoir travaillé dans diverses succursales à travers le pays. Elle était entrée au service de la banque en 1971 munie d'une maîtrise en administration (MBA) de l'Université Harvard.



Mme Labarge est née à Ottawa d'un père canadien-français, fonctionnaire au fédéral, et d'une mère américaine. Elle a reçu la première moitié de son instruction dans des écoles francophones et parle couramment français.

Quant à Mme Claudine Sotiau, dont la nomination a été annoncée à la fin de la semaine dernière, elle succède à M. Robert de Coster à la présidence du conseil de la Régie de l'assurance-

automobile. Native de la Belgique, où elle fit la plus grande partie de ses études, Mme Sotiau obtenait en 1969 une maîtrise en sciences de l'Université de Montréal. Spécialiste en informatique, elle a occupé par la suite divers postes dans l'enseignement et dans l'administration.

Depuis 1978, elle était directrice générale du Collège de Victoriaville et membre de la Régie de l'assurance-automobile.

## Faute de papier, Québecor renonce à son projet de quotidien anglophone

La société Québecor, propriétaire du *Journal de Montréal*, ne lancera pas un quotidien anglophone de format tabloïd pour faire concurrence à *The Gazette*.

La firme de M. Pierre Pélaudeau a pris cette décision sur la foi d'une étude de rentabilité réalisée après la disparition du *Montreal Star*, il y a un mois.

« Nous avons conclu qu'un tel journal serait une mauvaise affaire à tous points de vue », a déclaré M. Pierre Gauvreau, vice-président exécutif de Québecor. Il a cependant ajouté que sa compagnie n'avait pas complètement renoncé à l'idée et pourrait revenir sur sa décision si jamais les conditions du marché venaient à changer.

De son côté, M. Robert McConnell, éditeur de la *Gazette*, a commenté que la décision de Québecor améliorerait les chances d'une relance du *Star* dans le cadre d'une entente entre Southam Inc., propriétaire de la *Gazette*, et FP Publications, propriétaire des biens du *Star*.

M. Gauvreau a expliqué qu'un des principaux motifs de la décision de Québecor était la pénurie actuelle de papier-journal en Amérique du Nord, pénurie dont le *Journal de Montréal* a particulièrement souffert.

Plus tôt cette semaine, le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, a dû intervenir auprès de la société Domtar, un des deux fournisseurs habituels de Québecor, afin qu'elle s'engage à livrer à Québecor 3,000 tonnes supplémentaires de papier-journal pour les trois derniers mois de 1979. Le gouvernement du Québec, par le biais de la Caisse de dépôts et placement, détient 21% des actions de Domtar.

Le *Journal de Montréal*, qui a le plus fort tirage (325,000 exemplaires) des journaux de langue française du Canada, éprouve des difficultés à s'approvisionner en papier-journal par suite de la montée en flèche de son tirage, cette année.

M. Gauvreau déclare que Québecor va tenter de mettre à profit la fermeture du *Star* en améliorant la qualité de l'hebdomadaire de langue anglaise *Sunday Express* qu'elle publie à Montréal.

Le personnel de ce journal sera renforcé et des améliorations

entreprises pour augmenter sa rentabilité. Le *Sunday Express* a actuellement un tirage de 55,000 à 60,000 exemplaires.

En plus du *Journal de Montréal* et du *Sunday Express*, Québecor publie des quotidiens à Québec et à Philadelphie, ainsi que 17 hebdomadaires et plusieurs revues.

Le directeur de la *Gazette*, M. McConnell, déclare que si

Québecor avait décidé de mettre à exécution son projet, il aurait été « douteux » que la division des monopoles du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, approuve la relance du *Star* par Southam Inc.

Cette possibilité a été envisagée dans le cadre d'une entente intervenue le mois dernier entre Southam et FP Publications. Le journal aurait été propriété de Southam,

(FP Publications y détenant un intérêt d'un tiers), mais aurait été géré indépendamment de la *Gazette*.

Southam a fait savoir qu'il pourrait faire l'acquisition des actifs du *Star* d'ici la fin de l'année, à condition que le contrat de travail liant le *Star* à son personnel soit rompu.

Plus de 90% des anciens employés du *Star* ont déjà accepté de démissionner et ont

signé des déclarations à cet effet.

Si tout se déroule comme prévu, la *Gazette* pourrait bientôt quitter ses locaux relativement vétustes de la rue Saint-Antoine pour emménager dans l'immeuble moderne du *Star*, sur Saint-Jacques.

Le déménagement pourrait avoir lieu avant Noël, a récemment déclaré M. McConnell, de la *Gazette*.

## Bell: légère baisse des profits

Les bénéfices nets de Bell Canada ont légèrement fléchi au cours des trois derniers mois par rapport à l'an dernier mais la tendance des trois premiers trimestres de l'année montre une nette progression des profits en 1979. Le taux de rendement sur l'investissement des détenteurs d'actions ordinaires atteint maintenant 11,98%.

Les gains des trois derniers mois sont demeurés à peu près stationnaires autour de \$106 millions. Par action cependant, on note un recul de 70 cents à 64 cents en raison d'un plus grand nombre d'actions en circulation. Pour les trois premiers trimestres, l'année 1979 montre des profits nets de \$329 millions (\$2,02 par action) à rapprocher de \$275 millions (\$1,70) pour les neuf premiers mois de l'an dernier. Ces résultats

comprennent la soixantaine de filiales du groupe Bell-Northern.

Le bénéfice non consolidé du troisième trimestre, c'est-à-dire celui de la compagnie de télécommunications réglementée, a été de \$0,53 par action avant poste extraordinaire, par rapport à \$0,57 l'année précédente. Le bénéfice pour la période de neuf mois s'est élevé à \$1,65 par action comparativement à \$1,34.

Le bénéfice consolidé et le bénéfice non consolidé par action ont été redressés, pour les périodes de l'année 1978, pour tenir compte du changement de méthode de comptabilisation des devises étrangères.

Le bénéfice par action au troisième trimestre de 1979 a baissé par rapport à celui de la même période en 1978 à cause des revenus qui ont augmenté à un taux inférieur à celui des

dépenses et par suite de l'accroissement du nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Les revenus ont été touchés de façon défavorable par l'impossibilité de la compagnie de répondre aux nombreuses demandes de service pendant la grève des techniciens au cours de l'été.

L'augmentation du bénéfice pour les neuf premiers mois de 1979 résulte d'une demande accrue de services de télécommunications au cours de la première moitié de l'année et des redressements tarifaires qui, en 1978, n'ont été en vigueur que pendant une partie de la période.

Le total des revenus consolidés au troisième trimestre de 1979, y compris les revenus provenant des services de télécommunications, les ventes par les compagnies de fabrica-

tion et les revenus tirés des contrats et des annuaires, a été de \$1,257,0 millions (\$1,115,5 millions).

### BRENDA MINES LTD.

#### AVIS DE DIVIDENDE

La présente a pour but d'informer que les administrateurs de la Brenda Mines Limited ont déclaré un dividende de vingt-cinq cents (25¢) l'action et un dividende supplémentaire de soixante-quinze cents (75¢) l'action, payable le 13 décembre 1979 aux actionnaires inscrits au livre des actions à la fermeture des affaires le 19 novembre 1979.

Par ordre du conseil,  
Le secrétaire,  
BRUCE H. GROSE

Toronto (Ontario)  
le 17 octobre 1979

## L'ordinateur choisira les panneaux extérieurs

La compagnie torontoise Mediacom a lancé hier à Montréal son nouveau service « Mediacomputer » qui vise à préciser le public-cible et le coût des campagnes publicitaires au moyen des panneaux extérieurs.

Pour renforcer sa crédibilité auprès des annonceurs, la compagnie Mediacom, membre du groupe américain Combined Communications, a mis au point avec d'autres firmes de Toronto un

programme d'ordinateur qui permettrait de calculer la pénétration et la fréquence de perception de panneaux publicitaires placés le long des artères des principales villes canadiennes.

À l'aide de données démographiques, l'annonceur peut obtenir différentes informations sur le mode optimal pour rejoindre une clientèle donnée à l'aide de panneaux extérieurs, qu'ils soient lumineux ou imprimés. Les fré-

quences d'exposition trop faibles ont été écartées car le consommateur ne retient pas le message visionné une ou deux fois.

L'ordinateur pourrait déterminer la fréquence de perception des différents panneaux durant une période précise.

Ce calcul serait rendu possible grâce à des études sur les plaques d'immatriculation enregistrées devant les panneaux portant les messages de Mediacom dans certaines villes.

# “Vous allez à Québec? Offrez-vous un petit luxe. Prenez le Grand Express.”



### Un voyage tout confort

Quatre fois par jour, 5 jours par semaine, le Grand Express vous amène à Québec frais et dispos après un voyage des plus confortables. A bord du Grand Express, vous pouvez jouir d'un siège spacieux et inclinable, d'un système de son personnel, d'un contrôle individuel d'éclairage et d'une table de travail.

### Un service de classe

L'hôtesse du Grand Express vous accueille avec le sourire. Vous pouvez

compter sur elle pour vous rendre le voyage plus agréable. Un repas chaud et des consommations vous seront servis. Cela vous permettra de consacrer plus de temps à vos obligations une fois rendu à destination.

### D'un centre-ville à l'autre

Enfin, rappelons que le Grand Express vous amène d'un centre-ville à l'autre, là où les affaires se brassent.

Départs Montréal		Départs Québec	
Hôtel Régence Hyatt	Terminus Berri-de-Montigny	Auberge des Gouverneurs	Ste-Foy
6h 50	7h 10	6h 50	7h 10
10h 50	11h 10	11h 00	11h 20
16h 25	16h 45	16h 25	16h 45
20h 25	20h 45	20h 25	20h 45

Comme il n'y a que 24 fauteuils à bord du Grand Express, il est indispensable de réserver. Vous pouvez le faire par téléphone de 6 h à 21 h du lundi au vendredi (sauf les jours fériés). Vous pouvez, par la même occasion, réserver une chambre à l'hôtel Régence Hyatt, à Montréal ou à l'Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville, à Québec.

Aller seulement: \$29  
Aller-retour: \$58

Reservations:  
Montréal: 849-6311  
Québec: 1 (800) 361-7690  
(sans frais)

Renseignements: Montréal: 842-2281, Ste-Foy: 651-7015, Québec: 524-4692



# La réussite d'une entreprise... une foule de petites choses



Les Expos de Montréal vous donnent l'occasion d'investir dès maintenant dans l'achat de billets de saison, afin que vous puissiez obtenir, pour la saison prochaine, les meilleurs choix.

Plusieurs entreprises ont déjà fait l'acquisition de billets pour l'année 1980. Faites l'achat des vôtres dès maintenant et, en effectuant le paiement total avant le 15 novembre 1979, vous recevrez gratuitement un superbe plateau en argent sterling, sur lequel est gravé le sigle des Expos.

Vous faites une bonne affaire en achetant

vos billets à ce temps-ci de l'année. D'abord, vous bénéficiez du premier choix, puis vous êtes assuré de pouvoir répondre, l'an prochain, à la demande de vos clients et de votre personnel, tout en profitant de certains avantages fiscaux.

Détenir des billets des Expos, c'est en quelque sorte s'associer à une entreprise qui, à la grandeur du Canada et des États-Unis, est reconnue comme une entreprise qui va de succès en succès. Pensez à cet investissement... c'est en plein l'temps!



### POSTER A:

Club of Baseball  
Montréal Limitée  
Service de la billetterie  
Casier Postal 500  
Succursale "M"  
Montréal, Québec  
H1V 3P2

### ÉCHELLE DES PRIX

	Saison	Quotidien
Niveau 200	\$585,00	\$8,25
Niveau 300	495,00	7,00
Niveau 400	425,00	6,00
Niveaux 600-700	-	4,00

Je désire acheter \_\_\_\_\_ billet(s) de saison au niveau \_\_\_\_\_ (cocher la case appropriée)  
 Je paie immédiatement le montant total (avant le 15 novembre 1979)  
 Je paie 50% du prix total maintenant, et 50% avant le 15 janvier 1980  
Ci-joint mon chèque ou mandat au montant de \$\_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_  
Compagnie: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_ Tél: \_\_\_\_\_  
Province: \_\_\_\_\_ Code Postal: \_\_\_\_\_

# La protection des terres arables en C.-Brit.: un échec

par Daniel Raunet

VANCOUVER — Le Québec et la Colombie-Britannique sont les deux seules provinces du Canada à avoir adopté une loi de protection du territoire agricole. L'expérience québécoise aura un an en novembre, mais celle de la Colombie-Britannique, où existe un régime de « gel des terres » depuis décembre 1972, est en voie de désintégration. Ce jugement sévère, qui était jusqu'à présent l'apanage des milieux néodémocrates, est maintenant repris par une coalition hétéroclite regroupant les chambres de commerce, la Fédération des agriculteurs, l'Association des consommateurs, l'Église Unie et la Fédération des agronomes.

Ces associations, qui ont pris publiquement position contre le gouvernement créditiste en début de semaine, n'accordent plus le bénéfice du doute à Victoria depuis l'exclusion par le cabinet de 626 acres (presque un mille carré) des réserves de terres agricoles en grande banlieue de Vancouver, en plein milieu de l'un des meilleurs terroirs de la province, la vallée du bas Fraser.

Pourtant, font-elles remarquer, la région dispose déjà de 3,875 acres de terrains industrialisables et hors-réserves, ce qui selon les calculs du district régional du Centre de la vallée du Fraser devrait suffire jusqu'à l'an 2000. En transformant leur terrain en zone industrielle, les sociétés Gloucester et Chichester Properties revendront à \$75,000 l'acre une propriété qu'elles ont achetée en 1971 à un prix allant de \$2,000 à \$3,225 l'acre. L'un de leurs dirigeants est une militante créditiste qui a oeuvré, lors de la dernière campagne, à la réélection du ministre de la santé, Bob McClelland.

Cette situation ne pourrait relever que de l'anecdote mais les statistiques des critiques du gouvernement de Victoria sont également inquiétantes. Le problème est général: le Canada n'a, au grand maximum, que 5% de terres vraiment cultivables. Au Québec par exemple, le recul des champs d'ici l'an 2000 pourrait représenter 27% des surfaces cultivées, selon une étude de la Banque Impériale Canadienne de Commerce publiée en 1977. En Colombie-Britannique, on estimait qu'avant le « gel des terres » de

1972, les Surfaces cultivées disparaissaient au rythme de 10,000 acres par an devant la croissance urbaine. Cette province, qui ne compte que 4,9% de terres arables (catégories 1 à 3), n'assure que 47,9% de son alimentation.

Au début de 1973, après quelques mois de « gel » provisoire, le gouvernement néodémocrate de M. David Barrett avait essayé d'enrayer cette érosion en faisant adopter une loi créant une Commission des terres, organisme chargé de l'administration des « réserves de terres agricoles ». Ces réserves furent constituées en fonction de critères essentiellement physiques de qualité des sols et non pas en vertu de considérations socio-économiques sur l'état des marchés. Aussi, après une série d'audiences publiques à travers la province, la Commission des Terres annonçait elle l'inclusion dans les réserves de 11,661,000 acres, c'est-à-dire la quasi totalité des terres arables et une grande portion des pâturages de la province.

Le bilan des trois premières années du programme, y compris 1976, année de retour des créditistes au pouvoir, est satisfaisant: les surfaces retirées des réserves en vertu du processus d'appel prévu par la loi représenteront 1463 acres en 1974, 7738 en 75 et 5824 en 76, chiffres inférieurs aux 10,000 acres perdues précédemment chaque année.

Les promoteurs immobiliers durent s'adapter. La spéculation ralentit à la campagne, mais à proximité des agglomérations, on assista à une flambée du prix des terrains hors-réserves. Selon une étude du ministère fédéral de l'environnement publiée en novembre 1978, les compagnies immobilières mirent à peu près trois ans à reconvenir leur stock de propriétés en rachetant les terrains situés sur les collines ou des sols trop pauvres pour être inclus dans les réserves agricoles. Le public, pour sa part, semblait avoir accepté la réforme puisque, selon cette étude, 80% des propriétaires fonciers étaient en faveur du nouveau régime, tandis que les opposants ne représentaient que 12% du total.

Depuis 1977 cependant, le système des réserves de terres arables n'a cessé de se détériorer. Les exemptions dépassent maintenant largement le cap des 10,000 acres: 46,854 acres en 1977, 17,093 en 1978 et on s'attend à de nouveaux records cette année. Certains de ces terrains, il faut l'avouer, avaient été mal classés au départ. La Commission des terres décrète donc généralement un nouveau zonage sans intervention extérieure. Mais la commission souffre mainte-

nant d'un phénomène nouveau, l'intervention croissante du cabinet provincial dans ses décisions.

Lors de la campagne électorale de 1975, M. Bill Bennett avait promis de « faire quelque chose » au sujet de la Commission des terres qui, aux narines de certains militants créditistes, exhalait l'odeur de l'hérésie socialiste. Le nouveau gouvernement ne démantela pas la commission, mais en automne 1977, il modifia considérablement les règles du jeu. La nouvelle loi de la Commission des terres agricoles fait passer l'exclusion des propriétés des réserves du domaine de l'administration à celui de la politique. Jusqu'à cette date, les propriétaires insatisfaits pouvaient faire appel des décisions de la Commission des terres auprès d'un comité de conseil des ministres, le « comité sur l'environnement de l'utilisation du sol ». Mais il fallait pour cela que la commission juge l'appel recevable.

Désormais, même en cas de rejet de leur demande par les fonctionnaires, les mécontents peuvent s'adresser directement au ministre de l'Environnement qui a le pouvoir de désavouer la commission et d'autoriser la procédure d'appel. Depuis 1977, le ministre a ainsi autorisé 22 demandes d'appel refusées par la Commission des terres (sur un total de 46). De deux en 1975 et quatre en 76 et 77, le nombre des appels de particuliers auprès de cabinet est passé à sept en 1978 et le bilan provisoire de 1979 s'élève à 22. Cette année, les quatre cinquièmes des 781 acres exemptés par le cabinet l'ont été contre l'avis de la Commission des terres. Il ne s'agit plus là d'exemptions accordées à cause d'une mauvaise classification de départ, mais de l'exclusion de terres d'excellente qualité dans des régions urbanisables.

Les chambres de commerce, la Fédération des agriculteurs et leurs alliés ont donc cru bon de lancer un cri d'alarme: « Il n'y a plus de doute, à notre avis, que nous sommes les témoins d'un échec du processus de préservation des terres arables dans cette province. »

Cette situation a pour cause, selon ces organisations, les amendements à la loi introduits en 1977. « Ces amendements ont exposé les réserves de terres agricoles au lobbying insistant d'individus ou de groupes dont le seul intérêt dans ces terres est d'ordre spéculatif et non agricole... Les exemptions injustifiables qui en résultent peuvent nier complètement la raison d'être du système des réserves de terres agricoles. »

## Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

### SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE URBAIN DE MONTRÉAL

Projet de formation de coopératives et organismes sans but lucratif pour 700 unités d'habitation à rénover dans Milton Parc recherche

#### 1 CHARGÉ DE PROJET

Animation et aide à l'organisation de coopératives et organismes sans but lucratif. Salaire selon expérience, envoyez curriculum vitae au plus tard le 31 octobre 1979, à:

Marie-France Bélanger  
a/s S.P.U.M.  
3514 avenue du Parc  
Montréal H2K 2H7  
Tél.: 849-2197



### MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT INGÉNIEUR

#### FONCTIONS:

- 1) Le travail consiste à résoudre les problèmes de génie civil et d'opération, diriger la mise en plan et l'exécution des projets.
- 2) Voir à la coordination, la direction et la surveillance de la main d'oeuvre technique et manuelle.
- 3) Voir à l'émission des permis de construction et d'hygiène et en assurer la surveillance.
- 4) Vérifier les projets de développements et recommander, s'il y a lieu, leur approbation.

#### QUALIFICATIONS:

Être membre de l'ordre des ingénieurs du Québec et posséder au moins deux ans d'expérience en génie municipal.

#### SALAIRE:

À discuter.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard, le 9 novembre 1979 à:

Gilbert Aubin, secrétaire-trésorier  
Municipalité de Piedmont  
670, rue Principale, C.P. 120  
Piedmont, Qué., J0R 1K0

## ASPIRANTS PILOTES DEMANDÉS



Les Forces Armées Canadiennes sont à la recherche «d'aspirants officiers» pour leur programme de formation de pilotes.

Voici l'opportunité de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et de faire carrière au sein de l'équipe de «pilotes» ou de «navigateurs aériens» des Forces Armées Canadiennes.

Un diplôme de secondaire vous rend éligible.

Informez-vous sur tous les aspects de cette proposition en communiquant avec le centre de Recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes sous la rubrique recrutement.

#### NOTRE RUBRIQUE

### CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publiée tous les jours. Le tarif est de 0.60 la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte \$3.00 et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à 48 heures avant publication. Tout courrier devra être adressé comme suit:

#### LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement  
Montréal - H2Y 1X1  
Compétence:  
Micheline Turgeon,  
Rens.: 844-3361

### AVOCAT

Société nationale et internationale recherche un(e) avocat(e) bilingue pour un poste de conseiller juridique à son siège social à Montréal. Le(la) candidat(e) devrait avoir un (1) ou deux (2) ans d'expérience en droit de travail et être membre en règle du Barreau de la Province de Québec.

Adresser son curriculum vitae, qui sera traité confidentiellement à:

DOSSIER 3220  
Le Devoir  
C.P. 6033  
Montréal H3C 3C9



### OFFRE D'EMPLOI

## CRIMINOLOGUE

La Commission des services juridiques est à la recherche des services d'un criminologue d'expérience possédant en outre une formation ou une expérience dans le domaine juridique.

#### LA FONCTION:

- Au sein d'un Service de recherche comptant quatre (4) avocats:
- répondre aux demandes de recherche et d'expertise des avocats permanents du réseau d'aide juridique dans le domaine de la criminologie, notamment en matière de représentations avant sentence et de droit pénal;
  - prendre connaissance des récents développements dans le domaine de la criminologie et communiquer aux avocats du réseau les informations susceptibles de les intéresser;
  - rédiger des opinions et mémoires;
  - participer à la préparation des congrès et journées d'étude organisés pour les avocats permanents;
  - occasionnellement, assister des avocats devant le tribunal dans les domaines relevant de sa compétence et, s'il y a lieu, agir comme témoin expert;
  - remplir toute autre fonction connexe aux fonctions énumérées ci-dessus.

RÉMUNÉRATION: Selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature et leur curriculum vitae avant le 26 novembre 1979, à:

Me Pierre Langevin  
Vice-président  
Commission des services juridiques  
C.P. 123 - Succursale Desjardins  
Montréal, P.Q. H5B 1B3

## administrateurs délégués

Notre groupement est à la recherche de gestionnaires conseils auprès de nos membres RO-NA Sports, Quincailliers RO-NA et Rénovateurs RO-NA.

Le candidat aura obligatoirement le sens de l'organisation et la capacité de persuasion.

Il devra être en mesure de tirer à profit l'expérience des uns pour aider les autres.

Une formation universitaire ou une bonne expérience administrative fait partie de ses antécédents.

Une connaissance du milieu et des produits est utile mais non indispensable.

Un salaire très enviable est rattaché à cette fonction et est accompagné d'avantages sociaux au-dessus de la moyenne ainsi qu'un avenir des plus prometteurs.

Faites parvenir votre Curriculum Vitae:



NICOLAS DESPASTIS,  
Marchands RO-NA Inc.  
1250 Nobel,  
Boucherville, Qué.  
J4B 5K1

## fonction publique municipale

### OFFICIER EN ADMINISTRATION FINANCIÈRE

**Nature de l'emploi:** Effectuer, sous direction générale, des travaux comportant des études diverses sur la procédure comptable en vigueur à la Ville, ainsi que sur les problèmes d'ordre financier. Participer à l'élaboration et à l'implantation de divers systèmes, définir les besoins d'informations des services usagers, et effectuer l'analyse préliminaire, rédiger les procédures et documenter le système.

**Qualités requises:** Posséder un diplôme universitaire en sciences commerciales ou comptables, ou être membre en règle d'une association de comptables reconnue. Posséder plusieurs années d'expérience pertinente en comptabilité ou en vérification publique, commerciale ou industrielle et avoir une expérience en systèmes informatisés. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Facilité d'élocution et de rédaction en français.

Traitement: \$24,155. - \$27,000., selon les qualifications.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, "Édifice le Vieux Palais", 155 est. rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.

## VILLE DE MONTRÉAL

### Vice-président

#### placements

Voici l'occasion unique de vous joindre à la haute direction d'une institution financière réputée. Cette fonction d'envergure exigera de son titulaire une haute compétence en gestion de fonds doublée d'une habileté à former et à développer une équipe professionnelle.

Le vice-président aux placements aura l'entière responsabilité de la gestion d'importants portefeuilles de fonds imposables et non-imposables. Il jouera un rôle clé dans la conception et la mise en oeuvre de politiques et de stratégies. Le défi consistera à développer un service efficace dans le but d'accroître la part du marché de l'entreprise dans le secteur des fonds particuliers.

Les candidats à ce poste ont acquis une réputation de gestionnaire chevronné dans ce milieu. Bien qu'ils se plaisent dans des fonctions de direction et d'administration, ils désirent jouer un rôle actif dans la gestion financière et s'impliquer occasionnellement dans des projets de capital-risque. Cette société, dont les politiques de placements sont orientées vers le long terme, offre des possibilités intéressantes d'avancement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Jean-Pierre Bourbonnais à Montréal, sous le numéro de référence 1438.

## Rourke, Bourbonnais & Associés

Montréal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525  
Toronto: 20, av. Prince Arthur M5R 1B1 (416) 925-3451

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

## Spécialistes de systèmes comptables

Opportunité exceptionnelle pour comptables expérimentés et qualifiés qui désirent oeuvrer dans le développement de systèmes de gestion. Les objectifs de notre équipe de professionnels sont de:

- analyser et évaluer les systèmes en vigueur;
- faire des recommandations pour les modifier si nécessaire;
- concevoir de nouveaux systèmes;
- rédiger les politiques comptables.

Préférence sera accordée à des candidats qui détiennent un diplôme de comptable professionnel (préférentiellement R.I.A.) ou sont présentement dans la phase terminale pour l'obtention de ce diplôme, possèdent quelque sept années d'expérience comme surveillant ou directeur de différents services comptables, peuvent s'exprimer facilement dans les deux langues et sont capables d'écrire parfaitement l'une des deux langues.

Ces postes sont exercés au Siège Social de Montréal et exigent quelques visites de courte durée à nos multiples emplacements à travers le pays.

L'équipe, dont vous ferez partie, est aussi un réservoir de ressources pour former des candidats à des postes supérieurs au sein de la compagnie.

Le salaire intéressera les candidats sérieux qui touchent actuellement environ \$25,000.

Veuillez téléphoner ou écrire, à titre confidentiel, à G. Simons, C.A. (514) 875-6222, 1212 Immeuble Dominion Square, Montréal, Québec H3B 3S3.

SIMONS  
QUIRK &  
DÉCARIE

RECRUTEMENT DE CADRES  
MONTREAL/TORONTO

e+

ARTS ET SPECTACLES

# Claude Péloquin

## Maintenant poète tout court

par Nathalie Petrowski

Claude Péloquin, ancien poète « québécois », maintenant poète tout court, vit aujourd'hui aux Bahamas où il passe ses journées dans l'eau à jouer au poisson et à la pêche sous-marine, avec une pause d'une heure par jour, préférentiellement le matin, pour écrire. Une heure, pas plus, pas moins, pendant laquelle il rédige le résumé condensé de la journée d'hier qui est la réplique exacte de la journée d'aujourd'hui. Quand, entre Paris, New York et Miami, il prend le temps de venir saluer ses vieux frères du Québec, il arrive alors les bras chargés de livres et de disques qu'il se met en devoir de nous vendre. Pour l'automne 1979, il nous réserve une belle surprise, d'abord une oeuvre bibliographique gravée sur plastique qu'il a intitulée *L'Ouverture du paradis*, et en boni, une déclaration fracassante: « Je suis à droite à cause de l'hypocrisie de la gauche, ils prônent l'égalité quand ils savent très bien qu'elle a toujours existé. La faillite de la Suède, c'est la preuve que les syndicats et le socialisme ne fonctionnent pas. Moi, je suis un homme du monde, je suis contre toute forme de nationalisme parce que le nationalisme divise les hommes ».

Avant de faire ce virage, Péloquin fut un renégat de la révolution culturelle avortée, un orphelin en quête d'une cause et qui, à force d'en chercher une, décida de les accepter toutes. Sauf que, cette fois-ci, sa cause se réduit à lui-même: celui qui barbouillait les murales de

propos provocateurs et diffamatoires est aujourd'hui un solitaire qui se fait un chemin dans la brousse touffue, à l'abri de la collectivité et de ses contraintes. Et, pour une fois, Péloquin n'est plus « écoeuré de mourir » mais voudrait continuer à vivre éternellement. A ceux qui cherchent, il n'a qu'un conseil: « Toi qui cherches des pépites pour en avoir plus, toujours plus, mais c'est ton assiette qui est en or ». Précisons tout de suite que Péloquin n'entend pas par là prêcher la charité: « Je ne dis pas: donnez vos biens aux pauvres, ça c'est la Bible, c'est le cardinal Léger et le Pape, tous ceux qui dorment dans les draps de satins; je dis simplement qu'il faut avoir de la compassion pour les autres. C'est ce que l'on a qui vaut de l'or, les petits sont aussi grands que les grands ».

A 37 ans, seize livres et trois disques, Péloquin se voit comme un universaliste qui a beaucoup vécu et dont la santé est amoquée. Lorsqu'il pense au Québec (et ça ne lui arrive pas trop souvent) il voit un pays qui se cherche mais dont la quête est aujourd'hui inutile: « Qu'on s'occupe donc d'autre chose plutôt que de vouloir sauver ce qu'on a déjà perdu. J'ai hâte qu'on s'ennexe aux États-Unis et qu'on en finisse une fois pour toutes. Le mot Québec est rendu sur les fromages et les pintes de lait. Je suis tanné de l'entendre. C'est un mot que j'ai tellement aimé que je suis en train de le haïr à force de le voir exploité. Tout ça au nom de la langue, mais quelle langue? Les Français ne nous comprennent même pas. La langue québécoise n'existe pas, si je pouvais écrire en anglais,



je le ferais n'importe quand, c'est plus important de publier à New York qu'à Paris. »  
Fils de la Nouvelle Amérique, celui qui prenait discrètement les avions de Lindberg pour la Californie, peut aujourd'hui s'adonner à son culte favori: « L'American way of life ». « Les Américains sont de beaux enfants fous, j'aime leur façon de vivre. On leur tombe toujours dessus mais ils ne sont pas pires que les autres. Je préfère les avoir à 55 milles d'ici que les Chinois. »  
La terre promise de l'esérance, celle dont parlait Charlebois il n'y a pas si longtemps, n'a pas tout à fait donné ce qu'elle devait donner. Charlebois est parti chanter pour les madames en France tandis que Péloquin passe ses journées à barboter dans les eaux des Bahamas, avec la seule différence que Péloquin continue encore à chercher quelque chose, n'importe quoi: « L'inspiration, faut être là quand ça passe. L'inspiration, c'est être capable de voir en dehors de ce qui est, c'est associer des choses qui ne s'en doutaient pas avant que tu passes par là. On pense qu'on a tout dit, tout trouvé, mais tant que la cellule de la vie est vulnérable et vieillissante, alors la vie n'a pas encore commencé ».

# Billy Bishop, héros bien malgré lui

par Jacques Larue-Langlois

*Billy Bishop Goes to War*, une biographie scénique écrite et mise en scène par John Gray, musique et livret: John Gray, assisté d'Eric Peterson; décors: Paul Williams; régie de scène: Lorna Gail Peterson; avec Eric Peterson; une production du Vancouver East Cultural Centre, à l'affiche du Théâtre Centaur jusqu'au 18 novembre, à 20 heures — relâche les lundis.

Rien de plus monstrueux que la guerre, cette entreprise de tuerie et de destruction où des chefs d'État envoient des jeunes hommes, presque des adolescents, s'entredégorger à qui mieux mieux et observent

le tout comme ils le feraient d'un match sportif, allant même jusqu'à pointer les résultats sur des feuilles de moyenne et à établir des statistiques qui font de l'un ou de l'autre de leurs combattants, le meilleur compte.

Billy Bishop, que notre génération a oublié depuis longtemps, fut l'un de ces jeunes boulevants tout calcul de probabilité, firent la fierté de la colonie canadienne au cours de la guerre 14-18 en se portant à la défense du cher empire britannique. Fils de fermier d'Owen Sound, petite municipalité de l'Ontario, il se retrouve à 20 ans, en 1914, au Collège Royal militaire de Kingston, candidat officier de cavalerie.

Esprit enjoué avant tout, il est mauvais élève mais la guerre débutant et la mère-patrie réquérant des défenseurs en colonie, on le fait officier et on l'envoie en Angleterre.

C'est là, dans ce contexte où il est pour le moins amusant pour nous, Québécois, de voir les Canadiens se comporter en colonisés, que s'ouvre le portrait de Billy Bishop tel que conçu et réalisé par John Gray et Eric Peterson. Le premier est auteur et metteur en scène du spectacle, joue le piano tout au long de la production et chante, seul ou avec son interprète, la dizaine de rengaines typiques des mess d'officiers de l'époque. Son soutien est essentiel au déroulement de la pièce, son piano,

quelquefois trop fort, entrecoupe à certains moments leurs voix, mais sa présence sur scène et ses réactions au texte constituent un feedback nécessaire qui stimule le comédien. Ce dernier parvient à accomplir des merveilles car, en outre de créer vraiment son personnage de Billy Bishop, de lui prêter habilement les traits de caractère les plus humains qui en font le fou sympathique qu'il était sans doute, il tient accessoirement 17 autres rôles et parvient à se transformer instantanément, par une mimique, un changement de voix ou d'accent, en adjudant, en général anglais, en officier allemand et même en vieille lady.

La scène du Centaur devient le carrefour où défilent avec l'audace des hommes de guerre qu'ils sont tous ces personnages sortis de l'histoire pour permettre de faire revivre les exploits de Billy Bishop. Il faut dire que cet audacieux casse-cou ne resta pas longtemps embourbé dans la cavalerie mais sut se retrouver après quelques mois aux commandes de ces extraordinaires paquets de toile, de toile et de câbles d'acier qu'on osait appeler aéroplanes. A cette époque, l'espérance de vie des nouveaux pilotes, dans un camp comme dans l'autre, était de trois semaines. Bardé de chance et mû par un rare culot, Billy Bishop tint le coup pendant 18 mois, abattant 72 appareils ennemis sans jamais se faire descendre. Il le faisait avant tout par jeu et par défi, prenant inconsidérément d'innombrables risques qui mettaient chaque jour sa vie en

péril. Mal lui en prit, il fut l'un de ceux qui s'en tirèrent, reçut des tas de décorations impressionnantes de la main même du roi d'Angleterre et mourut, une guerre et demie plus tard, en 1956, avec le titre de Maréchal de l'Air de la RCAF.

La production du Vancouver East Cultural Centre qui tient présentement l'affiche du Centaur, rue St-François-Xavier, est intéressante dans son découpage rapide, rythmé et somme toute fort simple. L'appareil scénique schématisé avec brio les scènes de combats aériens, s'aidant d'accessoires limités mais efficaces: un fauteuil, des modèles réduits d'avions anciens, une paire d'ailes d'aéroplane montés sur un harnais et surtout un microphone balladeur qu'utilise brillamment Peterson pour rendre avec sa bouche les bruits de moteurs et les rafales de mitrailleuses. L'effet est d'un réalisme saisissant.

Avant tout d'ailleurs, c'est le presque one-man-show du comédien Eric Peterson qui emballe. Vivace, chaleureux, comique, naïf et audacieux à la fois, son Billy Bishop éclate de vie, soutient l'attention sans réserve et sa création de personnages accessoires implique des ressources dramatiques rares.

Une seule question non résolue: veut-on montrer la guerre comme une occasion de dépassement héroïque ou comme l'affreux malheur qu'elle constitue en fait, arrachant la vie à des milliers de jeunes gens gais, souriants et en parfaite santé?

# Le monde de l'édition

Dans les « vendanges de Québec/Amérique » — c'était le titre d'un communiqué récent — l'on annonçait la parution, par cette maison que dirige Jacques Fortin, des *Nègres blancs d'Amérique*, de Pierre Vallières. Après avoir reçu la visite d'huissiers, Québec/Amérique annonce sa décision de surseoir à ce projet d'édition en raison d'un différend avec Parti Pris, dont le directeur est Gaëtan Dostie. Il resterait à l'auteur, Pierre Vallières, de tenter de faire lever ces brefs de saisie, a précisé M. Fortin. À Parti Pris, on affirme avoir

envoyé à l'auteur tout le solde des « droits dérivés » sur une oeuvre dont le reste encore un stock de près de 2,000 exemplaires, à Parti Pris.

L'Association des libraires du Québec vient d'annoncer ses « choix » du libraire de la rentrée: Claude Jasmin, *La Sablière* publiée chez Leméac et René Savard, *Destins d'Amérique*, parus à L'Hexagone. L'initiative de l'ALQ entre dans un programme d'aide à la promotion du livre canadien financé en partie par le Conseil des Arts du Canada, pour sensibiliser le public à l'achat de livres canadiens de langue française. La même association doit annoncer trois autres choix doubles, pour les romans et la « non-fiction », soit au temps des Fêtes, au printemps et à l'été 1980.

C'est lundi prochain que la librairie Beauchemin Ltée, dont le directeur est Robert Savignac, doit lancer officiellement sa collection « Bien lu partout » avec six volumes traduits de l'anglais, dont *Pour la sécurité de l'État* (I. Adams).

Une petite maison d'édition française (Éditions Cana) doit lancer bientôt un ouvrage de Karol Wojtyła, nul autre que le Pape Jean-Paul II. Il s'agit de poèmes et d'une pièce de théâtre: *La boutique de l'orfèvre* que Wojtyła a écrits alors qu'il vivait en Pologne. Cana fait une coédition avec Le Cerf. Le directeur littéraire de Cana est Jean Offredo qui, en un an de pré-

sence dans le monde d'édition a fait paraître sept titres au nombre desquels *Décoloniser l'information* (Hervé Bourges); un dossier de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) et *Nous, chrétiens de Pologne* qui donne la parole à des amis de Jean-Paul II.

Les éditions du Cap, de Dollar-des-Ormeaux, publient la revue *Trajectoires* qui en est à son quatrième numéro. La directrice de la revue est Margaret Buckley et le directeur adjoint Jérôme Arrobas. Les rubriques traitent de poésie, d'arts, de lettres et abordent des débats idéologiques ayant cours dans notre société. Dans un tour d'horizon des revues de poésie, Jean-Claude Abrassart avait déjà cerné les contours de *La Nouvelle Barre du Jour*. Le quatrième numéro de *Trajectoires* analyse *Estuaire* où il croit déceler une faille: l'absence du monde contemporain.

Pierre DesRuisseaux vient de faire paraître, chez Hurtubise HMH, *Le livre des expressions québécoises* dont il prévient qu'il comporte des lacunes. Les locutions ou expressions dites québécoises peuvent intéresser de « savants critiques » mais l'auteur, qui a déjà à son actif un *Livre des proverbes québécois*, entend explorer un corpus « populaire » non encore épuisé. DesRuisseaux cite 30 expressions où entre le mot « diable » et autant qui contiennent le mot « chien ». C.T.

# Pour une industrie du disque plus dynamique

La Société de développement des industries culturelles (SDIC) s'engage pour l'année 1980 à tenir des rencontres régulières et à travailler en étroite collaboration avec les représentants de l'Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois (ADISQ) afin d'en venir à une meilleure stratégie de développement de cette industrie.

C'est ce qu'a déclaré hier le président de la SDIC, M. Guy Morin, conféréncier au congrès annuel de l'ADISQ.

Refusant de donner des chiffres précis sur le montant alloué par la SDIC à l'industrie du disque et du spectacle, M. Morin a toutefois déclaré que le montant représentait environ 25% du budget global. Selon lui, entre trois et quatre millions de dollars, seront accordés prochainement à l'industrie du disque et du spectacle qui a déposé au cours des derniers mois à la SDIC une dizaine de demandes de prêts ou de garanties de prêts. Insistant sur le fait que la SDIC était un banquier culturel et non un pompier culturel, M. Morin a reproché aux membres de l'ADISQ un manque de dynamisme, leur demandant de faire preuve de la même audace que les intervenants dans le secteur de l'imprimé, un secteur plus familier avec l'aide gouvernementale que celui du disque.

Encourageant les membres de l'ADISQ à épouser des causes et à se définir une stratégie de développement, M. Morin a affirmé que la Société de développement favoriserait les regroupements et tenterait avant tout de consolider les « ligues majeures », soit les meilleures entreprises québécoises et forcément les plus rentables. Insistant sur la nécessité de l'exportation, de l'intégration verticale, et du marketing, le président a expliqué que la démarche de la SDIC s'inscrirait avant tout dans une perspective non pas d'investissement mais de développement, avec à l'occasion une prise d'initiatives comme dans le cas de la création d'une maison de la chanson ou de la tenue d'un salon du disque. Ses recommandations obtinrent un vote de confiance de l'assemblée.

L'allocation du président de la SDIC prononcée après une séance de discussion et de réflexion, compléta les résolutions votées plus tôt en assemblée par les membres de l'ADISQ. Ceux-ci favorables à l'exportation, votèrent pour que le kiosque du Québec au Midem serve exclusivement le produit québécois, et non plus comme auparavant, à l'importation au Québec de produits étrangers. Les membres de l'assemblée votèrent également pour le regroupement de producteurs québécois chargés de mettre sur pied une structure administrative qui aurait comme seul mandat, la

mise en marché du produit québécois à l'étranger. Au chapitre du financement de l'ADISQ, qui bénéficie présentement d'une subvention décroissante et dont l'avenir risque d'être compromis à cause de nombreux déficits, les membres adoptèrent plusieurs résolutions dont la te-

nue d'un salon du disque, la publication d'un disque du gala sur lequel figureraient toutes les chansons primées au Gala, ainsi que des démarches auprès du gouvernement fédéral en vue d'une évasion fiscale pour le disque semblable à celle qui prévaut pour le cinéma.

Dans un **COUP DE TÊTE** POUR TOUS  
UN VOYOU DEVIENT VELETTE SPORTIVE  
C'EST DRÔLE! C'EST TORDANT!  
C'EST COMIQUE! C'EST FOU!  
C'est PATRICK DEWAERE à son meilleur.  
FRANCIS VEBER  
un film de JEAN-JACQUES ANNAUD  
desjardins 2 12:10 - 2:00 - 3:50  
7:40 - 9:30 - 9:20

**LOUISE MARLEAU**  
GAGNANTE DU PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE  
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE  
*L'air de cœur* POUR TOUS  
Un film de Mireille Dansereau  
LOUISE MARLEAU FRANCIS FAUCHER  
Produit par Robert Ménard  
À l'affiche **RIVOLI 1** 1.30, 3.25, 5.25, 7.15, 9.00  
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

**L'ÉVÈNEMENT**  
DU FESTIVAL DE NEW-YORK!  
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE  
produit par CLAUDE LELOUCH  
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES  
*Molière*  
LUNDI à VENDREDI EN MATINÉE, ADULTES \$3.00  
Le PARISIEN 5 486 STE CATHERINE 0 866 3858  
Tous les jours à 11 h & 7.15 p.m.

# Prix de Sica

Les prix « Vittorio de Sica », décernés chaque année en Italie à la mémoire du célèbre cinéaste, ont été attribués pour la saison 1978-1979 aux metteurs en scène Federico Fellini, Michelangelo Antonioni, Francesco Rosi et Alessandro Blasetti. Parmi les autres lauréats figurent notamment les acteurs Marcello Mastroianni, Alberto Sordi et Nino Manfredi, les actrices Monica Vitti et Mariangela Melato et les scénaristes Furio Scarpelli, Age et Sergio Amidei. La remise des prix eu lieu à Naples dans le cadre de la manifestation « Les rencontres internationales du cinéma », consacrées cette année au cinéma italien.

**LE CINÉMA PARALLÈLE**  
3652 St-Laurent, 843-4725  
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME  
19 h 15 & 21 h 45  
24 HEURES OU PLUS  
de Gilles Groulx

**10 DERNIÈRES**  
**MOLIÈRE**  
**DOM JUAN**  
mise en scène Jean-Louis Roux  
avec Léo Hial, Luc Durand et plusieurs autres décor, costumes et éclairages  
Robert Prevost  
tmm 861-0563  
84 ouest, Ste-Catherine  
Vaste stationnement

**ALYSÉE 1** 35 MILTON / 642-6053  
SELECTION OFFICIELLE CANNES 1978  
MONTREAL 1978 TORONTO 1978 MONTREAL 1978  
« LE FILM FIGURE DE LA PARI MI LES CHIEFS D'OEUVRE DE FELLINI »  
« Une oeuvre pleine de subtilité, profondément poétique et parfaitement maîtrisée. »  
Les Parisiens (Le Parisien)  
« GLOUBIEMENT DRÔLE... si profond et si humain et spirituel... "Ragazzi" et "sacchetti" ont l'un des meilleurs films de ce brillant maître en scène »  
EXTRAORDINAIRE DRILLANT... UNE MERVEILLE!  
Fellini a créé une oeuvre souveraine.  
8:30-8:00-9:30  
**Federico Fellini**  
**PROVA D'ORCHESTRA**  
REPÉTITION D'ORCHESTRE  
un film de CLAUDE LELOUCH  
**ROBERT ROBERT**  
CAVALEUR 7:30, ROBERT 9:30

**ALYSÉE 2** 35 MILTON / 642-6053  
« Un "opéra des genres" servi par une rare galerie de personnages superbos. Nouvelle Extrême: MICHEL BOUTAT »  
« Un spectacle, une fresque, qui sert de prétexte à un débat politique important. »  
Le revue de Cinéma, MONTREAL 1978  
« Entre la violence de la vie quotidienne et la violence du texte épique à voir. »  
Nouvel Observateur: MICHEL GRISOLIA  
7:30 9:30  
**La Chanson de ROLAND**  
un film de FRANK CASSENTI  
Cinéma Jean  
122 0302  
3180 rue BELANGER

**MOURIR A TUE-TÊTE** 14 ANS  
L'HISTOIRE D'UN VIOL  
le DAUPHIN 1  
Sem: 7:30 - 9:30. Sam. - Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.  
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

**Les Soeurs Brontë** POUR TOUS  
ADJANI-PIISER-HUPPERT  
CREMAZIE  
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210  
Sem: 8:45 - 9:15. Sam. - Dim.: 1:45 - 4:15 - 6:45 - 9:15.

**La famille Toucourt**  
**En Solo Ce Soir**  
D'Eric Anderson  
mise en scène André Montmorency  
direction musicale Yves Labbé  
avec Eve Gagnier,  
Lisette Dufour, Mimi Latour, Robert Lalonde,  
Yves Labbé, Robert Marien  
jusqu'au 17 novembre  
Relâche LUNDI et MARDI  
semaine 20h - dimanche 19h  
**4 SOUS**  
Théâtre de Guiz sous 100 est Avenue des Arts 845-7277

Le Centre Socio-Culturel de l'UQAM en collaboration avec l'ONF présente dans le cadre de la Semaine du Patrimoine à la Salle Marie Gérin Lajoie  
**LA LOI DE LA VILLE**  
en première  
réalisé par Michel Bouchard  
produit par Roger Frappier de l'ONF  
Mercredi 24 et Jeudi 25 octobre à 20h30  
**SPECTACLE GRATUIT**  
Entrée Clocher, 1455 St-Denis ou métro.  
**Université du Québec à Montréal**  
1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

**Metaliev Rostropovich**, violoncelliste, et **Galina Vishnevskaya**, soprano, seront les solistes invités au Concert-Gala de l'Orchestre de Chambre McGill, sous la direction d'**Alexander Brott**, lundi soir, le 5 novembre, à 20 h 30, à la **Salle Wilfrid Pelletier**. M. Rostropovich jouera le Concerto pour violoncelle en do majeur de Hayden et l'accompagnera son épouse, Mme Vishnevskaya, au piano dans des Romances de Tchaikowsky. (Publicité)

SPORTS

Les Whalers égalisent à 1:20 de la fin
Les Nordiques distraits en troisième



L'entraîneur Bernard Geoffrin sait maintenant pourquoi son prédécesseur Scotty Bowman tenait Doug Jarvis en si haute estime. Mardi, Jarvis a joué un match impeccable contre les Flames à Atlanta, et Geoffrin a reconnu publiquement ses très grandes qualités.

Le champion mondial du tandem sera au Vélodrome en novembre

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Frank Depine sait s'imposer rapidement. A sa première présence internationale sur un tandem, il a remporté en effet en août dernier à Amsterdam le championnat du monde. Rien de moins!

Etait-ce en raison du vélo sur lequel treize ans auparavant, à Francfort, le célèbre duo Morelon-Trentin s'est imposé également en championnat du monde? Toujours est-il que Frank Depine sait toujours se retrouver dans les grandes occasions. C'est là l'un de ses atouts majeurs.

D'autant plus qu'il bénéficiera au cours des très difficiles chasses de cette Coupe du monde à l'américaine des services de deux poursuivants de qualité en la personne de Jean-Pierre Harmant et Jean-François Dury.

Le Lorrain Harmant est membre de l'équipe nationale de poursuite olympique, et par conséquent est déjà sélectionné pour les Jeux olympiques de 1980. Cette équipe, classée cinquième à Munich en 1978, a remporté cette année cinq tournois de poursuite, dont la Coupe d'Europe sur piste, à Commercy, en août dernier. A la fois endurant et vélocité, Harmant compte aussi à son palmarès cette année une dizaine de victoires sur route. Afin de parfaire sa préparation en vue de cette Coupe du monde à l'américaine, il prendra fin fin octobre aux Six Jours de Grenoble.

Les Royals nomment Jim Frey comme gérant

KANSAS CITY, Mo. (AP) — Jim Frey, qui a travaillé durant 16 ans dans l'organisation des Orioles de Baltimore, a été nommé hier gérant des Royals de Kansas City de la Ligue américaine. Frey, âgé de 48 ans, succède à Whitey Herzog, dont le contrat n'a pas été renouvelé après quatre saisons et demie à la tête de l'équipe.



Jim Frey, le nouveau gérant des Royals de Kansas City.

Originaire de Cleveland, Frey était l'instructeur des frappeurs des Orioles depuis 1970. Il a conseillé au cours de ces années des joueurs chevronnés comme Frank Robinson, Brooks Robinson, Ken Singleton, Lee May et Gary Roenicke. Il a occupé également le poste d'instructeur au premier-but depuis 1975.

Frey s'est joint aux Orioles en 1963 après une carrière de 14 ans dans les mineures comme voltigeur. A son arrivée avec l'organisation des Orioles, Frey a dirigé pendant deux saisons l'équipe des recrues à Bluefield, en Virginie occidentale. Il a été déposé ensuite de 1965 à 1970. En dépit d'une moyenne offensive de .302 en carrière, Frey n'a jamais joué dans les majeures, ayant plutôt roulé sa bosse avec 12 équipes des mineures. Il a remporté le championnat des frappeurs avec Tulsa de la Ligue du Texas en 1957, puis avec Rochester de la Ligue internationale en 1960.

Il est le troisième instructeur à quitter les Orioles pour un poste de gérant dans les majeures. Bill Hunter s'est joint aux Rangers du Texas en 1977, George Bamberger est le gérant des Brewers de Milwaukee depuis 1978, et maintenant Frey accepte de diriger les Royals.

Ceux-ci ont terminé deuxième derrière les Angels de la Californie après trois titres de sections consécutifs sous la gouverne de Herzog de 1976 à 1978.

D'autre part, Denis Menke, un ancien joueur d'intérieur des ligues majeures, a été nommé instructeur des Blue Jays de Toronto par le nouveau gérant Bob Mattick.

Enfin, les Expos de Montréal ont fait l'acquisition du contrat du lanceur droitier, Dyer Miller, des Blues Jays, de Toronto, pour compléter l'échange impliquant le joueur d'intérieur Tony Solaita, cédé aux Blues Jays en juillet dernier.

Miller, âgé de 33 ans, a commencé la saison 1979 avec la Californie. Son contrat fut vendu à Toronto, le 7 juin, et il fut cédé, sous option, à Denver, filiale AAA des Expos dans l'Association américaine, le 30 juillet. Avec les Bears, il a compilé une fiche de 3-0 et deux victoires protégées ainsi qu'une moyenne de 1.78 point mérité en 15 présences en relève. Il a participé à 24 parties comme releveur avec Californie et Toronto et inscrit une victoire.

Natif de Batesville, Indiana, il mesure 6 pieds et pèse 215 livres. Il est un vétéran de cinq saisons dans les majeures avec Baltimore, Californie et Toronto. Son dossier en carrière dans les majeures est de 21-15 en 197 présences au monticule, toutes à titre de releveur à l'exception d'une.

Miller se rapportera au camp d'entraînement des Expos à Daytona Beach, le 27 février prochain.

Les Stampedeers ont été joués à leur propre jeu

CALGARY — Les Stampedeers de Calgary ont été victimes de leur propre stratégie quand les Blue Bombers de Winnipeg ont réclamé le garde canadien Willie Thomas quatre jours après que les Stampedeers l'eurent offert au repêchage. Les Stampedeers avaient utilisé cette tactique en libérant Thomas et le bloqueur offensif Tom Humphrey afin de réintégrer le second de ligne Ollie Bakken et le quart-arrière John Hufnagel. L'opération a bien fonctionné pour Humphrey qu'aucun club n'a réclamé. Les Bombers devront maintenant insérer

Thomas dans leur alignement et congédier un de leurs joueurs mais compte tenu de leur élimination de la course à la coupe Grey, ils ont réalisé une excellente opération financière en obtenant un joueur de ligne canadien pour le prix du repêchage.

l'ailier défensif Steve Hamilton, de l'Université du Missouri, congédié par les Cardinals de St-Louis et ensuite par les Blue Bombers de Winnipeg.

TURIN (AFP) — Le constructeur automobile italien, Carlo Abarth, est décédé hier à Vienne à l'âge de 71 ans. Carlo Abarth avait pris la nationalité italienne en 1918. Il avait commencé sa carrière comme champion motocycliste avant de se tourner vers l'automobile. Peu après la deuxième guerre mondiale, il représenta en Italie la société Porsche et vendit un projet d'une voiture de grand prix à la Cisitalia. En 1948, il devait fonder son propre groupe la Abarth and Co. Ses voitures, sur la piste de Monza, s'octroyèrent cinq records mondiaux de vitesse et 112 succès internationaux. Il avait cédé son usine en 1971 à la Fiat pour permettre la poursuite d'une tradition sportive de l'automobile ouverte au grand public.

L'ACHA se retire de Hockey Canada

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne de hockey amateur a annoncé son retrait de Hockey-Canada.

Le président du bureau de direction de l'ACHA, Frank McKinnon, a indiqué que son organisme considérait qu'il n'avait plus aucun intérêt à faire partie de cette organisation.

Hockey-Canada, qui réunit des représentants du hockey amateur, du hockey professionnel, des milieux d'affaires et du gouvernement fédéral, représente le Canada sur le plan international.

Au cours des dernières années, l'ACHA a tenté de reprendre ce contrôle. L'ACHA estime que Hockey-Canada n'a plus aucune utilité depuis que le tournoi de Coupe-Canada est géré par un groupe indépendant et que la récente entente entre la Ligue nationale et les Soviétiques règle le sort de la coupe du Défi.

L'ACHA ajoute qu'elle continuera de coopérer avec le comité olympique canadien pour assurer le succès de l'équipe canadienne qui prendra part aux jeux de Lake Placid et mettra sur pied un

programme visant à assurer la représentation canadienne aux jeux d'hiver de 1984.

SOMMAIRES

Table with 2 columns: Whalers 2, Nordiques 2. Rows include game details like '1-QUÉBEC: Baxter (1) 13-39', 'Pénalités—Hartford: Hart, Plante Québec, 16:57', etc.

Table with 2 columns: Oilers 2, Rangers 10. Rows include game details like '1-NY RANGERS: Greshner (3) 3:41', '2-NY RANGERS: Tkaczuk (1) 4:31', etc.

Table with 2 columns: Jets 0, Hawks 4. Rows include game details like '1-CHICAGO: Ruszkowski (3) 12:35', '2-CHICAGO: Bulley (2) 13:32', etc.

Ligue Nationale

Table with 2 columns: Taylor, LA 7 6 13; Halward, LA 4 8 12; Goring, LA 2 10 12; Federko, SL 2 10 12; MacDonald 8 3 11; Laffeur, Mtl 7 4 11; Perreault, Buf 6 5 11; Babysh, SL 5 10 10; Propp, Ph 5 10 10; Callighen, Edm 2 8 10; Getzky, Edm 2 8 10; Maruk, Wash 7 2 9; Payne, Min 5 4 9; Kindrachuk, Pgh 4 5 9; B. Smith, Min 4 5 9; Ramsay, Buf 2 7 9.

Ligue Majeure du Québec

Table with 2 columns: Sherbrooke 5, Québec 1; T.-Rivières 4, Shawinigan 5; Chicoutimi 3, Hull 5; T.-Rivières 6, Laval 4; Chicoutimi à Cornwall.

Les meneurs

Table with 2 columns: Dionne, LA 6 12 18; Simmer, LA 9 7 16.

LIGUE NATIONALE

Table with 4 columns: PHILADELPHIE 6 4 1 1 30 25 9; MONTREAL 6 4 1 1 23 18 9; BOSTON 6 4 1 1 22 17 9; BUFFALO 7 4 2 1 30 20 9; MINNESOTA 7 4 2 1 28 20 9; RANGERS NY 6 4 2 0 35 21 8; TORONTO 6 4 2 0 21 16 8; CHICAGO 7 3 2 1 17 17 8; LOS ANGELES 7 3 3 1 34 34 7; PITTSBURGH 7 3 3 1 26 25 7; ST-LOUIS 7 2 3 2 23 27 6; EDMONTON 7 1 2 4 25 32 6; VANCOUVER 7 2 3 2 20 22 6; ISLANDERS 6 2 3 1 20 18 5; QUEBEC 6 2 3 1 17 18 5; ATLANTA 7 2 4 1 23 26 5; HARTFORD 7 1 3 1 17 24 5; DETROIT 5 1 2 1 16 18 4; WASHINGTON 6 2 4 0 22 30 4; WINNIEPEG 7 2 5 0 11 25 4; COLORADO 6 1 4 1 16 22 3.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Table with 4 columns: VERDUN 12 7 4 1 82 65 15; HULL 13 6 4 3 70 62 15; MONTREAL 15 6 9 0 72 95 12; CORNWALL 13 5 5 1 65 77 11; LAVAL 14 2 12 0 58 101 4.

Penguins 3, Sabres 7

Table with 2 columns: 1-BUFFALO: Schiefel 4:32; Pénalités—Stachouze Pgh 6:47, Van Bommer Buf 7:03, Carlyle Pgh 8:02, Dunn Buf 10:31, Hughes, Pgh 16:04.

Ligue Canadienne

Table with 2 columns: Ottawa à Montréal; Calgary à Toronto; C.-Britannique en Saskatchewan; Winnipeg à Edmonton.

Ligue Nationale

Table with 2 columns: Pittsburgh 42, Denver 7; San Diego à Oakland.

LIGUE CANADIENNE

Table with 4 columns: MONTREAL 14 9 4 1 286 256 19; OTTAWA 14 7 5 0 231 285 16; HAMILTON 15 6 9 0 260 297 12; TORONTO 14 5 9 0 216 301 10.

LIGUE CANADIENNE

Table with 4 columns: EDMONTON 14 10 2 2 451 191 22; CALGARY 14 10 4 0 373 258 20; C.B. 14 9 4 1 299 282 19; WINNIEPEG 15 4 11 0 272 321 8; SASKATCHEWAN 14 1 13 0 160 384 2.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS and LUCIEN DAHMÉ, C.A. with contact information for Montréal.

samson, belair & associés

Advertisement for samson, belair & associés, Comptables agréés, with contact information for Montréal, Québec, Rimouski, etc.

Advertisement for 'Vous souffrez d'insomnie? Cherchez la bonne combinaison' with '6/36' logo and contact info.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Advertisement for Centre de Gemmologie du Québec, Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE, and Étudiants! with contact information.

# L'aéroport de Québec perturbé par une grève

## DÉCÈS

Nécessaire, que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

**BÉRUBÉ, Claudia.** — À Montréal, le 23 octobre 1979 à l'âge de 82 ans, est décédée, Mme veuve Albert Bérubé, née Claudia Leblanc, demeurant à Beaconsfield. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Guy, frère des Ecoles chrétiennes, Suzanne (Mme Murray Riskie), Jean-Marc (époux de Denise Ladouceur), Robert-Claude, prêtre de St-Sulpice, Yves (époux de Denise Morissette) Monique (Mme Thomas Grimes) ainsi que 13 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi 26 octobre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Ltee N 2630 rue Notre-Dame ouest, pour se rendre à l'église St-Joachim de Foy-Claire où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOULVA, Horatia.** — À Montréal, le 23 octobre 1979 à l'âge de 66 ans, est décédée, Mme Horatia Boulva, née Legendre. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Mme Pierre Grignon) Jacques (époux de Johanne Gravel) et Francine ainsi que ses petits-enfants, ses sœurs Irène, Rollande (Mme Henri Dupras, Jeannine (Mme Fernand Lachance) Andrée (Mme Guy Lebrun) son frère Paul (époux de Françoise Savary) ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi 25 octobre au Salon Urgel Bourgie Ltee N 4780 rue de Salaberry, pour se rendre à l'église Notre-Dames-des-Anges où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleur, dons à l'Association du Diabète du Québec seraient appréciés.

## aux médiocres conditions de visibilité et au fait que la direction a soustrait le contrôle des balises des pistes aux radiotélégraphistes. Ce sont ces derniers qui habituellement ajustent les balises en fonction des conditions de visibilité.

La grève des 1,167 préposés aux communications radiophoniques aériennes et maritimes a ralenti la circulation hier matin à l'aéroport de Québec et un porte-parole du bureau régional de Québec de l'Alliance de la fonction publique du Canada, qui regroupe les grévistes, a souligné que ce dérèglement de la circulation aérienne montrait clairement que la sécurité aérienne était compromise par cette grève.

A cause de la grève, aucun des vols d'Air Canada à destination de Québec n'a pu se poser à l'aéroport et tous les vols de Québec ont subi des retards.

Cette situation, d'expliquer les syndicats, est attribuable

## Accord de principe chez Ford Canada

TORONTO (CP) — Un accord de principe est intervenu entre la compagnie Ford du Canada et ses 3,300 employés de l'usine de St. Thomas, en Ontario, mais ces derniers ne rentreront pas au travail avant d'avoir ratifié cette entente, probablement dimanche.

Le comité de négociation a informé les membres des Travailleurs unis de l'automobile qu'il serait préférable de retourner au travail dès que l'accord de principe aura été négocié mais les syndicats s'inquiètent de problèmes locaux et craignent que des mesures disciplinaires ne soient prises contre eux à la suite d'un débrayage illégal survenu mardi.

Ce débrayage, qui est survenu avant que les syndicats n'aient droit de grève, a été spontané, ont expliqué des porte-parole syndicaux, et s'est manifesté après que des membres eurent été pris à partie par des surveillants.

## CINEMA

- "Mourir à tue-tête" 19 h 30, 21 h 30
- ÔAUPIII, "Le Larmoi en fuite" 19 h 30, 21 h 30
- DORVAL I, 260 Dorval, (631-6586) — "19" 19 h 30, 21 h 30
- DORVAL II — "Avalanche express" 19 h 05, 21 h 05
- DORVAL III — "Frisco Kid" 19 h 55, 21 h 10
- DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 855, Centre (941-3190) — "And Justice for all" 18 h 55, 21 h 00
- DÉCARIE SQUARE II — "The seduction of Joe" 19 h 30, 21 h 30
- EYSELSE I, 55 Milton (842-6053) — "Répétition d'orchestre" 18 h 30, 20 h 00, 21 h 30
- EYSELSE II — "La chanson de Roland" 19 h 30, 21 h 30
- GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (891-6129) — "Le champion" 19 h 30, 21 h 30
- GREENFIELD II, "Paut trouve le joint" 18 h 20, "Justicier dans la ville" 19 h 55
- GREENFIELD III, "A nous deux" 19 h 30, 21 h 30
- GUY, 1535 Guy (931-2912) — "Fiona on fire" 12 h 10, 14 h 55, 17 h 40, 20 h 25, "Dirty pool" 19 h 30, 21 h 30
- JET-TALON, 6299 est. (941-7200) — "Le gendarme et les extra-terrestres" 19 h 30, 21 h 30
- KENT, 6400 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Une journée d'Ivan Denisovitch" 19 h 30, 21 h 30
- LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "19" 18 h 50, 21 h 30
- LA CITÉ II, "Manhattan" 18 h 05, 19 h 45, 21 h 30
- LA SCALA, 6439 Papineau (721-5107) — "Les yeux de Laura Murrai" 19 h 30, 21 h 30
- LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (888-7776) — "Le champion" 19 h 30, 21 h 30
- LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (887-5207) — "Le gendarme et les extra-terrestres" 19 h 30, 21 h 30
- LAVAL-ODÉON II, "Dieu Merci c'est vendredi" 19 h 25, "Les gendarmes chinois" 21 h 10
- L'IMPÉRIAL, 446 Place Jacques-Cartier (878-3292) — "Le cavalier" 19 h 30, "Robert et Robert" 21 h 30
- LOEWS I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Le cavalier" 19 h 30, "Robert et Robert" 21 h 30
- LOEWS II, "Time after time" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 55, 21 h 00
- LOEWS III, "Le cavalier" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 55, 21 h 00
- LOEWS IV, "Amityville horror" 12 h 30, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 55, 21 h 00
- LOEWS V, "19" 19 h 30, 21 h 30
- MERCER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Saharita" 19 h 00, "Un mercredi spécial" 21 h 00
- MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Frisco Kid" 18 h 55, 21 h 05
- NAVARRI, 1500 St-Jacques, Wilfrid Laurier, Bebo (464-1541) — "Une fille cousue de fil blanc" 19 h 00, "Le roman d'Elvis" 20 h 45
- MONTANA, 2888 (889-3355) — "Brou" 19 h 30, "Sensations hollandaises" 21 h 00
- OMNISCOPPE I, 1204 Ste-Catherine (525-9900) — "Equus" (de Sydney Lumet, USA 1971) 19 h 30, "Les deux amis" (de Claude Weil, USA 1978) 19 h 30, 21 h 30
- OMNISCOPPE II, "Les deux amis" (de Claude Weil, USA 1978) 19 h 30, 21 h 30
- Denis (844-1793) — "Émile et une nuit" de Jean Barbeau avec Jean Marchand, Jean-Jacques Lussier, André Gagnier et Larry-Michel Demers. Mar. à sam.: 20 h 00
- Denis (844-1793) — "Émile et une nuit" de Jean Barbeau avec Jean Marchand, Jean-Jacques Lussier, André Gagnier et Larry-Michel Demers. Mar. à sam.: 20 h 00
- Denis (844-1793) — "Émile et une nuit" de Jean Barbeau avec Jean Marchand, Jean-Jacques Lussier, André Gagnier et Larry-Michel Demers. Mar. à sam.: 20 h 00
- Denis (844-1793) — "Émile et une nuit" de Jean Barbeau avec Jean Marchand, Jean-Jacques Lussier, André Gagnier et Larry-Michel Demers. Mar. à sam.: 20 h 00
- Denis (844-1793) — "Émile et une nuit" de Jean Barbeau avec Jean Marchand, Jean-Jacques Lussier, André Gagnier et Larry-Michel Demers. Mar. à sam.: 20 h 00

15. OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Morts sursitaires" 19 h 00, "A la recherche de Mr Goodbar" 21 h 30

16. PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Casse-couilles" 13 h 00, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 05, 21 h 30

17. PAPINEAU I, 619 Papineau (527-8633) — "La bonnemie" 12 h 00, 16 h 00, 20 h 15, "Prevention séculaire" 13 h 00, 17 h 45, 21 h 05

18. PAPINEAU II, "Corps à corps" 14 h 55, 19 h 00

19. PAPINEAU III, "Elles font tout" 12 h 05, 15 h 30, 19 h 35, "A pleine bouche" 13 h 15, 17 h 00, 20 h 45

20. PARADIS I, 8213 Hochelaga (354-3110) — "Agatha" 18 h 25, 21 h 50, "La grande mer" 21 h 05

21. PARADIS II, "Casse-couilles" 18 h 40, 22 h 00

22. PARADIS III, "Le champion" 19 h 30, 21 h 30

23. PARADIS IV, "Les yeux de Laura Murrai" 19 h 30, 21 h 30

24. PARADIS V, 3575 Avenue (843-4725) — "24 heures ou plus" de Gilles Groulx, Québec 1972 21 h 15

25. PARISSIEU I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Attachez vos ceintures" 13 h 05, 16 h 45, 20 h 00, "Son dernier concert" 18 h 25, 19 h 25

26. PARISSIEU II, "La cage aux folles" 13 h 10

14. R. S. 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50

15. RIVOLI III, "Flic ou voyou" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

16. RIVOLI IV, "Le champion" 12 h 15, 14 h 15, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 30

17. RIVOLI V, "Malice" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 45, 19 h 15

18. PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4566) — "Onions field" 19 h 00, 21 h 00

19. PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Flic ou voyou" 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00

20. PLACE VILLE-MARIE II, "Malina" 12 h 25, 14 h 10, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 30

21. PUSKYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Fiona on fire" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 25

22. PUSKYCAT II, "Franchese's sexual whirlpool" 13 h 35, 15 h 25, 19 h 15, 22 h 00

23. RIVOLI I, 8213 St-Denis (277-3125) — "L'arrache coupe" 13 h 30, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 00

24. RIVOLI II, "Le champion" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 30

25. SAINT-DENIS I, 1500 St-Denis (845-3222) — "Rocky and roll" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 30

26. SAINT-DENIS II, 1500 St-Denis (845-3222) — "Dynamite express" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 30

27. SAINT-DENIS III, 1500 St-Denis — "Mort à Venise" 12 h 15, 14 h 30, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 30

28. SAINT-DENIS IV, 1500 St-Denis — "Wile merceri special" 19 h 00, "Ashanti" 21 h 10

29. WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (933-2477) — "Wile merceri special" 13 h 00, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 00, 21 h 00

30. YORK, 1487 Ste-Catherine (937-8978) — "L'après-midi" 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30

## Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 22

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979  
3ème publication: 25 octobre 1979

**AVIS EST DONNÉ QU'ORDONNÉ CHOUINARD, 210 COULTEUR, ROSEMONT, DÉTENDU DU PERMIS OU DE L'ATTESTATION NO. M-501487-003, RÉGION 10 S'ADRESSE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN VUE DE TRANSFÉRER SON PERMIS OU SON ATTESTATION À LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC EN FAVEUR DE PIERRE DE CHANTAL, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.59.1 DU RÈGLEMENT 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.**

1ère publication: 23 octobre 1979  
2ème publication: 24 octobre 1979



ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 286-1201

Chaque parution coûte \$4.50, maximum 28 mots. Tout mot additionnel coûte \$0.15 chacun. Minimum 2 parutions.

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes. Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être corrigée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 286-1201

Chaque parution coûte \$5.00 le pouce. Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

HEURES DE TOMBÉE: 10:30 heures. Le jour qui précède la publication du lendemain. Pour l'édition du lundi: il faut nous aviser avant 3:30 heures le vendredi précédent. Pour les annulations et les corrections, les mêmes heures s'appliquent. JNO

ACHATS

PARTICULIER achèterait sculptures Esquimaudes. 288-8323. 29-10-79

ACHETERIONS plusieurs Pentax, Spotmatic, et Supertakumar, 24 mm, 135 mm, usagés ou défectueux. Prix selon l'état. Cegop Maisonneuve, C. Gaven: 254-7131, poste 162. 9h à 16h. 26-10-79

AIDES DOMESTIQUES

Femme d'un certain âge, pour divers travaux ménagers, du lundi au vendredi. Situé dans C.D.N. Tél. 733-3034, entre 8h et 10h P.M.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

AMEUBLEMENT chambre à coucher en érable, 2 lits jumaux avec sommier, 1 grand bureau avec miroir, 1 table de nuit, bibliothèque. Prix demandé: \$450. 284-1737. 26-10-79

MOBILIER salle à manger, style "Hepplewhite", acajou, refini ton or, table extensible avec 3 panneaux, 1 fauteuil, 5 chaises, buffet et vaisselier. Valeur exceptionnelle, \$2,000.00, offre. 270-2613. 26-10-79

LIQUIDATION D'AMEUBLEMENT dans Westmount, incluant mobilier de salle à manger 10 morceaux, mobilier de chambre à coucher, lit double, consoles, vitrine, service de vaisselle pour 12, articles de cuisine, porcelaine, bibelots, etc. Aussi vente de garage, 24 avenue Forden, Westmount, de 10 A.M. à 6 P.M. 29-10-79

PARTICULIER, mobilier de salle à manger, acajou massif, valeur \$4,800. Parfait état. Après 6 hrs 272-6304. 26-10-79

ANIMAUX À VENDRE

L'Étoile Polaire Chenil. Nous vous offrons des chiots de parents hautement sélectionnés pour leur tempérament doux, leur conformation et leur beauté. Les fameux Samoyèdes et Malamutes Willinda. Plus de 40 champions canadiens en 10 ans. Aussi Colleys: sables, tricolores ou bleus merle. 1-796-3155. 1004, 5<sup>e</sup> rang. La Présentation, St-Hyacinthe, sortie 130 Nord. 1-11-79

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) - bibelots - bronze - tableaux - petits meubles - gravures - par Louis Icart - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

ABSOLUMENT BESOIN, anciens meubles toutes sortes, tapis orientaux, bronze, tableaux, fournares, horloges. 374-1224. 1-11-79

KIOSQUE À LOUER, pour exposition et vente. Bienvenu, 286-1203. 26-10-79

ANTIQUITÉS

DENTELLES ANCIENNES Du charme dans vos fenêtres. Du "Rêve" sur votre lit, tout pour la maison... Pièces exclusives et authentiques. 738-7378 29-10-79

APPARTEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT, Prévile, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, de luxe, avec foyer naturel, appareils ménagers inclus. Aussi tennis, piscine et sauna. 465-3701 - 465-4700. 1-11-79

4 1/2 chauffé, entièrement rénové, 2ième étage, cuisinière et réfrigérateur neufs, face au centre d'achats Wilderton. Stationnement. Près université. \$240.00. 739-8069. 845-0840. 29-10-79

App. 1 chambre à coucher, garage privé, jardin, frontière Ville Mont-Royal et Outremont. \$220. tout compris, bail 1 an. 733-1984, entre 6 et 9. 29-10-79

CARRÉ ST-LOUIS, 371, près métro Sherbrooke, 4 pièces, chauffé, 2ième étage, balcon, réfrigérateur, cuisinière, tapis inclus. Taxes, électricité payées \$300. 282-0145. 27-10-79

SOUS-LOUER, 1er décembre, grand 3 1/2, luxueux immeuble "Les Dauphins", près hôpital Notre-Dame et centre-ville. Toutes commodités. 1 mois gratuit. \$278. 527-4783, après 6 hrs P.M. 29-10-79

VERDUN, ave Galt, 4 1/2, grand et clair, non chauffé, près de toutes commodités et services, s'adresser à 724, app. 2. 767-2247. 26-10-79

APPARTEMENTS À VENDRE

QUARTIER LATIN, beaux grands logements, rénovation, toit ouvrant, \$42,000, stationnement, patio, grand jardin. 522-1149. 26-10-79

AUTOS À VENDRE

CHRYSLER New Yorker 1979, tout équipée, excellente condition, bas mileage. 844-2501. 27-10-79

VOLVO 144, 1974, 70,000 milles, radio, 4 Michelin, \$1,600.00. Après 5 heures: 523-4238 ou 286-0374. 26-10-79

MERCEDES 250, coupé, 1970, état exceptionnel, toit ouvrant, \$5,500.00. 465-2763. Particulier. 29-10-79

AVIS

VIEIL OR ET ARGENT. Serge Lachapelle, acheteur de vieux or, d'argent et de monnaie. Payons comptant. 728-1817. 1-11-79

BUREAUX À LOUER

PRÈS MÉTRO LAURIER, 940 est, St-Joseph, ancien logement, chauffé, boiserie, vitraux, 1er étage et entrée privée, 2,500 pi. ca. Libre. \$625. Garage disponible. M.A. Vermette 288-2213 5-11-79

Très beaux bureaux de professionnels à louer. Jean-Talon et St-Denis. Premier mois gratuit. Meublés ou non. Avec divers services, si désiré. \$150.00 et plus par mois. 277-3116. 29-10-79

RUE ST-DENIS, métro Jean-Talon, idéal pour professionnel. Beau, grand bureau, propre, sub-divisé. Situé dans édifice prestigieux, à usage 100% commercial. Chauffage, moquette, etc. \$375/mois. Avant-midi 325-6804. 1-11-79

CHALET À LOUER

ST-SAUVEUR Face à un lac, luxueuse résidence, 2 foyers, 3 chambres à coucher, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse. Ski de fond et alpin à la porte. 25 nov. à 25 mars. \$2,800. Références. René Ferron 1-227-5203 ou 935-4518. 26-10-79

ST-JOVITE MONT TREMBLANT

Résidence secondaire privée, site exceptionnel, région sports d'hiver incomparable. Ski alpin et de randonnée à la porte. Chalet suisse, meuble et équipé luxueusement, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains complètes, appareils électroménagers, literie, cheminée, chauffage, déneigement, etc. Disponible immédiatement au 15 avril. Pas de groupe. Références exigées. \$4,000. 935-2848 ou 1-819-425-5189. 29-10-79

ESTRIMONT - ORFORD

Maisons neuves, 2 ou 3 chambres à coucher, meubles au complet avec foyer, tapis mur à mur. Vue magnifique, près des pentes de ski alpin et ski de fond. Autoroute des Cantons de l'Est - Sortie 118 vers Cherry River. Location ou achat - Estrimont (819) 843-1616. 26-10-79

VAL-DAVID, luxueux, chalet neuf, tout équipé, 3 chambres, 2 salons, foyer, lave-vaisselle, bar, système de son, télévision, chauffage électrique, déneigement, etc. \$3,500. 527-5903, 525-0962 1-11-79

CHALET SUISSE, Ste-Agathe, meublé, 3 planchers, foyer, à la semaine ou au weekend. 872-3474, 866-3624. Références. 26-10-79

LAC L'ACHIGAN, 20, 430e ave, appartements-studios \$875. 384-2811. 29-10-79

Près de Orford, Ski alpin. Maison confortable de 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Foyer. Grand terrain pour ski de fond. Près de l'autoroute. Prix raisonnable. 342-1349. 1 (819) - 843-2230. 26-10-79

ST-SAUVEUR, tout équipé, moquette, 2 chambres doubles, immense salon, foyer, \$2,400. Semaine 731-1985, fin de semaine 1-227-4721. 26-10-79

AUBAINE! Lac l'achigan, 20, 430e ave., chalet, 4 appartements-studios, ensemble ou séparés. Comptant \$10,000. 384-2811. 29-10-79

DOMAINE STE-AGATHE: Vacances repos. Luxueux Bavarois, cheminée pierre, toit cathédrale, meublés Thibault. Salon, semaine ski. (Aussi choix: 7 jours, 5 jours, weekend). Dépliants 256-6825, (819) 326-5836. J.N.O.

FACE AU MONT STE-ANNE, semaine ou mois. Peut louer 6 personnes. \$400. par semaine, \$1,000 par mois. 1-418-839-4986 - 826-2748. 29-10-79

CHALET DEMANDÉS

PROFESSIONNEL responsable louerait chalet luxueux, tout équipé, bien situé dans les Laurentides, de décembre à mars. Après 6 hrs 270-9595. 29-10-79

CONDOMINIUM

MONT-TREMBLANT, condominiums à louer, saison d'hiver, 1/2 mille du versant sud, appelez Manoir Pinto. Réservations: 819-425-2795. 29-10-79

COURS PRIVÉS

Cours de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquez à 738-1209 J.N.O.

Atelier d'écriture, cours intensif pour débutant ou professionnel (poésie, essai, roman...). Aussi, apprentissage du français et grammairie. Cours de ballet-jazz et gymnastique rythmique: 4 à 12 ans ou débutants. Aussi cours de théâtre, mise en scène et réalisation d'un spectacle par professeur diplômé. 524-2416. 29-10-79

COURS de communication et atelier de croissance personnelle, donnés par professeur à l'éducation des adultes. Groupes de 5 à 7 personnes. Début: 29 octobre. Communiquez avec Marie Robert 334-5605. 29-10-79

UNIVERSITAIRE donne cours de littérature, français, anglais. Tél.: 326-7089. 2-11-79

DEMANDES D'EMPLOI

TECHNICIENNE anesthésie-nursing, possède diplôme secrétaire médicale, cherche travail dans bureau privé. Intéressant chirurgie mineure. Après 7h P.M. 353-4833. 27-10-79

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

PETITS CAMIONS disponibles 24 hrs pour déménagements ou autres. Prix raisonnables. 581-5304. 27-10-79

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 16-11-79

DIVERS

A BAS PRIX, entreposage: Autos, bateaux, camions, meubles, motos, roulettes. 937-9491. J.N.O.

EBÉNISTERIE

ARMOIRES DE CUISINE ou portes de cuisine seulement. Très beau choix. Ebénisterie France-Canada, 8692, 9e, St-Michel. 722-4637 ou 387-5896. 27-10-79

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

ATELIER À LOUER. Pour lancement, vernissage, exposition, réunions, 5 à 7. Pour artisan, graphiste, photographe, à la journée ou au mois. Également intéressant pour cours de danse, expression corporelle, etc. Entreposage de matériel, si désiré. 524-2416. 29-10-79

EQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO STEINWAY, à queue, 6 pieds, presque neuf, noir, \$17,000.00. Tél.: 671-8680. 29-10-79

LIVRES

PRIX NOBELS DE LITTÉRATURE — 60 volumes — (1960-1961) \$450.00. Soir: 735-2012. 2-11-79

LOGEMENTS À LOUER

N.D.G., duplex, haut, 6 1/2, foyer, finition chêne, cuisine moderne, redécou, non chauffé \$350. Adultes préférés. 484-1371. 27-10-79

Près Université de Montréal, avenue Gatineau: spacieux, 1er plancher; 8 1/2 grandes pièces ensoleillées. Tapis mur à mur; chauffé; réfrigérateur, poêle, 2 salles de bain. \$700. Jour: 931-2441. Soir: 739-6660. 27-10-79

LAVAL-DES-RAPIDES, 5 1/2 à louer, système électrique, \$252. par mois. 669-4782. 26-10-79

OUTREMONT, rue Ducharme, 7 1/2 chauffé, eau chaude, entièrement redécou, cuisine moderne, \$470. avec garage. 849-7868 ou M. LeRoux 271-9769. 26-10-79

ROSEMONT, 3 1/2 chauffé, sous-sol. Libre immédiatement. Jour: 285-7306. Soir: 524-8004. 5-11-79

6 appartements, chauffés, cour et garage. Métro Crémazie. Toutes commodités. Près du parc. 729-6222. 29-10-79

VILLE LASALLE, 4 1/2, chauffé, garage, \$215. Tél.: 363-5513, après 17 hrs. 26-10-79

GRAND 4 1/2, éclairé, propre, chauffé, 220, eau chaude fournie. \$220. par mois. 525-9496 après 6 hrs. 27-10-79

LONGUEUIL, grand 4 1/2, entrée laveuse-sècheuse, cuisinière, réfrigérateur, tapis, électricité. Pour décembre. \$260. 670-6898 ou 671-5068. 26-10-79

CHERRIER, grand 5 1/2, rénové, poêle et réfrigérateur non-fournis, 3ième étage, centre, libre 1er novembre \$350.00. 279-1168 843-3314. 29-10-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRETARE SENIOR

Une organisation de tourisme-jeunesse, nécessite les services d'une secrétaire bilingue.

Fonctions: — steno dactylo — assurer le suivi de dossiers, — rédiger procès-verbaux, rapports, etc., — effectuer diverses tâches administratives.

Qualifications: Personne bilingue (français-anglais), possédant un bon esprit d'initiative et, au moins 5 ans d'expérience de travail général de bureau. Le salaire est négociable. Date limite pour l'envoi des candidatures: 31 octobre 1979. Envoyer votre curriculum vitae à l'attention du directeur-général.

Fédération québécoise de l'Ajime, 1324 ouest, Sherbrooke, Montréal, H3G 1H9 842-9048 26-10-79

SECRETARE GENERAL

DU FONDS INTER-ÉGLISES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ICFID)

Fonctions: — Faire en sorte qu'IFID devienne une agence engagée, de façon efficace, dans le développement international. — Effectuer le travail relatif aux demandes et octrois de fonds. — Susciter des programmes canadiens appropriés (efficaces), dans le domaine de l'aide internationale.

Qualifications: — Le candidat devra être bilingue. Le bureau est présentement à Ottawa, mais une relocation est présentement à l'étude. — Le salaire est négociable. — Date limite pour l'envoi des candidatures, le 2 novembre 1979. Envoyer votre curriculum vitae à:

Search Committee, Inter-Church Fund (ICFID) 67, Bond St., # 305 Toronto, Ontario. M5B 1X5 26-10-79

LOGEMENTS À LOUER

LAJEUNESSE 7600, 1/2, 3 1/2, meubles ou non meublés, taxes payées, cuisinière, réfrigérateur fournis, libre immédiatement. 276-1105. 27-10-79

OUTREMONT, ave Willowdale, 8 grandes pièces, rez-de-chaussée et sous-sol, boiserie, planchers réfaits, cuisine rénovée, garage chauffé, salle de lavage, atelier, garde-robe en cèdre. Libre 1er novembre. Bail de 20 mois. 342-9429 après 6 hrs. 1-11-79

LOGEMENT À PARTAGER

HOMME partagerait 7 1/2 près parc LaFontaine, avec femme ou femme seul. \$165/mois, tout compris. 521-5625 entre 18 et 20:30 hrs sur semaine, 10 et 15 heures samedi et dimanche. 1-11-79

MAISONS À LOUER

ANCIENNE MAISON pierre, restaurée, meublée antique, 7 1/2 pièces, foyer, terrain 34,000 pi. ca. bord lac St-Louis, 25 min. Montréal, à partir 15 décembre. 692-2809. 30-10-79

AUSSI À VENDRE, ST-LAZARE, 40 minutes de Montréal, cottage anglais TUDOR, de 3 à 4 chambres à coucher, 2 garages, foyers. Très privé, lac privé, grand terrain boisé. Près de la transcanadienne. Prix: location: \$800.00/mois. Vente: \$120,000. Préférerait adultes. 455-5345. Bureau: 631-7235. 29-10-79

STE-AGATHE, maison canadienne de luxe, 3 chambres à coucher, tout équipé, saison. 336-3845 ou 819-326-1806. 27-10-79

HARBOR ISLAND, Bahamas. Maison à louer, 3 chambres à coucher, terrain d'1/2 acre, récemment rénové, services domestiques fournis, accès aux commodités d'un hôtel situé à proximité. Références exigées. Tél.: 288-3943 (le soir) 29-10-79

OUTREMONT, maison de ville à louer, 4 chambres, 2 salles de bain, 2 foyers, salle de jeu et garage. Entretien, chauffage, électricité payée. Frigo, cuisinière, lave-vaisselle, chauffe-eau inclus; \$850.00 par mois. Libre le 1er novembre. 271-6647, entre midi et 6 heures. 27-10-79

ST-BRUNO, beau et grand split level, garage, foyer, salle familiale, 2 salles de bain, sous-sol fini. Occupation immédiate. 653-3863. 27-10-79

MAISONS À PARTAGER

Cherchons 2 jeunes personnes pour partager grande maison à Outremont en Haut. 276-6302. 29-10-79

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

STE-EULALIE, ancienne maison, isolée, 7 pièces, confortable, toutes commodités, chauffage et bois. Vacances tranquilles, reposantes. Idéal l'hiver. Près transcanadienne, sortie 110. 653-6510. 29-10-79

OFFRES D'EMPLOIS

AIDE FAMILIALE à domicile, pour 2 personnes âgées, de caractère agréable, partiellement indépendantes. Cuisine simple, léger ménage, présence régulière. Chambre privée. Connaissances para-médicales souhaitable. Diplôme non requis, maison située à 10 min. de marche du métro Atwater. Références écrites demandées. 731-9085. 27-10-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRETARE SENIOR

Une organisation de tourisme-jeunesse, nécessite les services d'une secrétaire bilingue.

Fonctions: — steno dactylo — assurer le suivi de dossiers, — rédiger procès-verbaux, rapports, etc., — effectuer diverses tâches administratives.

Qualifications: Personne bilingue (français-anglais), possédant un bon esprit d'initiative et, au moins 5 ans d'expérience de travail général de bureau. Le salaire est négociable. Date limite pour l'envoi des candidatures: 31 octobre 1979. Envoyer votre curriculum vitae à l'attention du directeur-général.

Fédération québécoise de l'Ajime, 1324 ouest, Sherbrooke, Montréal, H3G 1H9 842-9048 26-10-79

SECRETARE GENERAL

DU FONDS INTER-ÉGLISES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ICFID)

Fonctions: — Faire en sorte qu'IFID devienne une agence engagée, de façon efficace, dans le développement international. — Effectuer le travail relatif aux demandes et octrois de fonds. — Susciter des programmes canadiens appropriés (efficaces), dans le domaine de l'aide internationale.

Qualifications: — Le candidat devra être bilingue. Le bureau est présentement à Ottawa, mais une relocation est présentement à l'étude. — Le salaire est négociable. — Date limite pour l'envoi des candidatures, le 2 novembre 1979. Envoyer votre curriculum vitae à:

Search Committee, Inter-Church Fund (ICFID) 67, Bond St., # 305 Toronto, Ontario. M5B 1X5 26-10-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRETARE JURIDIQUE

— Bilingue — Expérience exigée — Bonne orthographe — Esprit d'initiative

Contactez: Me D. Quenneville 849-5311. 31-10-79

RECEPTIONNISTE-DACTYLO

avec expérience. Organisme de santé bilingue. 842-4848. 26-10-79

Notre compagnie industrielle scientifique, se développant aux États-Unis, faisant de la recherche biologique moléculaire, recherche un représentant pour le Canada: bilingue, français/anglais, qui a un diplôme M.S. BS en biologie, biochimie, chimie ou microchimie. Salaire, commission, voiture fournie par la compagnie. Expédiez votre résumé à Bethesda Research Laboratories Inc., 411 N. Stonestreet Avenue, Rockville, M.D., 20852. Attention: Personnel. 27-10-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 12 1/2% 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel \$1,200, à \$600,000, 1ère 12 1/2% 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL: Très grande propriété bien située — 5 chambres — 2 foyers — salle familiale — salle de jeux. LOUISE DELAND 467-2156 464-5741 IMM. SELECT COURTIERS 26-10-79

MAISON CENTENAIRE, pièces sur pièces à Ste-Hélène, à 20 minutes de Montréal. Grand terrain, grange et puits. \$15,000.00. 722-4280. 27-10-79

RIVE-NORD, prestigieuse maison, 10 pièces, piscine intérieure, immense terrain paysagé, financement avantageux, maison unique. Comptant \$60,000.00 — MLS Lise D.Ferland, 585-544

# Soeur Vandermeersch rentre du Cambodge: Va-t-on laisser ce peuple mourir de faim?

par Clément Trudel

Sur le Cambodge, où trois millions de personnes ont été assassinées ou sont mortes d'épuisement sous le régime de Pol Pot, nous ne pouvons rien faire au point de vue humanitaire s'il n'y a pas d'abord une information honnête, déclare Soeur Françoise Vandermeersch, qui se plaint de rencontrer le plus souvent un « mur d'édredon » dans les médias européens d'information.

Elle parle de la prison Tuol Sleng, ou prison centrale de Phnom Penh — un ancien lycée — comme d'un nouvel Auschwitz où l'utopie polpotienne a liquidé 20.000 prisonniers, le plus souvent coupables de s'être frottés à la culture « bourgeoise ». De la cathédrale catholique de la capitale, dynamitée par le régime du « Kampuchéa démocratique », devenue terrain vague. Des 80.000 bonzes maintenant réduits à un groupuscule de 80. De prisonniers qui, en fondant les vases sacrés de pagodes saccagées, devaient fabriquer des bustes du tyran avant d'être passés par les armes ou torturés; les tortionnaires se sont révélés être des adolescents fanatisés, dressés à ne jurer que par l'Angkar ou « organisation » qui pouvait tout exiger et tout commander dans cette chimérique aventure destinée à ressusciter les gloires passées du Cambodge à l'aide, d'un noyau de survivants durs et purs.

Il s'agissait d'un hitlérisme servi à la cambodgienne qui a pu un temps égarer les exilés, ces derniers ne croyant pas les « racontars » des réfugiés sont rentrés au Cambodge pour servir, ils furent la plupart broyés par la machine polpotienne et le récent tribunal populaire qui a siégé à Phnom Penh, du 15 au 19 août, a pu prononcer un verdict de « génocide » et une condamnation à mort par contumace contre Pol Pot et Ieng Sary, respectivement premier ministre et vice-premier ministre jusqu'en janvier.

Soeur Vandermeersch est connue pour sa sympathie avec les luttes anticolonialistes, en Indochine. La revue Échanges à laquelle elle collaborait ne faisait pas mystère de son parti-pris à l'endroit des résistants à l'agression américaine. Serait-elle main-



Soeur Françoise Vandermeersch, des Soeurs Auxiliaires, est une religieuse française déjà connue pour son oeuvre visant à réhabiliter les anciennes prostituées de Saigon. Elle fait présentement une tournée américaine pour convaincre le public de contribuer à une aide humanitaire d'urgence au peuple du Cambodge, menacé par la famine.

tenant sujette aux conséquences de son option première, cette fois-ci sur la question cambodgienne où beaucoup de chrétiens engagés disent réserver leur jugement? En versant une aide humanitaire au Vietnam unifié ou au Cambodge (régime nouveau soutenu par le Vietnam), on encouragerait une quelconque hégémonie vietnamienne.

« Je dis que, quelles que soient les circonstances, on ne peut pas laisser un peuple mourir de faim, répond-elle. J'ai compulsé les minutes du procès fait par un tribunal populaire à Phnom Penh — elle compare ce tribunal à celui de Nuremberg — et j'ai pu lors d'un récent séjour, me faire confirmer bon nombre de ces récits que la presse occidentale tient parfois pour non crédibles ».

Soeur Vandermeersch cite deux témoignages en guise de preuve des excès du régime Pol Pot: celui de Denise Afonso, ressortissante française

« si les-Vietnamiens n'étaient pas venus — en janvier 1979 — c'en était fini du peuple cambodgien ». Pour étayer ce postulat qui fonde toutes ses revendications d'ordre humanitaire envers les Cambodgiens survivants du « bagne polpotien », elle évoque telle femme convoquée à un cours de rééducation pour la fin de janvier 1979 et sans aucun moyen de fuite et cite des documents que les mandarins polpotiens ont rédigés du temps qu'ils étudiaient en France. Le Polytechnicien Khieu Samphan et le diplômé en sciences économiques Ieng Sary ont concocté « un rêve » de pays sans frontière où le riz pousse abondamment, sans tenir compte du cycle des moussons et de la sécheresse. Voilà pourquoi on a détruit nombre de petites digues qui irriguaient ces terres autrefois luxuriantes et l'on s'explique que, pour redorer le blason khmer, on planifiait la construction d'une immense digue sur le Mékong pour empêcher les eaux d'arriver dans l'ancienne Cochinchine.

Le 7 septembre, au moment où elle quittait la capitale (où habitaient autrefois 2 à 3 millions d'habitants) il n'y avait que 87.000 habitants « et il en arrivait sans cesse » dans des quartiers complètement à l'abandon, où des bananiers avaient été plantés partout où l'ancien confort prévalait. Cette punition infligée aux citadins, cet exode forcé vers les campagnes et cette volonté d'assujettir les Khmers sont atterrants, dit Soeur Vandermeersch.

Elle est d'avis qu'il faut laisser le reste du peuple cambodgien décider lui-même de son avenir. Ce peuple qui, un moment, a adulé Pol Pot, est sorti meurtri de cette époque. Il ne faudrait pas que les Occidentaux prennent prétexte de la situation actuelle pour tenter de désigner « leur » porteparole khmer, pour tenter une fois encore de choisir un genre de Lon Nol (dirigeant américain qui prit le pouvoir à la chute de Sihanouk en 1970).

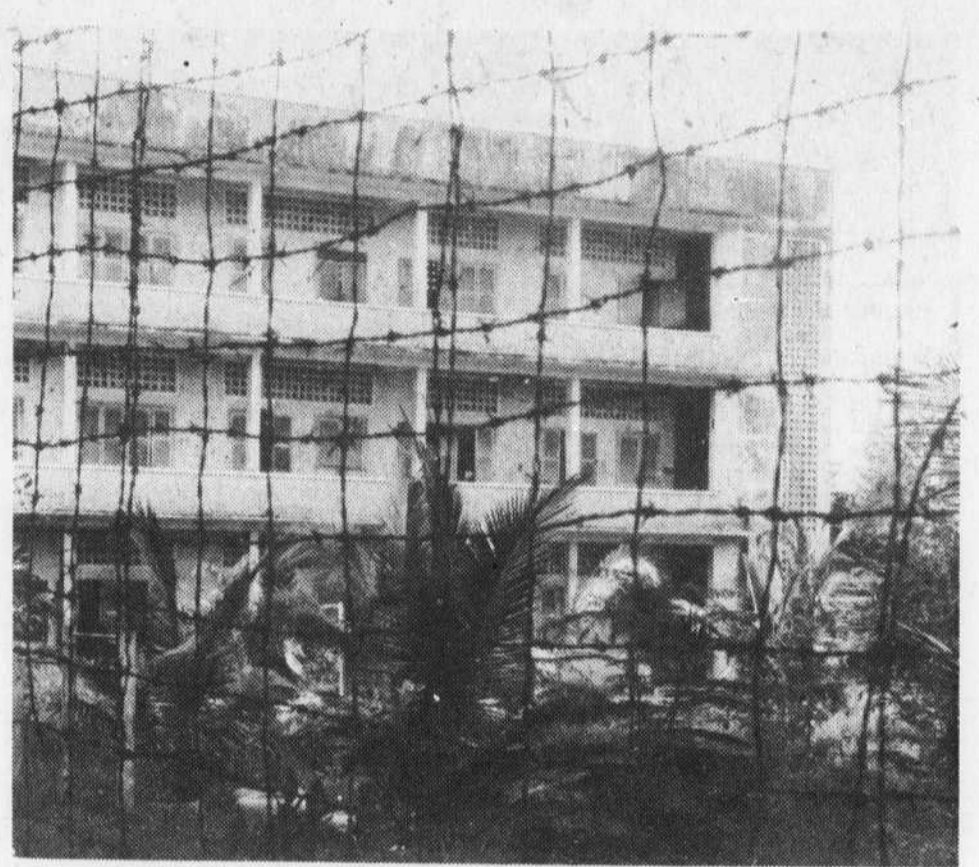
« Les Vietnamiens savent que nous travaillons pour l'indépendance du Cambodge », dit-elle à propos de ces missions françaises qui se sont chargées de diriger sur Phnom Penh, sans passer par le Vietnam, des avions-cargo remplis de médicaments et de nourriture. Les 500 médecins

que comptait le Cambodge en 1975, il n'en reste qu'une cinquantaine et la situation est grave, les conditions de vie sous Pol Pot ayant rendu la plupart des femmes stériles, par malnutrition ou autrement (il est rarissime d'apercevoir des enfants de 5 ans et moins au Cambodge d'après Pol Pot).

Soeur Vandermeersch reconnaît que depuis un mois une évolution se produit: la Croix-Rouge et l'Unicef, la Communauté économique européenne accroissent leurs efforts humanitaires, encouragés notamment par le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim.

Trois cargos aériens partiront les 3, 7 et 15 novembre du Luxembourg, toujours affrétés par des organismes catholiques, protestants et neutres d'Europe et du Canada. C'est un début. Des médecins français pensent à une rotation de services au Cambodge, pour 1980.

Françoise Vandermeersch a parlé d'information « honnête », de « mur d'édredon » s'agissant de l'information. Elle s'en explique: « je ne fais pas d'illusion, dans des pays d'Europe de l'Est et d'Extrême-Orient, il y a très peu de liberté d'expression dans la presse et dans les médias électroniques mais on sait très clairement d'où viennent les interdictions et les restrictions. Des gouvernements. Ça



Un ancien lycée de Phnom Penh, devenu prison centrale, a été la scène de 20.000 exécutions sous le régime de Pol Pot. Le nouveau régime khmer a transformé cette prison en musée pour en souligner le parallèle avec les horreurs d'Auschwitz.

vous est dit directement. Dans le monde occidental, poursuit-elle, c'est beaucoup plus fallacieux. Nous croyons que nous avons une liberté d'expression mais il est des choses qui nous lient et nous rendent muets. Ceux à qui l'on parle et qui devraient répéter nos propos sont emprisonnés par les intérêts économiques qui commandent tout. C'est là où l'on croit peser le pour et le contre, décider qu'il vaut

mieux assurer la survie d'un journal, lui permettre de parler plutôt que de le voir s'effondrer par un boycottage des annonceurs.

Il y a là une « gaine », voire un blocus que Soeur Vandermeersch dit avoir senti dès qu'elle se mit à parler du Vietnam, et qui a pu provoquer le silence quasi total de grands journaux français sur un scandale touchant l'urbanisme et l'immobilier, après des pertes

de plusieurs millions de francs par suite du retrait de contrats d'annonces.

Revenant au Cambodge, Soeur Vandermeersch dit souhaiter qu'on n'épuise pas davantage ce peuple « déjà extrêmement divisé » et qu'on ne lui fera pas perdre complètement son identité sous quelque prétexte que ce soit: géopolitique ou revanche, ou crainte de nourrir par le biais une nouvelle « agression ».

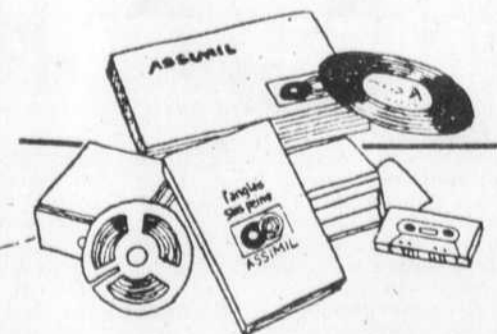
## ASSIMIL

pour apprendre les langues dans la bonne humeur

Les créateurs d'ASSIMIL ont édifié une philosophie de l'apprentissage des langues qui a fait ses preuves depuis des dizaines d'années auprès de millions de personnes.

### PRINCIPES ÉPROUVÉS

- 1- Apprendre en s'amusant
- 2- Apprendre peu à la fois, mais régulièrement
- 3- Faire intervenir la grammaire quand elle a son mot à dire
- 4- Faire des retours en arrière
- 5- Faire participer l'oreille à l'apprentissage
- 7- Multiplier le nombre de leçons.



#### L'ANGLAIS direct

"Let's start"  
"Let's get better"

#### L'ALLEMAND direct

"Auf Geht's"  
"Es Geht weiter"

#### LE FRANÇAIS direct

"Let's learn French"

#### ASSIMIL JUNIOR

L'anglais en bandes dessinées, en couleurs. Disques ou cassettes, avec volume.



La majorité des cours de langues

## ASSIMIL

sont enregistrés sur disques, cassettes et bandes magnétiques accompagnés de manuels explicatifs.

ASSIMIL enseigne les langues suivantes:

- Anglais
- Français
- Allemand
- Espagnol
- Grec
- Italien
- Russe
- Néerlandais
- Portugais
- Latin
- Arabe
- Corse
- Breton
- Occitan
- Serbo-croate
- Espéranto
- Histoires anglaises et américaines
- Allemand des affaires
- Catalan sans peine
- Pratique de l'anglais
- Pratique de l'allemand
- Pratique de l'espagnol
- Pratique du néerlandais

Sur cassettes sont disponibles:

- Guitare sans peine
- Solfège sans peine

• Orthographe sans peine, volume seulement

## ASSIMIL

disponible chez

Ed. Archambault INC.  
500 est. rue Ste-Catherine, Montréal — 849-6201

## Mappins bijoux de succession



Nous avons le plaisir de vous présenter cette collection exceptionnelle de bijoux provenant de successions, à des prix intéressants. Nous sommes donc dans l'obligation d'appliquer le principe "Les premiers arrivés seront les premiers servis".

1- Croix en or blanc 18K, sertie d'un diamant de .15cts, poids approximatif et de 24 petits diamants.	995.00
2- Bague pour dame, sertie d'un diamant de .12cts: deux diamants poids total .12 cts et 22 diamants poids total .34cts sur monture ancienne en platine et or jaune 18K.	1,395.00
3- Bracelet à maillons avec motifs en forme de coeur, or jaune 10K	159.00
4- Bague pour dame, sertie d'une émeraude de .78cts et 2 baguettes, poids total .10cts. Sur monture or jaune 14K	2,395.00
5- Bague pour dame, sertie de sept rubis trapezes, poids total approximatif 1.40cts. Sur monture or blanc 18K.	640.00
6- Montre pour homme, de marque Rolex, boîtier or jaune 18K, bracelet cuir	2,350.00
7- Bague pour dame, sertie d'un diamant de .16cts sur monture or blanc 14K.	455.00
8- Bague pour homme, sertie d'un saphir bleu ovale, et deux diamants de taille baguettes sur monture or blanc 18K.	1,475.00
9- Épingle à cravate sertie de douze diamants poids total approximatif .36 cts. Sur monture en platine et or blanc 14K	640.00
10- Boucles d'oreilles serties de rubis en forme de poires et seize diamants, sur monture or blanc 14K	915.00
11- Bague pour dame, sertie d'un diamant .17cts et 24 diamants, poids total approximatif .75cts, sur monture or jaune 18K.	1,950.00
12- Bague pour dame, sertie d'un diamant .17cts et deux petits diamants, sur monture or blanc 14-18K	559.00

JOAILLIER  
**Mappins**  
Le magasin du bon goût.  
1000 ouest, rue Ste-Catherine